

Commission européenne

Programme thématique pour la sécurité alimentaire (PTSA) Volet 1 – Recherche et technologie

Programme global 2009-2010 en faveur de la recherche agricole pour le développement (RAD)

Appel à propositions ouvert 2009

Formulaire de demande de subvention (Parties A et B)

Pour des raisons économiques et environnementales, nous vous recommandons fortement de soumettre vos dossiers sur support papier (pas de chemise ou intercalaire en plastique). Nous vous suggérons aussi d'utiliser aussi souvent que possible les impressions recto-verso.

Ligne budgétaire : 21 02 01 pour la sécurité alimentaire

Référence: EuropeAid/128500/C/ACT/Multi

Date limite de soumission des demandes: 06 Novembre 2009

Dossier N°						
(pour usage interne seulement)						

AVERTISSEMENT

Les grilles d'évaluation et les formulaires de demande de subvention ont été modifiés pour cet appel de manière à mettre davantage l'accent sur la pertinence de l'évaluation des Notes succinctes de présentation. La pertinence constituera donc le critère majeur de présélection. La pertinence ne sera pas revue lors de l'évaluation du formulaire complet de la demande. Il est dès lors primordial que les demandeurs utilisent le formulaire de demande correct pour cet appel à propositions.

L'enregistrement préalable des demandeurs et des partenaires dans la base de données en ligne d'EuropeAid, PADOR disponible à l'adresse :

http://ec.europa.eu/europeaid/work/onlineservices/pador/index fr.htm, est obligatoire pour cet appel (voir section 2.2. des lignes directrices pour plus de détails).

Le traitement des données à caractère personnel (nom, adresse, CV par exemple) mentionnées dans votre formulaire de demande sera effectué en conformité avec les dispositions du Règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel par les institutions et les organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Les réponses aux questions du présent formulaire sont nécessaires afin d'évaluer votre demande de subvention et seront traitées uniquement dans ce but par le service responsable du programme de subventions communautaires concerné. Sur demande, les données personnelles pourraient vous être envoyées afin de les corriger ou compléter. Pour toute question relative à ces données, vous pouvez contacter le service de la Commission auquel le formulaire doit être renvoyé. En ce qui concerne le traitement de vos données à caractère personnel, vous avez la possibilité d'introduire un recours à tout moment auprès du Contrôleur européen de la protection des données. (Journal officiel L 8, 12.1.2001).

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE A. NOTE SUCCINCTE DE PRÉSENTATION	2
I. DEMANDEUR ET PARTENAIRES	2
II. L'ACTION	4
1. RÉSUMÉ DE L'ACTION.	
2. PERTINENCE DE L'ACTION	
2.1 Pertinence par rapport aux objectifs/secteurs/thèmes/priorités spécifiques de l'appel à proposition 2.2 Pertinence de l'action par rapport aux besoins et contraintes du/des pays ou région(s) et/ou des secteurs concernés (synergie avec d'autres initiatives de la CE et absence de double emploi, notamme	
2.3 Groupes cibles et les bénéficiaires finaux, ainsi que leurs besoins et contraintes et la façon dont l'action répondra à ces besoins	
2.4 Éléments de valeur ajoutée spécifiques	6
3. DESCRIPTION DE L'ACTION	7
PARTIE B. FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE	9
I. INFORMATION GENERALE	9
II. L'ACTION	9
1. DESCRIPTION	9
1.3 Description de l'action et de son efficacité	
1.3.1. – Position actuelle de la situation du manioc dans la zone CEMAC	
1.3.2 Objectifs et hypothèses	
1.3.3. – Le plan de travail	
1.4. Méthodologie	
1.4.1- Les partenaires et leur rôle	
1.4.2 Résultats spécifiques attendus	
1.4.3 Les produits spécifiques attendus livrables par l'action	
1.5. Durée et plan d'action indicatif pour la mise en œuvre de l'action	
1.6 Durabilité	
1.6.1 Impact attendu de l'action	
1.6.2 plan de diffusion et possibilités de reproduction et d'extension des résultats de l'action	
1.6.3 Principaux risques et plans de réserve	
1.6.4 principales conditions préalables et hypothèses pendant et après la phase de mise en œuvre	
1.6.5 Comment la durabilité sera assurée après l'action	28
1.7 Cadre logique	
2. BUDGET DE L'ACTION	
3. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES	
4. EXPÉRIENCE D'ACTIONS SIMILAIRES DU DEMANDEUR	43
III. PARTENAIRES DU DEMANDEUR PARTICIPANT A L'ACTION	
1. DESCRIPTION DU/DES PARTENAIRE(S)	
2. DÉCLARATION DE PARTENARIAT	54
IV. ASSOCIE(S) DU DEMANDEUR PARTICIPANT A L'ACTION	61
V. LISTE DE CONTRÔLE	62
VI. DÉCLARATION DU DEMANDEUR	64

PARTIE A. NOTE SUCCINCTE DE PRESENTATION - A REMPLIR PAR TOUS LES DEMANDEURS

PARTIE A. NOTE SUCCINCTE DE PRÉSENTATION

I. DEMANDEUR ET PARTENAIRES

Nom du demandeur:	PRASAC
Nationalité ¹ du demandeur et date d'établissement :	Non applicable
Numéro d'identification EuropeAid ² du demandeur :	TD-2009-COH-2309898074
Numéro de contrat en cours/Numéro de fiche d'entité légale (si disponible) ³ :	08/08-UEAC-PRASAC-CM-17
Statut juridique ⁴ :	Institution spécialisée de l'UEAC
Partenaire 1 : Nom: Numéro d'identification EuropeAid: Nationalité et date d'établissement: Statut juridique: Partenaire 2 : Nom: Numéro d'identification EuropeAid: Nationalité et date d'établissement: Statut juridique: Partenaire 3 : Nom: Numéro d'identification EuropeAid: Nationalité et date d'établissement: Statut juridique: Statut juridique:	- CIRAD - FR-2007-CRY-2711169108 - France, 1984 - EPIC - DGRST - Demande de dérogation - Congo, 5 août 1997 - Établissement Public à caractère scientifique doté de personnalité juridique et de l'autonomie financière - Université de Ngaoundéré - CM-2009-FVN-0412521048 - Cameroun, création 19/01/93 décret 93/028
Partenaire 4: Nom: Numéro d'identification EuropeAid: Nationalité et date d'établissement: Statut juridique: Partenaire 5: Nom: Numéro d'identification EuropeAid: Nationalité et date d'établissement: Statut juridique:	 - ITRAD - Demande de dérogation - Tchad, 27 janvier 1998 - Établissement Public à caractère scientifique doté de personnalité juridique et de l'autonomie financière - Université de Bangui - Demande de dérogation - République Centrafricaine

_

¹ Les statuts devront permettre d'établir que l'organisation a été créée par un acte relevant du droit interne du pays. À cet égard, toute entité juridique dont les statuts auraient été créés dans un autre pays mais qui serait enregistrée localement, quand bien même elle serait en possession d'un «Protocole d'entente», ne pourrait être considérée comme une organisation locale éligible. Pour les organisations internationales, indiquer «non applicable (N/A)».

² Ce numéro est alloué lors de l'enregistrement de l'organisation dans PADOR. Pour plus d'informations et pour s'enregistrer, veuillez visiter le site http://ec.europa.eu/europeaid/work/onlineservices/pador/index_fr.htm

³ Si le demandeur a déjà signé un contrat avec la Commission européenne/a été informé du numéro de fiche d'entité légale. Si aucun des deux cas ne s'applique, indiquer «N/A».

⁴ Par exemple, association sans but lucratif, ONG, organisation internationale, etc.

PARTIE A. NOTE SUCCINCTE DE PRESENTATION - A REMPLIR PAR TOUS LES DEMANDEURS

1: péro d'identification Furone Aid:	IRAF Demande de dérogation Gabon 11/12/1976 décret 01159 Établissement public de recherche scientifique et technologique
-----------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Coordonnées du demandeur pertin	nentes dans le cadre de cette action:					
Adresse postale:	PRASAC LRVZ route de Farcha BP 764 Ndjamena, Tchad					
Numéro de téléphone : Indicatif Pays + Indicatif Ville + numéro	+235 252 70 24					
Numéro de téléphone portable: Indicatif Pays + numéro	+ 235 648 91 69					
Numéro de fax: Indicatif Pays + Indicatif Ville + numéro	+235 252 78 77					
Personne de contact pour cette action:	Philippe Boumard, coordinateur scientifique					
Adresse e-mail de la personne de contact:	philippeboumard@hotmail.com boumard@prasac.td					
Adresse e-mail de l'organisation	prasac@intnat.td					
Site Internet de l'organisation:	www.prasac-cemac.org					

Tout changement relatif aux adresses, numéros de téléphone, numéros de fax et en particulier à l'adresse e-mail, doit être notifié par écrit à la Commission européenne. La Commission européenne ne sera pas tenue responsable si elle n'est pas en mesure de contacter le demandeur.

II. L'ACTION

1. Résumé de l'action

Intitulé de l'action	Production durable du manioc en Afrique Centrale et intégration au marché				
Lieu(x) de l'action	Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centre Africaine, Tchad (CEMAC)				
Durée totale de l'action	60 mois				
Objectifs de l'action	L'action répond à la priorité 2 de l'appel à projets « création de systèmes d'innovations associant les petits agriculteurs et tenant compte des connaissances traditionnelles des pays en développement ». Elle a pour objectifs globaux d'augmenter de façon durable la productivité des systèmes de culture à base de manioc, d'améliorer la qualité de conservation postrécolte, de diversifier les produits de transformation et d'en favoriser l'intégration aux marchés. Les objectifs spécifiques de l'action sont :				
	 D'établir de façon participative un diagnostic des systèmes de culture, transformation et mise en marché du manioc De proposer en concertation avec les producteurs et transformateurs des améliorations de la filière De renforcer les capacités des systèmes nationaux de recherche et de développement 				
Groupe(s) cible(s)	Le programme concerne tous les systèmes nationaux de recherche des États d'Afrique Centrale qui mettent pour la plupart déjà en œuvre des projets nationaux de recherche et/ou de développement sur le manioc.				
Bénéficiaires finaux	Petits exploitants ruraux, producteurs, transformateurs, ONG.				
Résultats escomptés	Les résultats et produits visés par l'action comprennent : - Diffusion de variétés locales de manioc sélectionnées et adaptées au goût des producteurs - Diffusion de référentiels sur les systèmes de culture (performances technico-économiques, diagnostic agronomique, contribution alimentaires, pratiques/logiques culturales, contraintes de production, impact environnemental, etc.) - Diagnostic, capitalisation et amélioration de la production de manioc - Amélioration et gestion des opérations post-récoltes et intégration des produits de manioc aux marchés - Renforcement des capacités nationales des États de la CEMAC				
Principales activités	 Inventaire et évaluation des variétés de manioc cultivées localement Création participative de référentiels des pratiques de culture Diagnostic phytosanitaire, recherche et diffusion de méthodes de lutte contre les maladies et ravageurs respectueuses de l'environnement Étude des usages et de la qualité des produits du manioc, et de leur intégration aux marchés Formation des acteurs de la recherche et du développement Création d'une plate-forme régionale manioc (site web, base de données, observatoire des marchés) 				

2. Pertinence de l'action

2.1 Pertinence par rapport aux objectifs/secteurs/thèmes/priorités spécifiques de l'appel à propositions

La zone CEMAC connait des situations alimentaires déficitaires qui sont aggravées par des niveaux de production inférieurs à la demande du marché. La démographie en pleine croissance aggrave le déficit alimentaire et des efforts accrus sont donc nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire à travers une amélioration des systèmes locaux de production alimentaire en vue d'une réponse locale à la demande. Le manioc (*Manihot esculenta* crantz), plante-racine tropicale, fortement intégrée dans les systèmes de production et de consommation alimentaire de la région et bénéficiant d'une forte expansion géographique (de la forêt aux zones de savanes) contribue à la sécurité alimentaire et énergétique des pays de l'Afrique Centrale. Cependant, les niveaux de rendement actuels représentent à peine 20% du potentiel des variétés cultivées du fait en partie de peu de soutien à la recherche et ainsi que du peu de liaison entre les principaux acteurs de la production agricole (chercheurs, vulgarisateurs et paysans). Un accroissement significatif des investissements dans la recherche-développement et le renforcement les liens entre la recherche et les producteurs est indispensable afin d'obtenir une augmentation des rendements, de la production du manioc et des revenus des petits producteurs de manière durable.

Cette action, à travers l'implication des SNRA nationaux, des organisations paysannes et ONG qui encadrent les producteurs de manioc, ainsi que du CIRAD, une institution du Nord, permettra de produire des innovations auxquelles auront pris part, de manière active, les petits producteurs. Ces innovations contribueront à obtenir une productivité des systèmes de production des petits paysans durable et intégrée aux marchés

Six groupes de résultats sont attendus : (i) l'animation scientifique du projet avec la création d'une plate forme CEMAC sur le manioc et l'organisation des divers comités de gestion du projet. (ii)Les variétés cultivées localement sont connues et évaluées; les variétés sélectionnées avec les paysans sont diffusées dans les pays de la sous région sous forme de matériels sains ; les programmes de création variétale sont lancés ; la collecte de germoplasme est mise en place et une base de données constitutive de la plate forme régionale est créée. (iii) Les pratiques culturales paysannes sont connues et décrites, l'amélioration des itinéraires techniques est faite et un référentiel des bonnes pratiques diffusé. (iv) les maladies et les ravageurs ayant un impact sur la productivité du manioc sont identifiés et leurs répartitions dans la région connues ;, les méthodes de lutte sont diffusées ; la stratégie de diffusion de matériel sain est mise en place. (v) les contraintes post-récoltes sont connues ;, les stratégies de production adaptées aux marchés sont mises en place par les producteurs ;, une veille stratégique du marché est mise en place au niveau de la plate forme régionale. (vi) Le renforcement des capacités techniques et de la recherche dans la région CEMAC est réalisé : des chercheurs généticiens et phytopathologistes sont formés, des ingénieurs, masters et techniciens sont formés (agronomie, transformation, économie, amélioration des plantes, phytotechnie); des agents de développement sont formés aux techniques acquises, la plate forme de recherches et de technologies de la région CEMAC est opérationnelle.

2.2 Pertinence de l'action par rapport aux besoins et contraintes du/des pays ou région(s) et/ou des secteurs concernés (synergie avec d'autres initiatives de la CE et absence de double emploi, notamment)

Le manioc est cultivé par de petits producteurs et principalement par des femmes au sein de petites exploitations familiales. Le niveau de production atteint seulement de 20% de son potentiel. Les principales contraintes rencontrées sont la baisse de fertilité des sols et le contexte sanitaire de plus en plus difficile avec l'extension de la mosaïque africaine du manioc. Ces difficultés sont accrues par les faibles performances des itinéraires techniques traditionnels, les effets de ravageurs et des maladies et les difficultés d'accès au marché. La recherche sur le manioc est insuffisante dans chaque pays par manque de moyens indispensables pour réaliser des activités de recherche nécessaires à générer les

innovations et résultats pour lever certaines contraintes de la culture du manioc, et une absence de coordination entre les différentes équipes nationales dans la zone CEMAC, traduite par l'absence d'une recherche régionale sur cette culture. Il en découle le manque d'informations techniques utiles aux organisations paysannes et ONG qui assurent leur diffusion aux producteurs et transformateurs de manioc.

Au niveau régional, le PRASAC, une institution spécialisée de la CEMAC, a mis en place un processus de programmation des recherches prioritaires qui ne prend en compte une problématique que si elle est posée par au moins deux pays. Le manioc a été retenu comme une plante prioritaire dans l'axe de la sécurité alimentaire pour les six pays de la CEMAC. Les aspects : technique culturale, amélioration variétale, protection phytosanitaire, transformation et commercialisation sont les domaines où les activités sont à développer.

Ce projet fait suite à une action commencée par l'IITA à travers l'introduction des variétés résistantes à la mosaïque africaine mais dont les résultats n'ont pas été probants jusqu'ici, et à une action initiée en RCA (projet CORUS) et dont la démarche proposée dans la détermination et la caractérisation inspirera la méthodologie à appliquer pour ce projet dans certains de ses aspects de recherche. Elle va contribuer à alimenter et renforcer les programmes nationaux de développement des racines et tubercules (PNDRT) initiés dans certains pays de la région.

2.3 Groupes cibles et les bénéficiaires finaux, ainsi que leurs besoins et contraintes et la façon dont l'action répondra à ces besoins

Trois groupes sont ciblés : (i) les petits producteurs et transformateurs constitués principalement de femmes, (ii) les structures de recherche des six pays de la CEMAC, (iii) les structures de vulgarisation Les bénéficiaires finaux sont les petits agriculteurs et transformateurs, principalement les femmes qui constituent la frange la plus fragile de la société, au regard de leur niveau d'exposition élevé au risque d'aggravation de la pauvreté et de la faim, ainsi que des contraintes auxquelles elles font face dans l'activité de production et de transformation traditionnelle du manioc.

Les besoins essentiels sont : (i) des variétés performantes et résistantes ou tolérantes à la maladie de la mosaïque africaine du manioc, des itinéraires techniques de production et des techniques de transformation performants pour les petits producteurs et transformateurs (ii) , une animation scientifique sur cette culture au niveau régional (SNRA), des financements pour les chercheurs et (iii) des fiches techniques, de la formation et un accompagnement sur certains aspects techniques pour les organisations paysannes et les ONG

Au niveau régional, l'action va contribuer à créer une masse critique de chercheurs et un réseau de recherche sur manioc, ce qui donnera aux chercheurs la possibilité de générer des innovations dans une nouvelle approche qui implique les petits producteurs et les connaissances traditionnelles. Les innovations produites, seront mises à la disposition des petits producteurs et transformateurs afin d'améliorer les niveaux de production grâce à la diffusion des informations techniques par les vulgarisateurs (OP et ONG).

Le processus participatif se basera sur une méthodologie de travail direct expérimentée déjà par le PRASAC dans des projets antérieurs. Ce processus fait intervenir les chercheurs, les ONG et développeurs et les petits producteurs à travers les Comités Recherche Développement dans la détermination des contraintes à la production. Les producteurs participent à la mise en œuvre des activités de recherche et à l'évaluation des résultats acquis et aux choix des innovations à diffuser. Les vulgarisateurs prennent le relais de la diffusion.

2.4 Éléments de valeur ajoutée spécifiques

La mise en œuvre de cette action aura pour effet de contribuer à développer chez les producteurs ruraux les bonnes pratiques des techniques culturales en intégrant les approches de la conservation de

la fertilité des sols. Par ailleurs, elle permettra de contribuer à l'accroissement des revenus des femmes qui sont, pour une grande part d'entre elles en zones rurales, les principales productrices de manioc. La mise en place d'une plate forme et la mise en commun d'un réseau de recherche sur le manioc dans toute la zone CEMAC seront également des acquis importants et une innovation dans les systèmes de recherches développement

3. DESCRIPTION DE L'ACTION

Le manioc constitue une des bases de l'alimentation des populations de la zone CEMAC. Sa culture s'étend de la zone forestière à la zone des savanes sahéliennes. La baisse de fertilité des sols, les infestations des ravageurs et des maladies affectent considérablement la productivité des systèmes de culture. La conservation du manioc pose d'autre part des problèmes importants aux producteurs. A cela s'ajoutent les changements climatiques dont les effets sont observables sur les régimes pluviométriques des zones soudano-sahéliennes. Par ailleurs, les produits transformés dont la qualité est approximative rend difficile l'intégration de ces produits dans le marché.

Les objectifs de cette action concernent principalement l'augmentation de façon durable de la productivité des systèmes de culture à base de manioc, l'amélioration de la conservation et de la qualité du manioc, la diversification des produits de transformation et l'intégration aux marchés. L'action intégrera les producteurs dans la démarche de recherche d'innovations, renforcera les capacités des systèmes nationaux de recherche et de développement et contribuera au final à la création d'une plateforme d'acteurs capables de se coordonner et de réagir aux problématiques de développement du manioc.

Les principales parties prenantes de cette action, coordonnées par le PRASAC, institution spécialisée chargée par la CEMAC de créer des plateformes régionales de recherche-développement, sont de trois types :

- les SNRA des six pays qui ont dans leurs programmes de recherche nationaux des activités de recherche sur le manioc (Université de Ngaoundéré et IRAD pour le Cameroun, ITRAD pour le TCHAD, Université de Bangui et l'ICRA pour la RCA, DGRST et ces centres pour le Congo, IRAF pour le Gabon, CICTE pour la Guinée équatoriale).
- Les Partenaires extérieurs : CIRAD (France), IITA Nigéria
- Des Organisations paysannes et les ONG de la zone CEMAC dont les activités intègrent l'encadrement des producteurs de la culture du manioc. La diffusion des innovations qui se fera à travers les organisations paysannes en s'appuyant sur le PROPAC qui a une assise géographique couvrant les pays de la zone CEMAC et des ONG locales de chaque pays telles que CAFOR et SAILD pour Cameroun.

Ces parties prenantes vont à terme constituer une plateforme manioc pour la zone CEMAC.

Les différentes activités du projet seront menées dans les six pays de la CEMAC, cependant dans un souci d'économie d'échelle, chaque module d'activités sera piloté par l'un des partenaires ayant une plus-value spécifique. Ces leaders devront impliquer systématiquement tous les partenaires du consortium. La communication tant physique (mobilité des chercheurs et des producteurs) que par internet occupera donc une place clef dans le processus de mise en place de la plateforme.

Les activités prévues dans le cadre de cette action comportent :

- des travaux de terrain (enquêtes sur le terrain, collectes des variétés de manioc, diagnostic concerté, tests des innovations)
- des travaux en milieu contrôlé et station expérimentale
- des activités de diffusion des innovations, de formation continue et diplômante et des visites d'échange

Les travaux de terrain débuteront par un diagnostic des situations afin de proposer des solutions ensuite testées avec les producteurs qui détermineront celles qui leur conviennent. Les innovations retenues par les producteurs feront l'objet d'une diffusion à une échelle plus large.

Les résultats attendus dans le cadre de cette action sont :

- La diffusion de variétés locales de manioc sélectionnées et adaptées au goût des producteurs
- La diffusion de référentiels sur les systèmes de culture (performances technico-économiques, diagnostic agronomique, contribution alimentaires, pratiques/logiques culturales, contraintes de production, impact environnemental, etc.)
- le diagnostic, la capitalisation et l'amélioration de la production de manioc
- l'amélioration et la gestion des opérations post-récoltes et intégration des produits de manioc aux marchés
- le Renforcement des capacités nationales des Etats de la CEMAC

PARTIE B. Formulaire complet de demande

I. INFORMATION GENERALE

Référence de l'appel à propositions	EuropeAid/128500/C/ACT/Multi
Intitulé de l'appel à propositions	Programme thématique pour la sécurité alimentaire (PTSA) Volet 1 – Recherche et technologie
Nom du demandeur:	PRASAC
Numéro d'identification ⁵ EuropeAid	TD-2009-COH-2309898074

II. L'ACTION

1. DESCRIPTION

1.3 -. Description de l'action et de son efficacité

1.3.1. – Position actuelle de la situation du manioc dans la zone CEMAC

a)- Les problèmes à résoudre et les débats sur le manioc

Les problèmes spécifiques à résoudre et les débats sur le manioc s'articulent essentiellement autour des thèmes suivants :

- Le système de culture de manioc est en pleine expansion de telle façon qu'elle occupe aujourd'hui la zone sahélienne. Il devient important pour la région CEMAC de mettre à profit les potentialités de développement de la production du manioc pour réduire l'insécurité alimentaire (comprenant la substitution à des cultures de rentes comme le coton dans des conditions spécifiques);
- Mise au point d'itinéraires techniques performants et durables réduisant les risques liés aux maladies et aux ravageurs. Aujourd'hui la mosaïque africaine du manioc constitue une véritable pandémie. Elle devrait faire l'objet de mise en place d'une stratégie de lutte co-construite avec le petit producteur de manioc pour en atténuer les dégâts sur la production de manioc.
- Appropriation des systèmes d'innovation, production, diffusion et appropriation des innovations par les petits producteurs ;
- Modalités de réduction des pertes post-récolte et gestion des risques nutritionnels et sanitaires : la consommation du manioc pose des problèmes nutritionnels liés à la pauvreté en protéines/sels minéraux mais également du fait de la toxicité cyanhydrique des variétés amères ; intégrer dans les critères d'amélioration variétale ;
- Intérêt d'investir dans les biotechnologies dans le contexte de l'Afrique Centrale, notamment dans l'optique d'une meilleure valorisation des variétés cultivées localement.

-

⁵ Voir la note de pas de page 2.

- Problèmes de changements climatiques : le manioc qui possède une capacité élevée d'adaptation au niveau des écosystèmes divers devrait offrir des alternatives positives dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en mettant au point des variétés adaptées à ces écosystèmes ;
- L'accompagnement de l'organisation des filières et du développement des circuits de commercialisation devrait permettre au manioc d'assurer une certaine durabilité de sa production dans cette zone :
- L'intégration des produits de manioc aux marchés devrait être un levier important pour soutenir cette durabilité.

b)- Les connaissances scientifiques disponibles

Le manioc est actuellement bien étudié au niveau international. Les principales collections sont conservées au CIAT (Centro Internacional de Agricultura Tropical, Colombie) et à l'IITA (International Institute of Tropical Agriculture, Nigeria, Uganda). Des collections nationales importantes existent également (Brésil, Inde, Thailande..). L'évolution et la gestion de la diversité du manioc cultivé a été étudiée dans différents milieux : Guyana (Pujol et al, 2007), Vanuatu (Sardos et al, 2008). Des programmes d'amélioration des plantes sont développés dans les centres internationaux et des instituts nationaux (Brésil, Cuba, Inde, Thailande, Nigeria) (Lebot, 2009). Leurs objectifs principaux concernent les caractères liés au rendement, à la qualité nutritionnelle, aux résistances aux maladies et ravageurs et, pour l'industrie, à la teneur et qualité de l'amidon. Les maladies et ravageurs du manioc sont également bien connus et des sources de tolérance/résistance sont identifiées pour beaucoup.

Au niveau agronomique, les besoins du manioc sont connus et des rendements de 20t/ha ont pu être maintenus pendant 19 ans de culture avec des apports adéquats (Howeler, 2002).

Pour la région de l'Afrique Centrale, les connaissances spécifiques concernent principalement :

- l'évaluation des performances technico-économiques de certains systèmes de production à base de manioc dans des contextes spécifiques ;
- des résultats d'essais agronomiques visant à tester des associations culturales en production de manioc (manioc/coton, manioc/maïs, associations relais avec de l'arachide ou du niébé, etc.);
- certains diagnostics agronomiques et quelques analyses de pratiques ;
- des informations en vue d'optimiser le contrôle de certains ravageurs (cochenille farineuse, acarien vert) et des pistes d'élaboration de stratégies de lutte intégrée contre les ravageurs et maladies ;
- des éléments sur la contribution du manioc à l'équilibre alimentaire des populations / l'organisation des filières.

c)- Les méthodes disponibles

Les méthodes disponibles peuvent être regroupées selon diverses thématiques :

- Diagnostic de pratiques : méthodes d'enquêtes semi quantitatives et participatives, indicateurs de performances technico-économiques, organisation des chantiers, etc.
- Transfert des innovations : plates-formes d'innovations variétales, champs écoles, parcelles de démonstration-formation, essais paysans, etc.
- Amélioration variétale : Outre la sélection traditionnelle, les techniques maîtrisées concernent notamment la culture *in vitro* du manioc (multiplication *in vitro*, embryogenèse somatique, micro propagation, culture de protoplastes) ainsi que les méthodes de régénération variétale par diverses voies biotechnologiques. La régénération des plantes par embryogenèse somatique est une méthode couramment employée pour franchir les barrières de reproduction naturelle (cf. par ex. Panman et al., 1989 ou encore Rou et al., 1992). La culture in vitro présente des avantages certains, notamment ceux relatifs au stockage dans un espace réduit et une accession variétale s'affranchissant des aléas climatiques. Les variétés africaines, considérées comme « résistantes » à la régénération, ont fait l'objet d'expériences d'adaptation de ces technologies par l'induction de l'organogenèse à partir des racines, des tiges ou des explants foliaires juvéniles. La régénération de plantes par voie d'embryogenèse somatique à partir des explants foliaires juvéniles de cultivars de maniocs africains, sud-américains et asiatiques a été réussie sur nombre de cultivars. La littérature est riche sur ces aspects : Murashige et Skoog, 1962 ; voir aussi Otabo et al., 1997 ou encore Westcott, 1981.
- Transformation : techniques de transformation en tapioca, gari, atiéké, cossettes, foufou, etc.

d)- Les réalisations déjà effectuées

Les réalisations déjà effectuées en lien avec cette action incluent :

- la mise en place de collections nationales comportant des variétés provenant de l'Institut International d'agriculture Tropicale (IITA) basé à Ibadan au Nigéria et des cultivars locaux : Gabon, 60 cultivars conservés au CIAM ; Congo, 200 clones in situ, 60 clones in vitro provenant de l'IITA et 100 cultivars locaux conservés au CERAG ; Centrafrique, 22 cultivars d'IITA et 142 cultivars locaux.
- la gestion d'une banque de gènes de manioc (expérience du Congo) ;
- divers essais d'amélioration variétale/multiplication par l'emploi de méthodes spécifiques (induction de l'organogenèse à partir des racines, tiges ou explants foliaires juvéniles ; régénération par voie d'embryogenèse somatique ; multiplication des clones de manioc à partir d'apex isolés in vitro ;
- la sélection de diverses variétés résistantes ou tolérantes aux bio-agresseurs et adaptées à des zones agro-écologiques spécifiques.
- un diagnostic phytosanitaire partiel en RCA, établi dans le cadre d'un projet CORUS
- la lutte biologique contre la cochenille farineuse du manioc (*Phenacoccus manihoti* Mathile Ferrero) et contre l'acarien vert (*Mononychellus tanajoa* Bondar).

e)- Les problèmes d'ordre scientifique et méthodologique et les opportunités à développer

Un travail de grande envergure sur la lutte contre la mosaïque africaine du manioc est nécessaire dans la région Afrique centrale. L'approche de lutte pratiquée est l'utilisation de la résistance variétale à travers des clones diffusés par l'IITA et la FAO, malheureusement ladite résistance se voit souvent contournée dans diverses agroécologies. Par ailleurs, ces variétés résistantes aux maladies majeures ne semblent pas toujours être adaptées localement, et donc sont parfois mal acceptées.

En outre, les connaissances agronomiques pour améliorer la production existent, mais elles ne sont pas applicables en l'état, à cause notamment des systèmes de culture non adaptés. La méthodologie employée est de partir du terrain pour proposer en participatif des améliorations adoptables par le petit producteur.

Les problèmes d'ordre scientifiques et méthodologique et les opportunités à développer peuvent se résumer comme suit :

- la caractérisation des variétés locales de leurs performances agronomiques et de leur potentiel constitue un thème à développer (caractérisation et documentation des savoirs traditionnels locaux)
- l'usage de l'outil moléculaire est absent dans l'amélioration variétale ou la gestion du germoplasme, les cultivars africains souvent qualifiés de « résistants » à l'embryogenèse somatique n'ont pas encore fait l'objet de recherches systématiques (faible connaissance des gènes impliqués) ; bloquent la capacité du PRASAC à trouver ces réponses
- l'analyse des problématiques phytosanitaires doit être complétée (explosion surprenante des maladies et ravageurs, mauvaise connaissance épidémiologique); les pratiques paysannes de gestion de la mosaïque africaine, pandémie importante actuelle, ont inévitablement une incidence sur la qualité et la valeur d'utilisation du manioc;
- les modalités de conduite durable de la culture de manioc (gestion de la fertilité, préservation de l'environnement) doivent encore être mieux connues ;
- on dénote de nombreuses lacunes d'information concernant le secteur post récolte.
- la structure de la demande et les déterminants commerciaux sont encore mal connus ;
- le développement des produits de transformation et leur intégration aux marchés demeurent lacunaires.
- en matière d'amélioration variétale, l'absence de banque de gènes est un handicap majeur. De plus, l'usage des biotechnologies reste à développer sur le manioc pour permettre d'explorer et de mettre à profit les nombreuses possibilités d'amélioration variétale.
- la mise en place de systèmes spécifiques de production et d'approvisionnement en matériel végétal sain devrait permettre de diminuer la pression phytosanitaire.
- d'une façon générale, malgré les avancées de la recherche dans divers domaines techniques, le transfert des innovations auprès des producteurs reste limité.

1.3.2. - Objectifs et hypothèses

La recherche proposée dans la présente action a pour objectif l'augmentation de façon durable de la productivité des systèmes de production des petits paysans du manioc, l'amélioration de la qualité du

manioc et des produits dérivés, et une meilleure intégration aux marchés. En considérant les débats actuels sur le manioc, les connaissances scientifiques disponibles au niveau de la sous région, les lacunes scientifiques et méthodologiques observées et les méthodes disponibles, la recherche proposée s'appuie sur l'hypothèse suivante. Une meilleure valorisation des variétés cultivées localement, une amélioration des référentiels techniques culturaux paysans, une lutte efficace contre les maladies et ravageurs du manioc et une bonne connaissance des usages et des marchés pour l'amélioration de la qualité des produits de manioc devront conduire à une production durable de manioc dans les pays de la CEMAC.

La CEMAC compte six pays qui sont : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad. Dans ce contexte, l'action se propose de contribuer à accroître durablement la productivité des exploitations productrices de manioc de cette région et de développer l'accès des producteurs aux marchés. L'action va travailler dans l'optique de mettre ensemble l'activité des partenaires dans une perspective régionale complémentaire de façon à créer des synergies.

1.3.3. – Le plan de travail

La stratégie de l'action se décline en projets eux-mêmes subdivisés en opérations. Pour ce faire, six projets ou modules sont mis en œuvre pour produire des résultats permettant la levée des contraintes associées à l'amélioration de la production du manioc dans la zone CEMAC. Ils conduisent à la réalisation des objectifs spécifiques de l'action ci-après.

a)- Gestion et coordination du projet

Ce module se charge des activités de gestion et de coordination des différentes activités engagées par l'action. Il réalise également l'animation scientifique au sein de l'action.

b)- Connaissance et valorisation des variétés cultivées localement

Ce module met un accent particulier sur les variétés cultivées localement, les usages et les savoirs traditionnels locaux pour une meilleure utilisation de la diversité génétique disponible, dans le but d'identifier, dans une démarche participative, des variétés performantes adaptées et adoptées par le petit producteur. Il permet en outre de disposer de banque de germoplasme et de base de données sur les variétés disponibles et, de mettre en place de programmes d'amélioration et de création variétale mieux orientés.

c)- Connaissance et amélioration des pratiques culturales paysannes

Ce module s'intéresse principalement à la mise au point des référentiels techniques des bonnes pratiques culturales adoptables par le petit agriculteur.

d)- Lutte contre les maladies et ravageurs

Ce module travaille sur une meilleure connaissance des maladies et des ravageurs du manioc, de leur impact sur la productivité et leurs répartitions dans la région de façon à mettre au point une stratégie de lutte intégrée, et diminuer l'impact des maladies et des ravageurs sur la production de manioc.

e)- Étude des usages et des marchés pour l'amélioration de la qualité des produits

Ce module s'intéresse notamment à lever les contraintes qui handicapent l'organisation et le développement des marchés de manioc. Il s'implique sur la mise en place, par les producteurs et les associations de producteurs, des stratégies de production adaptées au marché.

Les quatre modules b, c, d, et e sont des modules d'activités de recherche.

f)- Renforcement des capacités techniques et de la recherche de l'espace CEMAC

Ce module a comme finalité de renforcer les capacités techniques et de la recherche dans la zone CEMAC. Egalement, il se chargera, outre des formations continues, de courte durée ou diplômantes, de la mise en place de la plateforme de recherche et de technologies des savoirs faires locaux de la région.

1.4. Méthodologie

1.4.1- Les partenaires et leur rôle

Cette action pluridisciplinaire implique six pays de l'Afrique Centrale et mobilisera des scientifiques de différentes disciplines : agronomie, chimie, sciences humaines, génétique et virologie. Le demandeur, le PRASAC est une institution spécialisée sous-régionale de la CEMAC dont la mission est de faire émerger et de structurer des équipes de recherches capables d'apporter des réponses aux problèmes de développement rural. Le PRASAC a été créé en 2000 et a d'abord tester sa méthodologie de régionalisation de la recherche à l'échelle de l'écologie des savanes (Cameroun, Centrafrique et Tchad). Ses statuts ont été révisés en 2008 afin de permettre à l'institution d'étendre son action à l'échelle des six pays de la CEMAC. Le PRASAC met en œuvre des projets de recherchedéveloppement dans le domaine de la sécurité alimentaire, de la santé humaine et animale, de l'environnement et de la biodiversité sur financements de la CEMAC et de bailleurs extérieurs. Il s'appuie sur des partenaires nationaux des 6 pays (Instituts de recherche et Universités) pour mener les actions communes et promouvoir au final une recherche économe et efficace au service du développement. Les institutions partenaires de l'action au Sud (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) sont impliquées dans la vie du PRASAC, au travers notamment de son Conseil d'administration. Certaines équipes de ces institutions ont bénéficiés de synergies apportées par ce cadre de facilitation et d'animation régionale, mais, dans un contexte de crise alimentaire, il reste aujourd'hui à structurer des équipes capables de répondre aux enjeux, en particulier en ce qui concerne le Manioc, spéculation clef pour l'alimentation. Le PRASAC se positionne donc comme un cadre institutionnel fédérateur de mise en place de plateforme régionale de recherche-développement.

L'action associe un partenaire scientifique du Nord, le CIRAD, France (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) et un partenaire scientifique associé appartenant au groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, l'IITA (Institut Internationale d'Agriculture Tropicale) qui a le mandat sur le manioc en Afrique.

Structure organisationnelle, équipe et moyens proposée pour la mise en œuvre de l'action

Les organismes qui piloteront la mise en oeuvre des thématiques (sous le suivi-évaluation du PRASAC) associeront à leur action les différents pays partenaires et/ou associés afin de mutualiser les connaissances et contribuer à la création d'une plateforme de spécialistes sur le Manioc.

Thématiques	Organisme partenaire pilote
Connaissance et valorisation des Variétés	CERAG Congo + CIRAD
cultivées localement	
Connaissance et Amélioration des pratiques	ITRAD Tchad
culturales paysannes	
Lutte contre les maladies et ravageurs	CERAG Congo + IITA (associé)
Etude des usages et des marchés pour	ENSAI - Université de Ngaoundéré, Cameroun
l'amélioration de la qualité des produits	
Renforcement des capacités techniques et de la	Université de Bangui, Centrafrique
recherche dans la région CEMAC	

- Partenaire 1, Le CIRAD est un organisme français spécialisé dans la recherche agronomique pour le développement dans les régions tropicales et subtropicales. Il assurera dans ce projet une mission d'expertise en génétique végétale et technologie des produits et participera à la formation des scientifiques. Sa contribution consistera notamment dans l'encadrement des études de la diversité génétique utilisant des marqueurs de l'ADN (SSR) conduites par des doctorants du Sud et dans l'appui

scientifique au développement des programmes locaux de gestion et conservation de la diversité, et d'amélioration des plantes. Le CIRAD est également associé dans les secteurs de post récolte par l'encadrement de doctorants et l'appui scientifique aux programmes d'amélioration de la qualité des produits du manioc pour leur intégration dans les différents marchés (marchés nationaux, régionaux et internationaux). Contacts :

Marie- France Duval

CIRAD-Bios UPR Multiplication végétative

TA A-75 / 02 Avenue Agropolis 34398 Montpellier Cedex 5 - France

Tél: +33 4 67 61 75 31Secr.: +33 4 67 61 55 25Fax: +33 4 67 61 44 06

marie-france.duval@cirad.fr

Max Reynes, Directeur de l'Unité Mixte de Recherche « QUALISUD » ; Département PERSYST

CIRAD, TA B95/15, 73, rue J.F. Breton, 34398 Montpellier, Cedex 5, France

Téléphone: 33 (0)4 67 61 65 97; Télécopie: 33 (0)4 67 61 44 49

max.reynes@cirad.fr

<u>Références bibliographiques</u>:

SANCHEZ, T., SALCEDO, E., CEBALLOS, H., DUFOUR, D., MAFLA, G., MORANTE, N., CALLE, F., PEREZ, JC., DEBOUCK, D., JARAMILLO, G., MORENO, IX. 2009. Screening of starch quality traits in cassava (*Manihot esculenta* Crantz). Starch/Stärke, 61(1).

SARDOS J., McKEY D.B., <u>DUVAL M.F.</u>, MALAPA R., NOYER J.L., LEBOT V. 2008. Evolution of cassava (*Manihot esculenta* Crantz) after recent introduction into a South Pacific Island system. The contribution of sex to the diversification of a clonally propagated crop. *Genome*, 51 (11): 912-921.[20081030].

CEBALLOS, H., SANCHEZ, T., DENYER, K., TOFINO, A., ROSERO, E., DUFOUR, D., SMITH, A., MORANTE, N., PEREZ, JC., FAHY, B., 2008. Induction and identification of a small granule, high amylose mutant in cassava (*Manihot esculenta* Crantz). Journal of agriculture and food chemistry. 56(16). 7215-7222.

BORY S., LUBINSKY P., RISTERUCCI A.M., NOYER J.L., GRISONI M., <u>DUVAL M.F.</u>, BESSE P. 2008. Patterns of introduction and diversification of *Vanilla planifolia* (Orchidaceae) in Reunion Island (Indian Ocean). *American journal of botany*, 95 (7): 805-815.[20080718].

FERREIRA F.R., <u>DUVAL M.-F.</u>, COPPENS D'EECKENBRUGGE G., SANTOS CABRAL J.R., De BEM BIANCHETTI L. 2005. Coleta e uso de germoplasma de abacaxi. In : by Bruno Machado Teles Walter and Taciana Barbosa Cavalcanti (eds.). *Fundamentos para a coleta de germoplasma vegetal*. Brasilia : Embrapa, p. 242-278. (Recursos genéticos e biotecnologia).

Partenaires 2-6 : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad. Ce sont des institutions de recherche et des universités de 6 pays. Mais également, des OPA, des ONG, des producteurs privés et des producteurs individuels de ces pays sont parties prenantes de l'action. Tous les partenaires de ces pays ont une expertise en agronomie du manioc. Les scientifiques des pays partenaires seront responsables de l'organisation et de la réalisation d'activités de projet au niveau local.

- Partenaire 2: La Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST) au Congo

✓ Le Centre de Recherches sur l'Amélioration Génétique des Plantes (CERAG) dépend de la DGRST. Le CERAG travaille sur le manioc depuis 1986. Il s'intéresse aux variétés cultivées localement. Il a engagé des travaux de sélection du manioc et développé des protocoles d'assainissement de variétés, de multiplication *in vitro* des plantes et de conservation *in vitro* de germoplasme de manioc. Des protocoles de micropropagation ont également été mis au point. Ils ont notamment aidé à fournir des vitroplants assainis de manioc et divers appuis scientifiques et techniques aux différents projets de développement conduits au ministère de l'agriculture et de l'élevage, projets financés par le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA). Une collection vivante de 200 clones *in situ*, 60 clones *in vitro* provenant de l'IITA et 100 cultivars locaux sont conservés *in vitro* au CERAG. Contact :

Dr Joseph Mabanza

CERAG/DGRST BP 2499 Brazzaville, Congo

Tél. (242) 661 22 07

Jmabanza2002@yahoo.fr

Références bibliographiques :

MABANZA (J), OTABO (FR) et MAMBOU (JC) 2008 : Importance de la micropropagation des cultures vivrières dans l'approvisionnement en matériel végétal en milieu paysan. Comm. présentée au VIIIe simposio internacional de biotecnología vegetal. del 23 al 25 de abril del 2008, Villa Clara, Cuba. 6p

MBEMBA-MAKIZA (A), MABANZA (J), AKONO (I) et BONGO (D) 2006: La mosaïque africaine du manioc au Congo; étude du comportement des clones reçus de l'IITA. Comm.. Présentée au colloque sur la Problématique de la Production et de la Protection du Manioc face au Pathosystème de la Culture. 15-17 Mai 2006: Bujumbura (BURUNDI).

MABANZA (J) MAHOUKA (J) et BOUMBA (B) 2003 : Efficacité de production en racines amylacées chez quatre clones de manioc (Manihot esculenta Crantz) à Odziba (Congo Brazzaville). Annales de l'Université

MABANZA (J) & MAHOUKA (J) 2001 : Production des cultivars assainis de manioc (Manihot esculenta Crantz) en compétition avec l'enherbement. Cahier des Agricultures 2001 ; 10 : 41-43.

MABANZA (J), OTABO (FR) & MOUSSOUAMI © 2001 : Conservation in vitro du germoplasme des cultivars africains de manioc (*Manihot esculenta* Crantz). Bulletin de ressources phytogénétiques (IPGRI). 125 : 29-32.

✓ Le Centre de Recherches Agronomiques de Loudima (CRAL) dépend de la DGRST. Ce centre de recherche mène des travaux sur les cultures vivrières. Sur le manioc, notamment, il a pratiqué dans les années 80 et 90 des hybridations dans le but d'obtenir des variétés résistantes à la bactériose vasculaire. Ce centre dispose des terrains d'expérimentation et d'un réseau de stations secondaires dans le pays. Actuellement, le CRAL appui le Projet de développement rural du ministère de l'agriculture et de l'élevage (Proder) dans la production et fourniture des boutures saines de manioc. Contact :

Dr André Mbemba Makiza

Tél. (242) 665 13 86

E-mail: mbemba makiza@yahoo.fr

Référence bibliographique:

MBEMBA-MAKIZA (A), MABANZA (J), AKONO (I) et BONGO (D) 2006 : La mosaïque africaine du manioc au Congo ; étude du comportement des clones reçus de l'IITA. Comm.. Présentée au colloque sur la Problématique de la Production et de la Protection du Manioc face au Pathosystème de la Culture. 15-17 Mai 2006 : Bujumbura (BURUNDI).

- Partenaire 3 : l'Université de Ngaoundéré, Cameroun

L'Université de Ngaoundéré, dans sa mission fondamentale de production, d'organisation et de diffusion des connaissances scientifiques, culturelles et professionnelles, se structure autour de 7 établissements : Faculté des arts Lettres et Sciences Humaines (FALSH), Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP), Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG), Faculté des Sciences (FS), Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agro-Industrielles (ENSAI), Institut Universitaire de Technologie (IUT), Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire (ESMV). Ces établissements délivrent, selon le cas, des diplômes d'Ingénieur, de Master et de Doctorat. L'organisation et l'animation de la recherche se font à travers les Grands Programmes de Recherche Universitaire (GPRU) dont les principaux axes actuels portent sur : *i*) Le développement et la valorisation des ressources naturelles locales, *ii*) La nutrition et la santé, *iii*) La gouvernance, *iv*) Le développement de la Très Petite Entreprise (TPE), *v*) Le développement technologique y compris les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), *vi*) La culture et la société

L'action proposée intègre les axes i, ii, iv et v ci-dessus. Dans ce contexte, l'Intervention de l'Université de Ngaoundéré portera notamment sur :

- L'animation des activités de transformation du manioc, à travers les compétences humaines et logistiques de l'ENSAI (Pr. Robert NDJOUENKEU)
- La structure de la demande et l'analyse des marchés, à travers les compétences de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (Dr Aboubacar MFOPAIN)
- La spatialisation des données, à travers les compétences du Département de Géomatique de la FALSH (Pr. Michel TCHOTSOUA, M. Eric Joël FOFIRI)

Dans le cadre de ses formations d'ingénieurs, de Master et de Doctorat, les différents Départements impliqués dans l'action accueilleront des Master et doctorants en Technologie alimentaire, en Economie et en Géographie. Contact :

Pr. Robert Ndjouenkeu,

Département Sciences alimentaires et Nutrition, ENSAI, Université de Ngaoundéré, B.P. 455 Ngaoundéré, Cameroun.

Tél: +237 77 63 47 60; Email: rndjouenkeu@yahoo.fr

Références bibliographiques :

- 1. Bertrand TATSINKOU FOSSI, Frédéric TAVEA, Léopold NGOUNE TATSADJIEU, Céline JIWOUA, Robert NDJOUENKEU (2006). Etude de la flore bactérienne productrice d'amylases lors des fermentations naturelles des substrats amylacés. Séminaire National Matières premières Equipements et Qualité en Agroindustrie. ENSAI, Ngaoundéré, 5 7 Avril 2006
- KLANG Mathilde Julie, NDJOUENKEU Robert (2006). Caractérisation et potentiel de valorisation de l'amidon de sept variétés améliorées de manioc (*Manihot esculenta* crantz) de la province de l'Adamaoua. Séminaire National Matières premières – Equipements et Qualité en Agro-industrie. ENSAI, Ngaoundéré, 5 – 7 Avril 2006
- 3. Claire CERDAN, Robert NDJOUENKEU, Koumarou MBAYHOUDEL (2004). Valorisation des productions vivrières : place et rôle dans le développement économique des savanes d'Afrique centrale. Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures. 13(1), 85-90
- 4. NDJOUENKEU Robert, CERDAN Claire (2003). Impact de l'innovation technologique sur l'amélioration des systèmes alimentaires du nord Cameroun. In: I. D. Brouwer, A. S. Traoré, S. Trèche (éds), *Voies alimentaires d'amélioration des situations nutritionnelles en Afrique de l'Ouest*, Actes 2ème Atelier International, Ouagadougou, 23 28 novembre 2003. PP. 633-646.
- 5. Layla HAMADOU, NDJOUENKEU Robert, CERDAN Claire (2003). Processus d'apprentissage agroalimentaire : expérience des institutions de recherche et de formation au Nord Cameroun. Séminaire ALISA (Alimentations, Innovations et Savoir-Faire Agroalimentaires en Afrique de l'Ouest), Dakar, 11-13 mars 2003.
- 6. C. CERDAN, A. KAMENI, C. KENIKOU, R. NDJOUENKEU (2003). Quels dispositifs d'appui pour la promotion des petites entreprises agroalimentaires des savanes d'Afrique Centrale ? In : Jamin J.Y., Seiny Boukar L. (éditeurs), Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. N'Djamena, Tchad, Prasac, Cédérom.

Partenaire 4 : ITRAD

Créé en janvier 1998, l'Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD) a pour principales missions de :

- contribuer à la mise en œuvre de la politique de développement du pays ;
- réaliser toute recherche agronomique et technique nécessaire au développement de productions agricoles, forestières et halieutiques tout en assurant une gestion durable des ressources naturelles ;
- contribuer par apports scientifiques à l'identification des projets de développement rural ;
- assurer la production des semences et plants de base ;
- contribuer, par apports scientifiques, à la conservation des ressources phytogénétiques.

Dans le cadre de ce projet, la contribution de l'ITRAD portera essentiellement sur l'expérience des pratiques paysannes de culture et de transformation du manioc, mais aussi la gestion des ressources phytogénétique du manioc en termes de variétés introduites et variétés locale vis-à-vis des maladie et l'adaptation climatique.

Références bibliographiques

A review of cassava in Africa with country case studies on Nigeria....(en ligne) www.fao.org/docrep/009/a0154e/A0154E14.htm (24 novembre 2007).

Filière Technique Agricole (en ligne). <u>www.maep.gov.mg/fr/filtecmanioc.htm</u> (24 novembre 2007). Gaide. 1956. Le manioc au Tchad. pp. 159 – 172.

Hahn S. K. 1979. Les plantes à racines et tubercules tropicales. Amélioration et utilisation, IITA – Ibadan, 32 p. International Institute of Tropical Agriculture (IITA), 1990. Le manioc en Afrique tropicale. Un manuel de référence. 190 p.

International Institute of Tropical Agriculture (IITA), 1998. La mosaïque africaine, 32 p.

Naitormbaide M. 2000. Place du manioc dans les systèmes de production et sa promotion pour la sécurité alimentaire (cas de la préfecture du Logone Occidental). Mémoire CRESA, 74 p.

Naitormbaide M.; Nékouam N.; Djondang K.; Mbayoudel K. 2006. Rapport technique (campagne agricole 2006-2007) « Sélection et transfert des variétés de manioc tolérantes à la sécheresse et à la mosaïque africaine ». 21 p.

Partenaire associé: L'IITA: L'Institut International d'Agriculture Tropicale a le mandat sur le manioc en Afrique. Il est l'institution de recherche associé. L'IITA a notamment mis au point des nouveaux clones résistants à la mosaïque africaine de manioc et a développé également des travaux d'embryogénèse somatique sur le manioc. Il interviendra au niveau de la mise à disposition de l'action des clones résistants à la mosaïque africaine de manioc et au niveau de la sélection participative des variétés. Il constitue en outre une structure privilégiée pour la formation des différents chercheurs de l'action pour ce qui est de la sélection participative de l'embryogénèse somatique.

1.4.2.- Résultats spécifiques attendus

Dans tous les pays participants, les résultats attendus de cette action sont notamment :

- . Mise en réseau entre les scientifiques
- . Formation de partenariat de collaboration entre les parties prenantes (chercheurs, vulgarisateurs, ONG, associations, petits producteurs de manioc ;
- . Connaissance du germoplasme disponible localement ;
- . Mise en place d'une banque de germoplasme et une BDD constitutives de la plate forme régionale
- . 40 à 50 variétés performantes diffusées au niveau de chaque pays
- . Adoption par le petit producteur des variétés performantes conformément à ses usages
- . Au moins 10 variétés adoptées au niveau de chaque pays
- . Diffusion des référentiels techniques de bonnes pratiques culturales.
- . Mise en place d'une stratégie de diffusion de matériel sain de plantation
- . Innovations en vue de réduire les pertes de stockage et améliorer la qualité de conservation,
- . Mise en place par les petits agriculteurs des stratégies de production adaptées au marché
- . Mise en place d'une veille des marchés au niveau de la plate forme régionale sur le manioc
- . Constitution d'un pôle de compétences et émergence d'un réseau sous-régional de recherche en partenariat servant de fondation à la création d'un centre d'excellence scientifique sur le manioc.

1.4.3.- Les produits spécifiques attendus livrables par l'action

a)- Gestion et coordination du projet

- 1. Développement d'un site Web
- 2. Exécution des obligations financières, administratives et de coordination.
- 3. Production et diffusion de rapports annuels.
- 4. Suivi des activités du projet
- 5. Mise en place d'une plate-forme CEMAC

b)- Connaissance et valorisation des variétés cultivées localement

- . Liste des variétés collectées, décrites et caractérisées
- . Collections de manioc nationales :
- . Description des variétés sélectionnées ;
- . Liste de variétés de manioc adoptées dans les pays par le petit agriculteur
- . Banque de germoplasme régionale en place et de base de données sur les variétés disponibles.
- . Deux articles publiés dans les revues internationales

c)- Connaissance et amélioration des pratiques culturales paysannes

- . Base de données référencées ;
- . Fiches techniques sur les itinéraires améliorés
- . Diffusion des référentiels techniques des bonnes pratiques culturales auprès du petit producteur

d)- Lutte contre les maladies et ravageurs

. Les maladies et les ravageurs ayant un impact sur la productivité du manioc sont identifiées et leurs répartitions dans la région connues

- . Différentes souches de virus de la mosaïque africaines caractérisées
- . Méthodes de lutte intégrée diffusées
- . Stratégie de diffusion du matériel de plantation sain mise en place

e)- Étude des usages et des marchés pour l'amélioration de la qualité des produits

- . Les contraintes des activités post récolte du manioc sont analysées et identifiées
- . Fiches techniques sur les procédés de transformation adaptés et applicables par le petit producteur
- . Des stratégies de production adaptées au marché sont mises en place par les producteurs et les associations de producteurs
- . Mise en place d'une veille des marchés au niveau de la plate forme régionale sur le manioc

f)- Renforcement des capacités technique et de la recherche de l'espace CEMAC

- . Chercheurs généticiens et phytopathologistes formés
- . Ingénieurs, masters et techniciens formés (agronomie, transformation, économie, amélioration des plantes, phytotechniciens...)
- . Agents de développement formés
- . La plateforme de recherche et de technologies des savoirs faires locaux de la région CEMAC est opérationnelle

1.4.4.- Les activités mises en œuvre.

a)- Module 1: Gestion et coordination du projet

Le PRASAC, fort de son expérience en matière de régionalisation de la recherche, assurera la gestion et la coordination de l'action. L'objectif de ce module, l'un des mandats du PRASAC, est de faire émerger, au travers de cette action, une plateforme régionale sur le Manioc capable de répondre aux enjeux actuels et futurs et d'apporter des premiers éléments de solution à la sécurité alimentaire au travers des différents modules de l'action. Un chef de projet sera recruté spécifiquement, ainsi qu'un gestionnaire régional au niveau régional à la Direction Générale du PRASAC. Sous leurs contrôles, la gestion de l'action sera déléguée au niveau national auprès des partenaires de l'action au travers d'un animateur national et d'un comptable. Le Chef de projet sera chargé de coordonner la réalisation des rapports annuels d'activités et financiers, d'assurer l'animation scientifique, la diffusion de l'information (création d'un site Web de la plateforme Manioc), la coordination de la formation des différents bénéficiaires, en veillant à la bonne utilisation des fonds. La gestion financière impliquera la mise en place de procédures spécifiques régionalement et nationalement sur la base de budget annuel, d'envoi de trésorerie trimestriellement, de remontées des pièces justificatives et de la réalisation d'audits financiers. Dès le début du projet, des moyens seront alloués pour réaliser les formations nécessaires en matière de gestion et d'animation de projet. La Coordination de l'Action impliquera la mise en place de dispositifs d'animation scientifique (plan de travail, rapports de missions, rapports annuels, échanges mensuels avec les animateurs des différents modules...), d'un contrôle des activités par le Développement (Comités recherche-développement), d'un comité scientifique et d'un comité de pilotage qui se réuniront annuellement. Les dispositifs d'animation scientifique, le comité scientifique et les Comités Recherche-Développement constitueront les bases de création d'une plateforme régionale sur le Manioc. Les moyens indispensables pour créer et faire vivre ses synergies impliqueront:

- Des tournées dans les différents pays partenaires : semestrielles pour le chef de projet et annuelles pour les animateurs de modules et les partenaires du CIRAD
- Des échanges fréquents par internet : ce qui nécessitera l'achat d'Antenne Satellite chez les partenaires et le demandeur ; de même que d'équipements informatiques.
- Des frais pour l'organisation d'une réunion de lancement de l'Action, des Comités Recherchedéveloppement, des Comités scientifiques, des Comités de pilotage, et de restitution des travaux au travers d'un colloque final de projet.

Les autres moyens nécessaires à la réalisation des activités de terrain concernent le matériel roulant (un véhicule 4x4 par partenaire, des motos), des équipements scientifiques.

b)- Module 2 : Connaissance et valorisation des variétés cultivées localement

1)- Activité 1 : Inventaire des variétés cultivées localement

11- Objectifs:

- Collecte des variétés cultivées localement
- Banque de germoplasme des variétés cultivées localement

12 – Description des travaux :

Cette action commence dès la première année. Au niveau de chaque pays des cultivars utilisés par le petit producteur seront collectés. Le matériel collecté sera envoyé au CERAG à Brazzaville pour des travaux d'assainissement et d'introduction en vitrothèque. Des collections d'évaluation seront par la suite ré-introduites à partir de matériel sain et homogène. Au cours de la végétation, le matériel en collection fera l'objet de description morphologique et d'évaluation phytosanitaire avant les récoltes qui interviennent à 12 mois. Chaque cultivar fera l'objet d'une fiche où seront reportées toutes les informations relatives au cultivar (caractéristiques morphologiques, comportement phytosanitaire, rendement de la parcelle, etc.)

13 – Produits : Cultivars locaux collectés et décrits ; Banque de germoplasme nationale ; Banque de germoplasme régionale ; Cultivars locaux assainis.

2)- Activité 2 - Enquêtes sur culture et usage des variétés

21 – Objectifs:

- Connaître les savoirs faire locaux en matière variétale
- Mieux connaître les interventions du petit producteur dans la sélection participative

22 – Description des travaux :

Une équipe d'enquêteurs composée de généticien, d'évaluateur et de sociologue est chargée de cette activité qui peut être conduite en même temps que l'activité de collecte. Les principales données enregistrées ici sont la conduite des cultures en termes de choix et de mode de culture dans le système d'exploitation, choix de types variétaux, finalité et usage, nombre de variétés par exploitation, types d'utilisation selon la variété, etc.

23 – Produits: Types variétaux utilisés connus; usages et types d'exploitation caractérisés.

3)- Activité 3 : Caractérisation du germoplasme

3.1.- Objectifs:

- Documentation du germoplasme disponible
- Connaissance de la variabilité génétique du germoplasme
- Classement des cultivars selon les usages

3.2.- Description des travaux

Lors de la collecte, des feuilles de chaque accession seront prélevées, séchées et centralisées au Cirad pour réaliser les études de diversité génétique. Des marqueurs microsatellites sont disponibles et ont déjà été utilisés au Cirad pour des études de diversité (Sardos et al, 2008 et 2009). Ces marqueurs pourront être complétés par des DaRts, pour lequel le laboratoire dispose d'une expertise. D'autres marqueurs (EST-SSRs) pourront égélement être définis en se basant sur le récent séquençage du génome du manioc (www.phytozome.net/cassava). Les analyses moléculaires seront conduites par un doctorant du Sud. La caractérisation agromorphologique sera effectuée en utilisant le dispositif mis en place dans l'activité 1 (Inventaires des variétés cultivées localement). Les données enregistrées dans l'activité 2 viennent compléter l'ensemble de la caractérisation et alimenteront la base de données régionale.

3.3.- Produits : Cultivars locaux documentés (BDD) ; variabilité génétique des cultivars utilisés localement connus ; cultivars classés suivant les usages.

4)- Activité 4 : Evaluation participative et mise à disposition du matériel sain (diffusion)

4.1.- Objectifs

- Associer le petit producteur au choix des variétés
- Mettre à la disposition du petit producteur des variétés performantes adaptées

4.2.- Description des travaux

Cette activité utilise les résultats obtenus dans les activités précédentes. Les parcelles des collections nationales fourniront du matériel végétal pour conduire des essais variétaux en année 2. Chaque essai

national comptera une vingtaine de cultivars sélectionnés dans la collection sur la base d'un premier cycle de caractérisation/évaluation Les essais sortiront en fin d'années 10 cultivars performants par pays : soit 10 cultivars x 6 pays = 60 cultivars. Les travaux d'assainissement et d'introduction en vitrothèque engagés en première année permettront de dégager par multiplication rapide in vitro 12 plantes par cultivar, soit : 12 plantes x 60 cultivars = 720 plantes. Ainsi 800 plantes seront envoyées à chaque pays. Par conséquent $800 \times 6 = 4.800$ plantes seront produites et envoyées dans les pays pour mettre en place un dispositif de sélection participative de variétés. Ce dis positif qui prend réellement corps en année 3 et 4 associer étroitement le petit producteur. Ce dis positif qui compte 10 cultivars performants de chaque pays constitue une opportunité d'engager une évaluation globale du germoplasme dont dispose la zone CEMAC

4.3.- Produits : Assainissement du germoplasme régional ; sélection participative des variétés ; au moins 10 variétés performantes adoptées par pays ; 60 variétés performantes sélectionnées au niveau régional ; cultivars assainis distribués chez le petit producteur.

5)- <u>Activité 5 : Amélioration/création variétales (hybrides par voie traditionnelle et biotechnologique)</u> 5.1. – Objectifs :

. A partir des savoirs locaux, cultures et usages mettre au point des variétés adaptées au système d'exploitation des petits producteurs

5.2.- Description des travaux :

Cette activité utilise les résultats obtenus au niveau des activités précédentes. Elles vont générer suffisamment d'informations utiles sur l'adaptabilité des cultivars, la productivité, les résistances à la sécheresse, les aptitudes à la transformation, etc. qui sont capitalisées dans ce programme d'amélioration/ Création variétale mis en place. L'activité sur la lutte contre les maladies et les ravageurs aura permis l'identification des sources de résistance capables d'être utilisées dans les travaux d'amélioration, soit par hybridation traditionnelle à Loudima ou par embryogénèse somatique au CIAM au Gabon. Une base de 60 cultivars performants sera établie au CRAL pour constituer des géniteurs. Des hybridations seront conduites en 4eme année et vont produire des descendances qui sont analysées en 5eme année. Au CIAM des techniques d'embryogénèse somatique sont maîtrisées en premières et deuxième année. Leur application sur les cultivars issus de la sélection participative intervient en 3e et 4e année. Des plantes régénérées seront évaluées en 5e année. Les hybrides et cybrides obtenus pourront constituer la base de populations améliorées susceptibles d'entrer dans un processus de sélection récurrente

5.3.- Produits : Hybridations réalisées et produits hybrides analysés ; maîtrise de l'outil biotechnologique ; régénération par embryogénèse somatique des variétés cultivées localement ; lancement du programme d'amélioration.

c)- Module 3 : Connaissance et amélioration des pratiques culturales paysannes

1)- Activité 1 : Enquêtes au près des paysans en matière de savoirs locaux sur les pratiques culturales 11- Objectifs :

- caractériser les pratiques et les logiques des producteurs de manioc

12 – Description des travaux :

Cette activité commence dès la première année dans chaque pays de la zone CEMAC. Elle sera menée par une équipe d'enquêteurs composée d'agronomes et socio-économistes avec la participation des producteurs de manioc des localités échantillonnées représentatives des zones de culture du manioc. Les principales données des savoirs locaux enregistrées ici sont les itinéraires techniques, la gestion de la fertilité des sols, du calendrier agricole, du marché du manioc.

13 – Produits : Pratiques culturales caractérisées ; logiques des producteurs analysées et connues.

2)- Activité 2 - Diagnostic concertée des pratiques culturales de systèmes de culture à base du manioc

- 21 Objectifs:
 - évaluer les performances technico-économiques des pratiques culturales
 - identifier les contraintes de production
 - évaluer les impacts environnementaux (liés aux pesticides, engrais, émissions...)

22 – Description des travaux :

L'activité 2 sera menée par une équipe d'enquêteurs composée d'agronomes et d'économistes avec la participation des producteurs. Elle comportera une évaluation en plein champ des activités agricoles des producteurs à travers un recensement des résultats agronomiques de chaque pratique culturale sur la production du manioc et l'identification des points faibles de chaque itinéraire technique.

23 – Produits : Performances des pratiques culturales évaluées ; contraintes identifiées.

3)- Activité 3 : Recherche des améliorations

3.1.- Objectif:

- proposer des améliorations de techniques de production

3.2.- Description des travaux

Cette activité interviendra après les deux premières et se fera aussi avec la participation des producteurs. Elle s'appuiera sur des dispositifs d'essais où seront testées les innovations à apporter dans les différentes conditions agro-écologiques. Les producteurs vont évaluer et feront le choix de celles qui peuvent être diffusées.

3.3.- Produits : Techniques culturales améliorées ; référentiel de bonnes pratiques élaboré.

d)- Module 4: Lutte contre les maladies et ravageurs

1)- Activité1. : Diagnostic phytosanitaire du manioc dans les pays

1.1.- Objectif:

- Connaître l'importance et la distribution des principales maladies et ravageurs impliqués dans la baisse de la production du manioc dans la sous région.

1.2.- Description des travaux

Des enquêtes extensives seront réalisées dans tous les bassins de production dans des champs de manioc choisis au hasard et dont la position géographique sera enregistrée à l'aide d'un GPS. Dans chaque champ considéré, des observations seront réalisées. Elles concerneront l'incidence et la sévérité des attaques ainsi que le niveau d'infestation des ravageurs ; de même que la présence ou l'absence de certains organismes susceptibles de contrôler les principaux ravageurs. Elles concerneront également les variétés cultivées, les associations culturales et l'écologie (champs de forêt ou de sayane).

1.3.- Produits : Maladies et ravageurs du manioc connus ; virus des principales maladies identifiés.

2)- Activité2. - Études épidémiologiques et de prévalence de la mosaïque

2.1.- Objectif

Connaissance des facteurs clé intervenant dans le développement et l'extension de la mosaïque

2.2.- Description des travaux

Cette activité prendra en compte les facteurs suivants : proximité de la source de l'inoculum local, quantité de l'inoculum primaire, caractéristiques du vecteur (abondance et taux de virulence). Les caractéristiques des variétés améliorées et celles cultivées localement par le petit producteur seront également relevées.

2.3.- Produits : Mode de gestion et principaux facteurs de développement des maladies connus.

3)- Activité 3. - Collecte et caractérisation des souches virales

3.1.- Objectif

-Connaissance des souches virales impliquées dans la mosaïque africaine du manioc

3.2.- Description des travaux

Dans tous les champs enquêtés, des échantillons de feuilles de manioc présentant des niveaux sévères de mosaïque seront prélevés en vue d'en extraire l'ADN viral qui permettra d'identifier et caractériser les virus responsables des attaques par la technique faisant recours aux biotechnologies végétales (PCR et RFLP), mise au point par l'IITA et permettant d'identifier les virus responsables des deux maladies à partir d'un même échantillon d'ADN.

3.3.- Produits : Séquençage et identification des virus réalisés ; diversité génétique connues.

4)- Activité 4. – Analyse de la représentation des agriculteurs, des attaques et des modes de gestion des maladies

- 4.1.- Objectif
- Connaître la représentation et le comportement du petit agriculteur face à la maladie,
- mettre au point par la méthode participative, des modes de gestion adaptées
- 4.2.- Description des travaux

Sur la base des enquêtes menées aussi bien sur les pratiques culturales, les différentes variétés utilisées, le rythme d'exécution des travaux d'entretien, et les options d'utilisation des produits de manioc, des analyses de comportement du petit producteur face à la maladie seront faites. Elles seront réalisées au niveau des villages de base identifiés dans chaque pays.

4.3.- Produits : Mode de gestion de la maladie par le petit producteur connue

5)- Activité 5. Identification avec les petits agriculteurs des améliorations et méthodes de lutte respectueuses de l'environnement et diffusion

5.1.- Objectif

Mettre en place dans la région un réseau de producteurs de matériel sain de plantation

5.2.- Description des travaux

Dans chaque pays 30 villages de base seront identifiés. Des groupes de producteurs seront mis en place. Cette activité interviendra au niveau des associations et des organisations paysannes agricoles ainsi qu'au niveau du petit producteur individuel. Des formations seront données sur la gestion des risques phytosanitaires (méthodes de lutte contre les maladies et ravageurs, méthode de sélection de boutures saine pour l'établissement de nouvelles plantations).

5.3.- Produits : Associations de producteurs et organisations paysannes agricoles créées ; producteurs en association et individuels formés aux méthodes de prévention et de lutte contre les maladies et ravageurs dans au moins 30 villages au niveau de chaque pays ; nouvelles méthodes de lutte intégrée et respectueuse de l'environnement adoptées d'une manière participative.

6)- <u>Activité 6. - Former les petits agriculteurs et les agents de développement aux techniques de production du matériel sain de plantation</u>

6.1.- Objectif

Améliorer les compétences techniques des paysans et des agents de développement.

2.- Description des travaux

A partir des fiches techniques de formation élaborées, organiser des formations en cascades des facilitateurs, des formateurs (animateurs endogènes) et des petits producteurs sur la gestion de la culture du manioc et sur les techniques de multiplication/assainissement pour l'obtention de boutures saines de manioc. Cette formation sera faite selon méthode participative et pourra être étendue au niveau des villages avec la participation active des organisations paysannes agricoles.

3.- Produits : Compétences techniques des paysans et agents de développement améliorées ; niveau de prévalence des maladies réduit.

e)- Module 5 : Étude des usages et des marchés pour l'amélioration de la qualité des produits

Activité 1. Structure de la demande et analyse des marchés du manioc

1.1. Objectif: Évaluer:

- la structure de la demande de consommation en produits frais et transformés sur les marchés ruraux et urbains, avec prise en compte des habitudes de consommation et des usages des produits.
- la part de la production de manioc affectée au marché (distribution et transformation)
- la capacité de la production de manioc à répondre à la demande du marché (transformation, distribution, consommation)
- les impacts environnementaux liés à la production et à la distribution du manioc

1.2. Description des travaux :

- enquêtes auprès des opératrices en fonction des produits et des régions sur leurs capacités actuelles de production et les différents circuits de commercialisation
- enquête de consommation des produits de transformation du manioc dans les centres urbains
- relevé des différents prix sur les divers marchés (informels, ruraux, urbains, etc.)

- Evaluation des plus-values formées par le secteur post-récolte (stockage, produits transformés, etc.)
- 1.3. Produits : Types de produits, usages et répartition spatiale décrits ; flux, niveau de consommation et substituabilité des différents produits connus ; facteurs de variation des prix identifiés.

Activité 2. Diagnostic des structures, des procédés et des conditions de transformation du manioc

2.1. Objectif : obtenir des connaissances sur les structures et procédés de transformation du manioc (caractéristiques, contraintes et dynamique et impacts environnementaux), hiérarchiser les contraintes, affiner les hypothèses de recherche sur les thématiques jugées prioritaires par les acteurs du développement.

2.2. Description des travaux :

- Identification des principales zones de production et de transformation du manioc dans les différents pays de la CEMAC
- Entretiens orientés avec les acteurs et les consommateurs dans le but d'identifier les principales évolutions du manioc et des produits dérivés
- Caractérisation des unités de transformation impliquées dans les zones identifiées (types, organisation, procédés, moyens techniques et humains, conditions de transformation, contraintes, points forts, points faibles, potentialités, impacts environnementaux....)

2.3 Résultats et produits

- Cartographie des structures de transformation du manioc dans la CEMAC, avec indication de leur importance relative dans les différentes régions
- Catalogue descriptif des produits de transformation du manioc, couplé éventuellement à leurs spécificités régionales
- Liste hiérarchique des problèmes techniques, de qualité et d'impacts environnementaux rencontrés par les opérateurs, ainsi que des pratiques de gestion individuelle ou collective de cette qualité
- Orientation de la recherche de solutions techniques aux problèmes rencontrés (Activité 5.4)

Activité 3 : Perception, gestion de la qualité des produits et organisation des acteurs

3.1. Objectifs:

- Appréhender la perception de la qualité des produits du manioc, leurs modes de consommation et les attentes des consommateurs
- Identifier les pratiques de gestion individuelle et collective de cette qualité par les transformateurs, ainsi que les stratégies mises en œuvre dans ces pratiques. Il s'agira, dans ce dernier cas, d'analyser les processus de coordination existant entre les actrices et d'en dégager les conditions favorables à leur émergence.
- 3.2. Description des travaux : l'opération sera conduite sur les principaux marchés de distribution des produits du manioc de la CEMAC, sous forme d'entretiens dirigés avec des groupes ciblés et d'études de cas en fonction des types de produits auprès d'un échantillon de productrices et de consommateurs. Les entretiens avec les groupes ciblés permettront de poser des hypothèses sur les attentes de qualité en relation avec les types de produits et leurs modes production et de consommation. Ces hypothèses seront ensuite validées dans les études de cas.
- 3.3. Produits : Mode de gestion de la qualité des produits et organisation des acteurs connus

Activité 4 : Caractérisation technologique et de la qualité des produits du manioc

4.1. Objectifs:

- Identifier les critères physico-chimiques, nutritionnels et hygiéniques les plus représentatifs de la qualité des différentes variétés de manioc et des produits dérivés
- Relier les résultats aux différentes variétés de manioc et à la perception de la qualité des produits
- Définir l'influence des principaux paramètres agronomiques et de procédé sur la qualité des produits, et établir ainsi la relation entre pratiques traditionnelles et qualité des produits
- Mettre en œuvre des essais d'amélioration des procédés de transformation, à partir de l'identification des facteurs technologiques de non qualité résultant de l'observation critique des procédés pratiqués, et de l'étude de la relation procédés qualité

- 4.2. Description des travaux : analyses de laboratoire et essais en station-pilote pour établir : la pertinence et le rendement des pratiques traditionnelles, ainsi que l'impact des outils technologiques utilisés. Les activités seront menées en association avec les acteurs qui, au préalable auront validé les contraintes identifiées et les essais de d'amélioration proposées. Cette validation se fait sur la base d'une restitution des résultats des observations et des analyses effectuées. L'intérêt étant de partager avec les acteurs la responsabilité des activités engagées.
- 4.3. Produits : Caractéristiques physico-chimiques des différents produits connus ; paramètres de procédé dans le déterminisme de la qualité définis ; protocoles techniques améliorés.

Activité 5 : Expérimentation d'innovations avec les acteurs de la transformation

5.1. Objectif : Identifier et diffuser avec le petit agriculteur les améliorations techniques de production et de transformation permettant d'obtenir des produits de qualité adaptés au marché

5.2. Description des travaux :

Des solutions techniques ou organisationnelles inhérentes aux activités précédentes, seront présentées et critiquées par un panel de consommateurs et des groupes de transformatrices. Des enquêtes de consolidation seront menées auprès de ces acteurs pour affiner les propositions et en préciser l'intérêt et les limites. Ces résultats validés avec les opérateurs seront transposés dans leurs systèmes de production et pourraient prendre aussi bien la forme de recommandations que de modifications technologiques ou organisationnelles, ou encore d'échange de savoir-faire fondé sur un déplacement des opératrices vers des sites ou ateliers disposant de pratiques améliorées.

5.3. Produits : Productivité et organisation des opérateurs de la transformation améliorées.

f)- Module 6 : Renforcement des capacités technique et de la recherche de l'espace CEMAC

1)- Activité 1 : Formations diplômantes

11- Objectifs:

Augmenter les masses critiques de recherche permettant de relever le défi de la sécurité alimentaire par la formation :

- des chercheurs dans les domaines de la génétique, de la phytopathologie et de la socioanthropologie ;
- des Ingénieurs, masters et techniciens en agronomie, transformation, économie, amélioration des plantes, phytotechnie, etc.

12 – Description des travaux :

Il s'agit de renforcer le capital humain, un des éléments essentiels au développement agricole. Cette activité commencera dès la première année par la sélection des meilleurs candidats (titulaires du Bac pour les techniciens, de Licence pour les ingénieurs et masters, de masters ou DEA pour les thèses), l'identification des établissements dans lesquels ils seront inscrits et les demandes de préinscriptions. Pour ces formations, il faut distinguer deux cas : les candidats qui seront formés dans leurs pays et ceux qui iront à l'étranger. Chaque candidat devra fournir au moins deux fois par an un rapport d'évolution de ses études. Pour les candidats en thèse, 3 ateliers d'appui (à raison d'un atelier par année de thèse) seront organisés, afin de leur permettre de bénéficier des contributions de chercheurs seniors. Ces derniers proviendront des institutions partenaires de ce projet.

13 – Produits : 7 thèses soutenues ; 18 ingénieurs et masters, 30 techniciens et 50 agents de développement formés.

2)- Activité 2 : Formation continue

21 – Objectifs:

Formé des agents de développement aux techniques de laboratoire et de gestion des données (gestion des BDD, culture in vitro, assainissement, analyse en laboratoire, analyse des données, Administration de sites web)

22 – Description des travaux :

Cette activité qui débutera dès la première année, sera organisée en sessions de formation de 3 à 6 semaines, regroupant une dizaine de participants. Une dizaine de sessions sont prévues au cours du projet. Les modules seront conçus et dispensés par des spécialistes locaux ou extérieurs des domaines ciblés. Les candidats à ces formations seront sélectionnés et proposés par des institutions de recherche

et de développement parmi leurs agents les plus brillants. A l'issue de chaque session, des attestations seront délivrées à chaque participant.

23 – Produits : Une cinquantaine d'agents de développement formés aux techniques ciblées.

3)- Activité 3 : visite d'échanges entre les chercheurs

21 – Objectifs:

Promouvoir la mise en commun d'informations, d'expériences et de résultats d'études

22 – Description des travaux :

Des ateliers de réflexion méthodologiques seront organisés sur des programmes similaires et de visites de terrain. Les rencontres d'échanges permettront de s'imprégner de certaines méthodes particulières mises en œuvre par des chercheurs d'un pays partenaire et de les vulgariser. Un maximum de 5 rencontres de ce type sera organisé.

23 – Produits : Informations techniques, méthodes, expériences et résultats de recherches mutualisés.

1.5. Durée et plan d'action indicatif pour la mise en œuvre de l'action

La durée de l'action sera de 60 mois.

	Activités
Gestion et coordination du projet	Gestion financière du projet (réception, distribution et
	allocation des subventions reçues, gestion du budget
	annuel)
	Coordination scientifique
	Mettre en place un comité scientifique
	Mettre en place un comité de pilotage
Connaissance et valorisation des Variétés	Inventaire et collecte des variétés cultivées localement
cultivées localement	Enquête sur culture et usages des variétés
	Caractérisation moléculaire (germoplasme)
	Évaluation participative et mise à disposition (diffusion)
	Caractérisation physico-chimique
	Amélioration /création (lancement): exemple: Gabon,
	Congo
Connaissance et Amélioration des	Enquêtes au près des paysans en matière de savoirs
pratiques culturales paysannes	locaux sur les pratiques culturales
	Diagnostic concerté des pratiques culturales de systèmes
	de culture à base de manioc
	Recherche des améliorations et mise en place d'essais
	participatifs au sein des terroirs (association culturale,
	gestion de la fertilité des sols, lutte intégrée, intégration
	agriculture élevage)
Lutte contre les maladies et ravageurs	Diagnostic phytosanitaire du manioc dans les pays
	Étude épidémiologique et prévalence de la mosaïque du
	manioc
	Collecter et caractériser des souches virales
	Analyser la représentation des agriculteurs, des attaques
	et des modes de gestion des maladies
	Identifier avec les petits agriculteurs les améliorations et
	méthodes de lutte respectueuse de l'environnement et les diffuser
	Former les petits agriculteurs et les agents de
	développement aux techniques de production de
	matériels sains
	Former des techniciens pour la culture in vitro et

	l'assainissement du matériel					
Étude des usages et des marchés pour	Diagnostic des usages et pratiques de transformation au					
l'amélioration de la qualité des produits	niveau des producteurs					
	Analyse du marché et de la structure de consommation					
	Étude des déterminants de la qualité en fonction des					
	usages					
	Identifier et diffuser avec les petits producteurs les					
	améliorations techniques de production et de					
	transformation permettant d'obtenir des produits de					
	qualité adaptés aux marchés					
Renforcement des capacités techniques et	Formation continue					
de la recherche dans la région CEMAC	Formation qualifiante					
	Visite d'échanges entre les chercheurs					

Année1													
	Semestre 1			Semestre 2									
domaine	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	1	Organisme responsable de
												2	la mise en œuvre
Domaine 1													PRASAC
Préparation													Tous les partenaires et
Domaine 2													associés
Exécution													Tous les partenaires et
Domaine 2													associés
Préparation													Tous les partenaires et
Domaine 3													associés
Exécution													Tous les partenaires et
Domaine 3													associés
Domaine 4													Tous les partenaires et
													associés et CIRAD
Domaine 5													Tous les partenaires et
													associés
Domaine 6													PRASAC / CIRAD

domaine	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Organisme responsable de la mise en œuvre
Exécution					PRASAC
Domaine 1					
Exécution					Tous les partenaires et associés
Domaine 2					-
Exécution					Tous les partenaires et associés
Domaine 3					_
Domaine 4					Tous les partenaires et associés et
					CIRAD
Domaine 5					Tous les partenaires et associés
Domaine 6					PRASAC/CIRAD

1.6.- Durabilité

1.6.1.- Impact attendu de l'action

La mise en œuvre de cette action se traduira par l'émergence d'un réseau sous-régional de recherche en partenariat. L'intégration effective des opérateurs dans les diverses chaînes de produits dérivés du

manioc (notamment chercheurs, petits agriculteurs, transformateurs et négociants) est un facteur clé dans la durabilité de l'action. Il facilite l'introduction et l'échange de connaissances, de nouvelles technologies et de bonnes pratiques. Les différents acteurs, en particulier les femmes et les jeunes, des secteurs de la production, de la transformation, de la distribution et de la commercialisation seront renforcés de façon à mettre en place une filière de manioc économiquement viable et durable.

En renforçant la capacité des petits producteurs à multiplier et diffuser les variétés sélectionnées par eux-mêmes on améliore l'appropriation des technologies nouvelles mises au point. La diffusion du matériel végétal se fera selon la méthode de la Sélection Variétale Participative (SVP) qui associe les petits agriculteurs eux-mêmes au choix des variétés qui répondent au mieux à leurs besoins. La mise en place de systèmes spécifiques de production et d'approvisionnement en matériel végétal sain devra permettre de diminuer la pression phytosanitaire et de lever le frein au développement des innovations. Par ailleurs, la mise en place d'une banque de germoplasme est un atout majeur en matière d'amélioration variétale. Ainsi, l'usage des biotechnologies sur le manioc permettra d'explorer et de mettre à profit les nombreuses possibilités d'amélioration de cette espèce, en orientant la pression de sélection sur des besoins spécifiques comme la résistance à la sécheresse et la prise en compte des changements climatiques. Il y a également le fait que, par une meilleure utilisation des ressources génétiques, le manioc peut être produit dans des zones marginales.

Le diagnostic concerté des pratiques culturales des petits agriculteurs et l'identification des contraintes de production permettront la mise au point des itinéraires techniques adaptées. La maîtrise et l'adoption par les petits producteurs des itinéraires techniques orientés vers la conservation de la fertilité des sols, le contrôle des bios agresseurs et la préservation de l'environnement auront un impact positif certain sur l'amélioration de la conduite durable de la culture de manioc.

Au niveau du secteur post récolte et du secteur du marché des innovations sont mises au point dans une démarche de diagnostic partagé avec les acteurs des différents secteurs. Elles devront permettre la réduction des pertes au stockage, l'amélioration de la qualité des produits, l'accroissement de l'offre en produits transformés et l'organisation des circuits commerciaux. Des mécanismes appropriés seront développés pour améliorer l'intégration des produits de manioc au marché. Ainsi l'amélioration et la meilleure gestion des opérations post récolte, la diversité et la compétitivité de produits de manioc permettront aux marchés aussi variés que possibles (marchés nationaux, marchés régionaux et marchés internationaux) de générer des bénéfices nécessaires.

1.6.2.- plan de diffusion et possibilités de reproduction et d'extension des résultats de l'action

Beaucoup de résultats de recherche seront produits par l'action. Des chercheurs généticiens et phytopathologistes formés avec 2 thèses pour la tache 2 (variétés); 2 thèses pour la tâche 4 (amélioration phytosanitaire); 2 thèses pour la tâche 5 (usages et qualités), 1 thèse en socio-anthropologie. Des ingénieurs, masters et techniciens seront également formés (agronomie, transformation, économie, amélioration des plantes, phytotechnie...). Tous les mémoires, thèses et les articles produits seront diffusés au niveau de l'ensemble des partenaires. De nombreuses fiches techniques devront permettre aux différents acteurs de la filière de disposer de l »information nécessaire. Des CD-rom seront produits et diffusés sur les nouvelles technologies produites, les systèmes de production et de diffusion du matériel sain, les itinéraires techniques mis au point, etc.

Ainsi, les Informations produites atteindront un large public : les institutions de recherche au moyen de rapports, de communications scientifiques, de fiches techniques spécialisées, des fiches techniques pour les vulgarisateurs et de contact direct aux agriculteurs.

1.6.3.- Principaux risques et plans de réserve

Le manioc est une espèce qui est propagée végétativement. Les producteurs de la région s'échangent le matériel végétal librement d'une zone à une autre, voire d'un pays à un autre. Le risque associé à ce type d'échange est l'introduction de parasites nouveaux dans un pays. Toutefois le risque lié à l'envoi des boutures au laboratoire de culture *in vitro* du CERAG à Brazzaville est minimisé par le fait que les

boutures reçues par ce laboratoire ne seront pas mises en plantation commerciale, mais plutôt dans des études de sanitation par thermothérapie ; les évaluations végétales prévues au niveau régional se feront sur des plantes distribuées assainies par la culture in vitro. Pour éviter d'éventuels problèmes liés à la propriété des accessions, il est proposé d'établir une convention d'échange pour les variétés de manioc dans le cadre de la CEMAC

D'une manière générale, les principaux risques associés à la mise en œuvre de l'action sont :

- Il existe un environnement favorable dans les 6 pays de la zone. Au cas où il y aurait des perturbations dans un pays, une possibilité existe de transférer les activités (ou la coordination des activités) dans un autre pays de la zone
- Le secteur privé, les jeunes et les autres acteurs de la filière n'acceptent pas le manioc comme une opportunité. Toutefois, ce risque paraît faible, en effet, suite au désengagement des États d'Afrique Centrale des secteurs café et cacao, le manioc est même devenu la première source de revenus monétaires pour les producteurs agricoles situés dans les espaces forestiers.
- Si les marchés ne génèrent pas des bénéfices, ou, si les bénéfices générés par les marchés ne profitent pas au petit producteur cela peut aboutir à la baisse de production. En effet, les agriculteurs découragés pourraient être amenés à réduire leur production. Ainsi l'organisation d'une filière manioc est un outil utile dans ce contexte et l'optimisation de son fonctionnement permettra d'obtenir de meilleurs résultats
- Les politiques nationales et la concurrence déloyale aux produits de manioc peuvent également compromettre les bénéfices.

1.6.4.- principales conditions préalables et hypothèses pendant et après la phase de mise en œuvre

Les principales conditions préalables et les hypothèses pendant et après la phase de mise en œuvre sont pour l'essentiel a) les facteurs sociopolitiques favorables, b) le partage, l'échange de matériel génétique entre pays, c) la propagation, la distribution et la vulgarisation des techniques, technologies et itinéraires techniques aux producteurs dans le cadre des activités de routine des institutions respectives des partenaires, d) l'efficacité de l'appropriation des résultats par les bénéficiaires finaux.

1.6.5.- Comment la durabilité sera assurée après l'action

Tous les partenaires des pays sont des institutions nationales de recherche. Dans ces institution le manioc bénéficie d'une attention particulière en terme de besoins en recherche. A la fin des activités de l'action les institutions de recherche vont continuer les activités déjà entreprises ou poursuivre d'autres après partage et actualisation des informations entre elles. Dans ce contexte la plateforme régionale mise en place jouera un grand rôle.

- <u>a. Viabilité financière</u>: Tous les partenaires et institutions impliqués dans cette action sont financés avec le budget public. Après l'action les établissements impliqués sont intéressés à poursuivre et à développer des programmes de recherche sur le manioc, une culture importante dans tous les pays partenaires et également inscrite dans leur mandat. De la sorte, les sources de revenu pour couvrir toute exploitation future, les coûts d'entretien, et les salaires des scientifiques en charge de la recherche sur le manioc sont garantis dans le cadre des budgets de ces institutions.
- <u>b. Durabilité institutionnelle</u>: Tous les partenaires sont des structures institutionnelles qui vont continuer à fonctionner après l'action. Le renforcement opéré en termes de capacités techniques et matérielles des institutions et la formation des chercheurs des agents de développement et des paysans, et l'organisation de la filière sur le manioc auront un impact certain dans cette durabilité.
- c. Durabilité politique : L'action sera mise en œuvre avec des partenaires qui sont des systèmes nationaux de recherche agricole. Ces systèmes qui dépendent des États vont influer eux-mêmes sur les politiques de mise en œuvre dans le secteur agricole (production, transformation et marchés). Dans le cadre de l'action les résultats obtenus sont destinés à résoudre les problèmes liés au développement durable de la culture du manioc dans la zone CEMAC. Leur appropriation effective par ces systèmes nationaux permettra une continuation des activités en assurant ainsi une viabilité à long terme.

1.7 Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
I - Objectifs généraux	Augmenter de façon durable la productivité des systèmes de production des petits paysans du manioc pour améliorer sa qualité et favoriser son intégration aux marchés	vermatiles	de vernication	
II - Objectifs spécifiques	21 – Gestion et coordination du projet Philippe BOUMARD, PRASAC 22 – Connaissance et valorisation des variétés cultivées localement Joseph MABANZA: DGRST, Marie France DUVAL: CIRAD 23 – Connaissance et amélioration des pratiques culturales paysannes Joseph EKORONG ITRAD 24 – Lutte contre les maladies et ravageurs Armand Claude MVILA: DGRST + IITA (associé) 25 – Etude des usages et des marchés pour l'amélioration de la qualité des produits Robert NDJOUENKEU: ENSAI Ngaoundéré Max REYNES: CIRAD 26 – Renforcement des capacités technique et de la recherche de l'espace CEMAC Guy-Florent ANKOGUI MPOCKO: Univ. De Bangui		 Des fiches techniques sont disponibles CD-Rom de vulgarisation Publications scientifiques Rapports trimestriels Rapports d'étape Rapport annuels 	Des moyens financiers et matériels sont disponibles et, un environnement favorable existe. Les organisations des producteurs agricoles, composées principalement des femmes et des jeunes, fonctionnent d'une manière efficace Le secteur privé, les ONG, les femmes, les jeunes et les autres acteurs de la filière acceptent le manioc comme une opportunité Les marchés génèrent des bénéfices. Les politiques nationales et la concurrence déloyale aux produits de manioc ne compromettent pas les bénéfices

III – Résultats attendus

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement	Sources et moyens	Hypothèses
	8 1	vérifiables	de vérification	J1
31 – Objectif N° 1: Gestion et coordination du projet 32 – Objectif N° 2: Connaissance et valorisation des variétés cultivées localement	311 – Suivi financier 312 – Rapport financier annuel distribué à tous les partenaires 313 – Animation scientifique 314 – Plateforme CEMAC mise en place 321 – Les variétés cultivées localement sont connues et évaluées 322 – Variétés sélectionnées avec les agriculteurs sont diffusées dans la sous région sous forme de matériel sain 323- Des programmes de création variétale lancés 324- Banque de germoplasme et base de données constitutives de la plateforme régionale créées	Réunions d'animation Site Web Rapport financier annuel Rapport final Rapport annuel et rapport final Site Web de la plateforme Liste des variétés collectées et décrites - collection dans les pays; description des variétés sélectionnées; liste de variétés adoptées - Rapport des institutions - 2 articles publiés dans les revues internationales	- rapport de collecte, base de données - Des fiches techniques sont disponibles - CD-Rom de vulgarisation - Publications scientifiques - Rapports trimestriels - Rapports d'étape - Rapport annuels	Des moyens financiers et matériels sont disponibles et, un environnement favorable existe
33 – Objectif N° 3: Connaissance et amélioration des pratiques culturales	 331 - Les pratiques culturales des petits agriculteurs sont connues et décrites 332 - Les itinéraires sont améliorés 	Base de données référencées ; Fiches techniques		

paysannes	333 – Les référentiels techniques des bonnes			
	pratiques sont diffusés			
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
34 - Objectif N° 4:				-
Lutte contre les maladies et ravageurs	341- Les maladies et les ravageurs ayant un impact sur la productivité du manioc sont identifiées et leurs répartitions dans la région connues 342- les méthodes de lutte sont diffusées 343 - Une stratégie de diffusion du matériel de plantation sain est mise en place	Base de données géo-référencée fiches descriptives de la stratégie mise en place ; procédure de production du matériel sain rédigée et structures de production en place, matériel diffusé Fiches techniques Au moins 2 articles publiés dans les revues internationales		
35 - Objectif N° 5:				
Etude des usages et des marchés pour	351 – Les contraintes des activités post récolte du manioc sont analysées et identifiées	Document de synthèse (rapport de masters/ingénieurs)		
l'amélioration de la qualité des produits	352 - Des stratégies de production adaptées au marché sont mises en place par les producteurs et les associations de producteurs	Fiches de procédure technologiques ; fiches techniques ; nombre structure de transformation améliorées		
	353 – Mise en place d'une veille stratégique des marchés au niveau de la plate forme régionale sur le manioc	Bulletin d'information trimestriel Au moins deux articles publiés dans les revues internationales		

	ources et moyens e vérification	Hypothèses
36 - Objectif N° 6 :		-
Renforcement des capacités technique et de la 362 – Ingénieurs, masters et techniciens formés recherche de l'espace CEMAC 363 – Agents de développement formés 364 - La plateforme de recherche et technologies des savoirs faires locaux de la région CEMAC stopérationnelle Au moins 4 thèses réalisées au moins 2 (ingénieurs, masters) par pays Au moins 50 agents formés par pays Site web, réunion d'animation, BDD		

IV- Activités à développer

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
41 – Objectif N° 1: Gestion et coordination du projet	411 - gestion financière du projet (réception, distribution et allocation des subventions reçues, gestion du budget annuel) 412- Coordination scientifique 413 - mettre en place un comité scientifique 414 - Mettre en place d'un comité de pilotage, 415 - Réunions des comités	materiels informatiques; déplacement pour les réunions CS et CP annuelles; déplacements semestriels de suivi pour la coordination; frais de communications, impressions et diffusion; VSAT (achat), frais réunions de lancement et colloque	- Fiches techniques - CD-Rom de vulgarisation - Publications scientifiques - Rapports trimestriels - Rapports d'étape - Rapport annuels	- Des moyens financiers et matériels sont disponibles et, un environnement favorable existe - Un atelier de démarrage est nécessaire pour mettre en place les coordinations principales et les coordinations secondaires
4.2. Objectif N° 2 : Connaissance et valorisation des variétés cultivées localement	421 – Inventaires des variétés cultivées localement 4.2.2. : Enquête sur culture et usage des variétés . 423 – Caractérisation du germoplasme (morphologique, moléculaire, fonctionnelle)	enquêteurs-collecteurs, généticiens-évaluateurs, biologie moléculaire, laboratoire CIV, serres insecte-proof, terrains, déplacement de terrain et transport de matériel (1 véhicule par pays) (02 véhicules et frais de	Le coût est lié aux : - Equipements scientifiques - Equipements informatiques - Matériel roulant - Fonctionnement - Formation des chercheurs	

	424 - Evaluation participative et mise à disposition du matériel sain (diffusion)	maintenance), matériels informatiques, déplacements de chercheurs (réunions méthodologiques,), frais de collecte et de fonctionnement,				
	CADRE LOGIQUE DE L'ACTION (suite)					
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses		
43 - Objectif N° 3 : Connaissance et amélioration des pratiques culturales paysannes	425 – Amélioration/ Création variétales (Congo, Gabon) hybrides par voie traditionnelle et biotechnologique (lancement de programmes) 426 - Renforcement des capacités techniques et de la recherche de l'espace CEMAC 4.3.1.: Enquête auprès des paysans sur les savoir locaux en matière de techniques culturales du manioc 4.3.2- Diagnostic concerté des pratiques culturales des systèmes de culture à base du manioc 4.3.3.: Recherche des améliorations et mise en place d'essais participatifs au sein des terroirs (associations culturales, gestion de la fertilité des sols, lutte intégrée contre les nuisibles, intégration agriculture-élevage)	Enquêteurs, frais d'enquête, déplacement de terrain et transport de matériel (02 véhicules et frais de maintenance), terrain, frais d'essais, frais de réunions (ateliers méthodologique), fonctionnement -				
4.4 Objectif N° 4 : Lutte	4.4.1.: Diagnostic phytosanitaire du manioc					

contre les	dans les pays	Frais d'enquêtes et de diagnostic	
maladies et	dans les pays	phytosanitaire, frais de collecte et	
	4.4.2 Etudos ánidámiologiques et de	d'envois de matériels, frais	
ravageurs	4.4.2 Etudes épidémiologiques et de	*	
	prévalence de la mosaïque	d'analyse, serres insect-Proof,	
		matériels de piégeage, équipements	
	440 011	et fonctionnement de laboratoire,	
	4.4.3 Collecte et caractérisation des souches	frais de réunion, déplacements et	
	virales	transport (02 véhicules et frais de	
		maintenance), frais d'accueil etc	
	4.4.4. – Analyse de la représentation des		
	agriculteurs, des attaques et des modes de		
	gestion des maladies		
	4.4.5. Identification avec les petits agriculteurs		
	les améliorations et méthodes de lutte		
	respectueuse de l'environnement et diffusion		
	4.4.6 Former les petits agriculteurs et les		
	agents de développement aux techniques de		
	production du matériel sain de plantation		
	4.4.7 Former des techniciens pour la culture in		
	vitro et pour l'assainissement du matériel		
45 - Objectif			
N° 5:			
Etude des	451 – Diagnostic des usages et des pratiques de		
usages et des	transformation au niveau des producteurs.		
marchés pour			
l'amélioration	452 – Analyse des marchés et de la structure de	Frais d'enquêtes d'usages et	
de la qualité	consommation en produits frais et transformés.	enquêtes sur les marchés, frais de	
des produits		transport des échantillons, frais	
	4.5.3. : Etude des déterminants de la qualité en	d'analyse, équipements et	
	fonction des usages.	fonctionnement de laboratoire,	
		frais de réunion, déplacements et	

	4.5.4 – Identifier et diffuser avec le petit agriculteur les améliorations techniques de production et de transformation permettant d'obtenir des produits de qualité adaptés au	transport, frais d'encadrement et d'accueil, etc.	
4.6 Objectif	marché.		
N° 6: Renforcement des capacités	461 – Formation continue formation continue : gestion des BDD, culture in		
techniques et de la recherche de l'espace	vitro, technique d'assainissement, techniques d'analyse, Analyse des données Administrateur du site Web	frais de voyage et de séjours à l'étranger ou national ;	
CEMAC	une vingtaine de masters et ingénieurs sur l'ensemble du projet	frais d'inscription de stage de formation Indemnités de stage (masters,	
	Formation des agents de développements	ingénieurs) frais d'organisation de sessions de	
	462 – Formation qualifiante 02 thèses pour la tache 2 (variétés); 02 thèses pour la tâche 4 (amélioration phytosanitaire); 02 thèses pour la tâche 5 (usages et qualités), 01 thèse en socio-anthropologie	stages Frais de voyage et de séjours à l'étranger ou national	
	463 – Visites d'échanges entre les chercheurs	Frais de voyage et de séjours à l'étranger ou national	

2. BUDGET DE L'ACTION

Annexe B - Budget de l'Action¹		Toutes	les années			An	née 1 ²	
Dépenses	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR) 3	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR)
1. Ressources humaines								
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local) 4								
1.1.1 Technique	Par mois				Par mois			
1.1.1.1 Responsable du projet	Par mois	60	3 500.00	210 000.00	Par mois	12.00	3 500.00	42 000.00
1.1.1.2 coordinateurs thématiques (5)	Par mois	60	9 000.00	540 000.00	Par mois	12.00	9 000.00	108 000.00
1.1.1.3 chercheurs nationaux impliqués (25)	Par mois	60	20 000.00	1 200 000.00	Par mois	12.00	20 000.00	240 000.00
1.1.1.4 chercheurs IITA	Par mois	6	9 000.00	54 000.00	Par mois			0.00
1.1.1.5 techniciens de laboratoire et de terrain (60 pour les 6 pays)	Par mois	60	7 200.00	432 000.00	Par mois	12.00	7 200.00	86 400.00
1.1.1.6 Chercheur encadrant les activités qualité/CIRAD	par mois	10	5 820.00	58 200.00				
1.1.1.7 Expert qualité/CIRAD	par mois	3	10 900.00	32 700.00				
1.1.1.8 Chercheur encadrant activités génétique/CIRAD	par mois	22	10 900.00	239 800.00				
1.1.2 Administratif/ personnel de soutien								
1.1.2.1 comptable du projet		60	750.00	45 000.00		12.00	750.00	9 000.00
1.1.2.2 comptable au niveau de chaque pays		60	300.00	18 000.00		12.00	300.00	3 600.00
1.1.2.3.responsable financier PRASAC		60	1 500.00	90 000.00	Par mois	12.00	1 500.00	18 000.00
1.1.2.4 Service appui à la gestion du projet	par mois	5	10 900.00	54 500.00				
1.2 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel expatrié/international)	Par mois			0.00	Par mois			0.00
1.3 Per diems pour missions/voyages ⁵								
1.3.1 A l'étranger (personnel affecté à l'Action)								
1.3.1.1 voyage chef de projet	Per diem	300	150.00	45 000.00	Per diem	60	150.00	9 000.00
1.3.1.2 voyage animateurs thématiques	Per diem	500	150.00	75 000.00	Per diem	100	150.00	15 000.00
1.3.1.3 A l'étranger (personnel affecté à l'Action)/CIRAD	Per diem	150	230.00	34 500.00				

Annexe B - Budget de l'Action ¹	Toutes les années					Année 1 ²			
Dépenses	Unité	# d'unités			Unité	# d'unités			
1.3.1.4 Participants aux séminaires/conférences/CIRAD		20	230.00	4 600.00					
1.3.1.5 personnel affecté à l'action IITA	perdiem	40	230.00	9 200.00					
1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'Action)				0.00					
1.3.2.1 animateurs thématiques dans les pays de la zone									
CEMAC (5)	Per diem	1500	50.00	75 000.00		300	50.00	15 000.00	
1.3.2.2 chercheurs (25)	Per diem	1500	50.00	75 000.00	Per diem	300	50.00	15 000.00	
1.3.2.3.techniciens (60 pour les 6 pays)	Per diem	1800	25.00	45 000.00	Per diem	360	25.00	9 000.00	
1.3.3 Participants aux séminaires/conférences				0.00					
1.3.3.1 chef de projet	Per diem	50	150.00	7 500.00	Per diem	10	150.00	1 500.00	
1.3.3.2 animateurs thématiques	Per diem	200	150.00	30 000.00	Per diem	40	150.00	6 000.00	
1.3.3.3 chercheurs	Per diem	200	150.00	30 000.00	Per diem	40	150.00	6 000.00	
Sous-total Ressources humaines				3 405 000.00				583 500.00	
2.Voyages ⁶									
2.1. Voyages internationaux	Par vol								
2.1.1 vols/partenaires du CIRAD France/zone CEMAC	Par vol	10	2 600.00	26 000.00	Par vol			6 000.00	
2.1.2 vols/chef de projet pays de la zone CEMAC et europe (6									
par an)	Par vol	30	1 300.00	39 000.00	Par vol	6	1 300.00	7 800.00	
2.1.3 vols/animateurs dans les pays de la zone CEMAC et pays				40.000.00					
voisins	Par vol	50	800.00	40 000.00		10	800.00	8 000.00	
2.1.4 vols/voyage de chercheurs locaux pour des ateliers	Par vol	50	1 000.00	50 000.00	Par vol	10	1 000.00	10 000.00	
2.1.5 Vols/ voyage de chercheurs IITA	Par vol	20	1 300.00	26 000.00		4	1 300.00	5 200.00	
2.2. Trajets locaux	Par mois				Par mois	12	6 000.00	72 000.00	
2.2.1 déplacements des groupes de producteurs		300	20.00		Par mois	60	20.00	1 200.00	
2.2.1 participation aux rencontres avec les producteurs		15	5 000.00	75 000.00	Par mois	3	5 000.00	15 000.00	
				0.00				0.00	
Sous-total Voyages				262 000.00				125 200.00	
6. Equipement, matériel et fournitures ⁷									
3.1 Achat de véhicules									
3.1.1 voitures 6 (4x4 hors taxe) pour les 6 pays		6	30 000.00	180 000.00		6	30 000.00	180 000.00	
3.1.2.moto équipe enquêteurs		18	2 000.00	36 000.00		18	2 000.00	36 000.00	

Annexe B - Budget de l'Action¹		Toutes	les années			Année 1 ²			
Dépenses	Unité	# d'unités			Unité	# d'unités			
3.2 Mobilier, matériel d'ordinateur				0.00				0.00	
achat des ordinateurs et imprimantes	unité	30	1 250.00	37 500.00		30	1 250.00	37 500.00	
3.3 Machines, outils etc.				0.00				0.00	
3.4 Pièces détachées/matériel pour machines, outils				0.00				0.00	
3.5 Autre				0.00				0.00	
3.5.1 achat équipement et matériel de laboratoire		5	12 160.00	60 800.00		1	12 160.00	12 160.00	
3.5.2 achat équipement de matériel de communication (antennes satellites)		6	10 000.00	60 000.00		6	10 000.00	60 000.00	
3.5.3 réactifs chimiques de labo		5	4 000.00	20 000.00		1	4 000.00	4 000.00	
Sous-total Matériel et fournitures		J	1 000.00	394 300.00		•	1 000.00	329 660.00	
4. Bureau local									
4.1 Coût du/des véhicules	Par mois			0.00	Par mois			0.00	
4.1.1.Carburant et entretien véhicule PRASAC		60	250.00	15 000.00	Par mois	12	250.00	18 000.00	
4.1.2.Carburant et entretien véhicules PROJET		360	250.00	90 000.00	Par mois	72	250.00	18 000.00	
				0.00	Par mois			0.00	
4.2 Location de bureaux	Par mois			0.00	Par mois			0.00	
4.2.1 pro rata bureau PRASAC		60	100.00	6 000.00		12	100.00	1 200.00	
4.2.2 pro rata bureaux SNRA des 6 pays		60	150.00	9 000.00		12	150.00	1 800.00	
4.3 Consommables - Fournitures de bureau									
4.3.1 Consommable et fourniture de bureau PRASAC		60	300.00	18 000.00		12	300.00	3 600.00	
4.3.2 Consommable et fourniture de bureau SNRA		60	900.00	54 000.00		12	900.00	10 800.00	
4.3.3Consommables - Fournitures de bureau/CIRAD	Par mois	5	2 000.00	10 000.00	Par mois			2 000.00	
4.3.4 Consommables de laboratoire (accueil 2 thésards 18 mois et 2 stagiaires 6 mois)/CIRAD	par mois	48	1 250.00	60 000.00					
4.4 Autres services (tél/fax, électricité/chauffage, maintenance)	Par mois			0.00	Par mois	12	5 000.00	60 000.00	
4.4.1 eau, électricité et maintenance bureaux PRASAC		60	150.00	9 000.00		12	150.00	1 800.00	
4.4.2 eau, électricité et maintenance bureaux SNRA		60	300.00	18 000.00		12	300.00	3 600.00	
4.4.3 Autres services (tél/fax, électricité/chauffage,									
maintenance)/CIRAD	par an	5	500.00	12 500.00				2 500.00	
4.3 Consommables - Fournitures de bureau/CIRAD	Par mois				Par mois			2 000.00	
Sous-total Bureau local				301 500.00				125 300.00	

Annexe B - Budget de l'Action¹		Toutes	les années		Année 1 ²			
Dépenses	Unité	# d'unités			Unité	# d'unités		
•				0.00				0.00
5. Autres coûts, services ⁸				0.00				0.00
5.1 Publications ⁹				0.00				0.00
5.1.1 Impressions résultats enquêtes de démarrage		2	30.00	60.00		2.00	30.00	60.00
5.1.2 Impressions résultats projets des recherches et fiches techniques		30	45.00	1 350.00		30.00	45.00	1 350.00
5.1.3 Impressions résultats SIG (système information Géographique)		2	30.00	60.00		2.00	30.00	60.00
5.1.4 publication des résultats		5	1 500.00	7 500.00				0.00
5.4.1 comités de pilotage et scientifique				0.00				0.00
5.4.1.1 réunions du comté de pilotage		5	5 000.00	25 000.00		1	5 000.00	5 000.00
5.4.1.2 réunions du comité scientifique		5	8 000.00	40 000.00		1	8 000.00	8 000.00
5.4.1.3 réunions comité Recherche-Développement		30	10 000.00	300 000.00		6	10 000.00	60 000.00
5.5 Traduction, interprètes				0.00				0.00
5.5.1 traduction des documents finaux en anglais		1	2 500.00	2 500.00				0.00
5.6 Services financiers (coûts de garantie bancaire, etc)				0.00				0.00
5.6.1 Cout bancaire PRASAC		60	25.00	1 500.00		12	25.00	300.00
5.6.2 Cout bancaire SNRA		60	150.00	9 000.00		12	150.00	1 800.00
5.7 Coûts des conférences/séminaires 9				0.00				0.00
				0.00				0.00
5.8 Actions de visibilité				0.00				0.00
5.8.1 Pancartes visibilité réalisation		35	75.00	2 625.00	unité	7.00	75.00	525.00
5.8.2 Emission radio - télé		15	750.00	11 250.00	unité	3.00	750.00	2 250.00
5.8.3 Affiche et dépliants		1000	5.00	5 000.00	unité	200.00	5.00	1 000.00
				0.00				0.00
Sous-total autres coûts, services				405 845.00				80 345.00
6. Autre								
				0.00				0.00
6.1 Frais organisation séminaires (location, équipement,)		5	3 000.00	15 000.00	·	1	3 000.00	3 000.00
6.2 Frais organisation Comité de pilotage et comités scientifique		5	2 000.00	10 000.00		1	3 000.00	3 000.00

Annexe B - Budget de l'Action¹	Toutes les années				Année 1 ²			
Dépenses	Unité	# d'unités			Unité	# d'unités		
6.3 Organisation colloque international de fin de projet (location, équipement,)		1	100 000.00	100 000.00			100 000.00	0.00
6.4 prise en charge organisation des suivis et évaluations	perdiem	3	5 000.00	15 000.00			5 000.00	0.00
Sous-total Autre				140 000.00				6 000.00
7. Sous-total Coûts directs éligibles de l'Action (16.)				4 908 645.00				1 250 005.00
8. Provision pour imprévus (maximum 5 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)				200 702.00				
9. Total Coûts directs éligibles de l'Action (7.+ 8.)				5 109 347.00				1 250 005.00
10. Coûts administratifs (maximum 7 % de 9 - total des coûts directs éligibles de l'Action)				58 191.00				
11. Total des coûts éligibles (9 +10)				5 167 538.00				1 250 005.00

3. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES

Sources de financement attendues

					Montant	Pourcentage
					Workant	reareemage
Contribution financière du demandeur					585 797	11.3
Contribution requise de la Commission /du FED dans cette demande					2 995 741.00	58.0
Contribution(s) d'autres institutions européennes ou des Etats membres						
Nom	Conditions					
CIRAD	Salaires des chercheurs et techniciens 60%				231 600	4.5
Contributions d'autres organisations						
Nom	Conditions					
SNRA	Salaires des chercheurs et techniciens 60%				1 314 000	25.4
	eau électricité				8 000	0.2
Nom	Conditions					
IITA	Salaires des chercheurs et techniciens 60%				32 400	0.6
			+			
TOTAL DES CONTRIBUTIONS					5 167 538.00	100.0
Revenu direct de l'Action						
(New York of the Property Property of the Prop						
(à insérer si prévu par les lignes directrices: contribution en nature)		-				
		+				
TOTAL		+		+		
TOTAL						

4. EXPÉRIENCE D'ACTIONS SIMILAIRES DU DEMANDEUR

Lieu de l'actionCoût de l'action (EUR)Chef de file ou partenaireDonateurs pour l'action (nom)Montant de la contribution (du donneur)DatesCameroun, Centrafrique, Tchad6 750 000 EURChef de file : PRASAC Partenaires : IRAD, ICRA, ITRAD, LRVZ, CIRAD, Universités de Bangui, N'Djaména, N'Gaoundéré, Toulouse, ParisCoopération française3 500 000 EUR26/01/2004 au 26/12/2009	Référence n ^M FSP inter-états 2003-89 - ARDESAC			Titre du projet : Appui à la recherche régionale pour le d	Titre du projet : Appui à la recherche régionale pour le développement des savanes d'Afrique centrale				
Cameroun, Centrafrique, Tchad 6 750 000 EUR Partenaires: IRAD, ICRA, ITRAD, LRVZ, CIRAD, Universités de Bangui, N'Djaména, N'Gaoundéré, Coopération française 3 500 000 EUR 26/01/2004 au 26/12/2009			Chef de fi	le ou partenaire		111011111111111111111111111111111111111	Dates		
	Centrafrique,	6 750 000 EUR	Partenaire Université	– <u>ss</u> : IRAD, ICRA, ITRAD, LRVZ, CIRAD, s de Bangui, N'Djaména, N'Gaoundéré,	•	3 500 000 EUR			

Objet et résultats de l'action

Le PRASAC a assuré au nom de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) la maîtrise d'œuvre du projet ARDESAC, tant sur les aspects partenariaux, scientifiques, administratifs que financiers. Les objectifs du projet étaient de : (i) renforcer les capacités de recherche des systèmes nationaux (dont les universités et les partenaries du développement), les collaborations régionales et le partenariat avec les institutions scientifiques internationales (CIRAD, IRD, Universités européennes) ; (ii) poursuivre et multiplier les travaux de recherche de terrain afin de générer des outils techniques et méthodologiques utiles au développement. Ses activités de recherche-développement ont été organisés autour de 3 axes de recherche : Gestion des espaces et des ressources naturelles ; Aide à la décision pour les exploitations agricoles ; Organisation des filières et valorisation des produits. Treize programmes ont été mis en œuvre simultanément dans 3 pays (Cameroun, Centrafrique, Tchad) et a mobilisé une centaine de chercheurs et techniciens structurés en équipe régionale.

Coordonnée par le PRASAC, la mise en œuvre des activités reposait sur une décentralisation des responsabilités auprès des partenaires, selon le dispositif suivant : (i) Une animation scientifique nationale chez chacun des partenaires assurée par des correspondants au sein de trois Délégations Nationales au Sud (Cameroun, Centrafrique et Tchad) et d'une Délégation des Partenaires Scientifiques Internationaux au Nord (France) ; (ii) Une animation scientifique régionale par grandes familles thématiques.Le suivi-évaluation du projet s'est basé sur 3 instances annuelles successives : des Comités Recherche-Développement nationaux, un Comité scientifique et un Comité de pilotage. En termes de résultats, le projet a permis de : (i) Développer une organisation et une animation scientifique régionale éprouvée, acquise dans l'action ; (ii) Renforcer les échanges entre les différents partenaires de la recherche et du développement au niveau national, régional et international ; (iii) Mettre en place des activités de recherche régionale de terrain multiples répondant aux enjeux de développement ; (iv) Renforcer des structures nationales (formations longues et courtes, équipements, méthodologie scientifique et de gestion).

Un colloque international « Savanes Africaines en développement : innover pour durer » a été organisé en avril 2009 à Garoua (Cameroun) pour présenter les résultats des travaux de recherche-développement menés par ARDESAC au Cameroun, en Centrafrique et au Tchad. 50 communications et 25 posters sélectionnés par un Comité scientifique ont été présentés. Cette rencontre, ouverte aux partenaires nationaux et internationaux et à une large communauté scientifique (150 participants) a constitué un forum de réflexion prospective sur le développement agricole durable de zones où on assiste à de profondes mutations (déclin du coton, diversification agricole, migrations humaines, concentration urbaine...) dans des contextes locaux, régionaux et internationaux troublés (insécurité physique, crise alimentaire...). Les actes du colloque, des fiches techniques à l'usage du développement ainsi qu'un livre présentant les acquis du projet sont en cours d'édition.

Référence nº2 CRUROR-AC/FODEC/2006-2009			<u>Titre du projet :</u> Programmation des projets de recherch d'Afrique centrale	Programmation des projets de recherche-développement prioritaires por la zone				
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Chef de	e file ou partenaire	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donneur)	Dates		
Afrique Centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad)	6 00 000 EUR	-	<u>e file</u> : PRASAC <u>aires</u> : SNRA et Universités d'Afrique e	CEMAC	600 000 EUR	01/01/2005 au 31/12/2009		

Objet et résultats de l'action

Suite au bilan positif de régionalisation tiré du projet ARDESAC, le PRASAC, sur recommandation du CEMAC notamment par la Conférence des Recteurs des Universités d'Etat et des Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale (CRUROR/AC) a reçus trois nouvelles orientations : (i) extension des thématiques de recherche-développement traitées (en lien pour certaines questions spécifiques avec d'autres organismes spécialisés de la CEMAC) ; (ii) application à l'ensemble des écologies d'Afrique Centrale et (iii) intégration des six Etats de la Communauté à cette dynamique.

Dans cette perspective, une démarche de programmation à quatre étapes a été retenue. La première a pour objectif d'élaborer un cadre commun de référence sur la base des travaux antérieurs dans le but de définir (i) un recueil des manifestations nationales d'intérêt dans une forme harmonisée, (ii) recueil d'indicateurs structurels sur les institutions nationales de recherche pour l'analyse de la faisabilité des programmes proposés (iii) un recensement des projets de recherche actuellement menés dans la sous-région, en vue de faire le lien avec les programmes proposés. La deuxième phase a concerné le lancement des appels à manifestation nationales d'intérêt sous la supervision des points focaux pays de la communauté. Son objectif consistait à s'assurer du lien entre le recueil de manifestation d'intérêt et les trois axes structurants désormais le PRASAC. La troisième phase s'est focalisée sur l'intégration régionale des propositions suivant un cadre de référence pour l'intégration régionale complète dans les aspects scientifiques et opérationnels. Un atelier regroupant plus de 60 chercheurs, responsables d'institutions nationales, représentants du développement et personnes ressources de la sous-région (CIRAD, CORAF, etc.) a été organisé. L'état des lieux sur le processus a constitué la quatrième phase de la programmation, elle avait comme objectif de faire un récapitulatif et de soumettre les propositions à la CEMAC pour recherche de financement.

Il convient de souligner que l'ensemble de la démarche est sous-tendus par cinq principes fondateurs: une démarche centrée sur le développement, un processus continu et itératif, un processus ouvert et fondé sur la fédération d'équipe et de moyens autour de thématiques, un processus conçu en complémentarité.

Au terme de cette démarche de programmation, un total de 15 programmes et 61 projets ont été définis dont 02 programmes et 09 projets appartiennent à l'axe 1 « Santé humaine et animale » ; 08 programmes et 33 projets pour l'axe 2 « Sécurité alimentaire » et 05 programmes et 19 projets pour l'axe 3 « Environnement et biodiversité ». L'autre résultat significatif est la création d'une plateforme régionale de chercheurs sur différentes thématiques importantes pour le développement de la zone CEMAC.

Référence n ³ ACACIAGUM 032233			Titre du projet : Innovative management of <i>Acacia sene</i> ç gum-arabic production in the sub-Sahar	Secteur : 31182		
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Chef de	e file ou partenaire	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donneur)	Dates
Cameroun, Niger, Kenya, Sénégal	2 057 513 EUR		e file: CIRAD. <u>Partenaires</u> : KEFRI, WU, EY, CEH, PRASAC , UCAD, IRD, ISRA	European Comm. (INCO)	1 800 000 EUR	01/01/2007 au 31/12/2010

Objet et résultats de l'action

L'objectif premier du projet ACACIAGUM est d'augmenter la quantité mise en marché de gomme arabique provenant de l'Acacia senegal et secondairement sa qualité. Les objectifs spécifiques, au nombre de six (06), représentent chacun d'une certaine manière une tâche du projet appelé Work Package. Ces différentes tâches concernent : les connaissances traditionnelles sur l'écologie de l'arbre, le réseau de marché de la gomme rabique, l'écophysiologie de l'arbre, la génétique et qualité de la gomme, les interactions sol-arbre et la diffusion et transfert de technologies. La première année de mise en œuvre du projet a été consacrée à la définition des compétences suivant les activités et les partenaires impliqués. Pour chacune des tâches / Work Package, les interactions entre les partenaires Africains et Européens ont été clairement définies et une liste des étudiants (Master et PhD) à encadrer dans le cadre du projet a été établie. Les activités réalisées au courant de la deuxième année ont concernés les résultats suivants: les terroirs d'études et les producteurs impliqués dans les activités de la gomme arabiques ont été identifiés et décrits dans leurs différents systèmes : le niveau de connaissance et d'organisation du système de marché (offre et demande) de la gomme arabique dans les différents pays ainsi que les contraintes actuelles de ce système ont été étudiés et publiés ; les visites d'échanges d'expériences et les dispositifs d'expérimentation et de tests de stress hydriques dans plusieurs sites ont été organisé et entrepris ; les échantillons de matériels végétal de la gomme arabique dans différents terroirs ont été collectés et des analyses génétiques au laboratoire réalisés ; les caractéristiques chimiques des sols africains et le fonctionnement biologiques de certains de ses sols ont été évaluées et décrites : les mesures et movens de diffusion des résultats des activités ont été identifiées et mise en place (site web). Spécifiquement, le PRASAC a réalisé une étude sur l'introduction des acacias gommiers en champs au Nord-Cameroun et les contraintes socioéconomiques qui a permis de dégager les relations entre différents courants de pensée sur l'innovation technique, mais aussi entre l'innovation et le développement d'une filière de commercialisation. Dans un second volet, les activités du PRASAC ont conduit aux résultats suivants : les systèmes de production et la chaine de l'offre de la production de gomme arabique ont put être documentés et publiés ; une technique expérimentale et le suivi de l'influence de cette technique sur la production des différents sites expérimentaux ont été entrepris ; les bases théoriques devant orienter l'étude sur l'introduction des acacias gommiers et ses relations avec le développement de la filière gomme arabique ont put être recensées. Les activités en perspectives pour les années restantes du projet sont concentrées sur des aspects techniques des domaines de l'économie, de la sociologie, la génétique et de l'écophysiologie. Les activités à entreprendre dans les différents terroirs impliquent la typologie des acteurs, leurs système de marché et leurs connaissances sur l'agro-écologie de l'arbre d'Acacia senegal; l'analyse des chaines de marchés en lien avec les considérations des normes de certification de produits ; les études d'impacts environnementaux sur la production de la gomme arabique en lien aux caractéristiques éco-physiologiques de l'arbre dans le système de production ; l'échantillonnage et le marquage moléculaire pour des analyses génétiques et morphologiques ; les études d'analyses et des activités biologiques des sols ; la valorisation des résultats par des publications et rencontres scientifiques pour une meilleure diffusion de nouvelles connaissances.

III. PARTENAIRES DU DEMANDEUR PARTICIPANT A L'ACTION

1. DESCRIPTION DU/DES PARTENAIRE(S)

Partenaire 1: CIRAD

Ce formulaire doit être rempli **pour chaque organisation partenaire** au sens de la section 2.1.2 des Lignes directrices à l'attention des demandeurs. Vous devez reproduire ce tableau autant de fois que nécessaire pour chaque partenaire.

Numéro d'identification EuropeAid ⁶	FR-2007-CRY-2711169108
Dénomination juridique complète (raison sociale)	CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement)
Nationalité ⁷	Française
Expérience d'actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	Le CIRAD est un organisme de recherche français regroupant 1800 employés dont 900 chercheurs qui travaillent en coopération avec des scientifiques dans plus de 50 pays. Le CIRAD peut se prévaloir d'une très longue expérience de la conduite de projets de recherche et développement en partenariat avec les SNRA africains. Le CIRAD a travaillé sur les plantes à racines et tubercules (manioc, patate douce, igname et aroïdes) en Afrique dans les Caraïbes et dans le Pacifique depuis plus de 20 ans. Le champ de recherche a couvert les ressources génétiques, l'amélioration variétale notamment pour la résistance aux maladies et ravageurs, la physiologie, la phytopathologie et la qualité technologique. Actuellement plusieurs projets relevant de ces domaines sont conduits: Préservation et utilisation de l'agrobiodiversité des plantes à racines et tubercules au Vanuatu (MAE FFEM 2005-2010) en coopération avec le CTRAV Vanuatu, et l'IRD. Contribution à l'étude de la mosaïque africaine du manioc en République Centrafricaine Projet CORUS MAE en coopération avec Université de Bangui (2007-2010). Élargissement de la gamme variétale d'ignames en Guadeloupe. Projet FEADER et Région Guadeloupe en coopération avec INRA (2007-2013).
Historique de la coopération avec le demandeur	Le CIRAD et le PRASAC ont mené de nombreux projets en coopération, dont un observatoire du développement, auxquels le Cirad a participé activement. A titre d'exemple, quelques projets conduits en collaboration étroite avec le PRASAC.

⁶ Voir la note de bas de page 2.

⁷ Voir la note de bas de page 1.

1. Projet ARDESSAC : Appui à la recherche régionale pour le développement durable des savanes d'Afrique centrale

Ministère français des Affaires étrangères 3 000 000 euros 2004-2009

Le projet ARDESAC avait fait suite au Pôle Régional de recherche Appliquée au développement des Savanes d'Afrique Centrale (PRASAC). Son objectif global était de consolider l'action du PRASAC en tant que pôle d'animation, d'appui et de coordination de la recherche agricole dans la zone des savanes du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad. Il s'est structuré en deux grands volets : renforcement des capacités des SNRA et des partenariats ; mise en œuvre de projets régionaux de recherche.

2. Projet CORUS : Croissance urbaine et dynamiques agricoles autour des villes de N'Djamena et de Moundou au Tchad

Ministère français des Affaires étrangères 66 000 euros 2007-2010

Ce projet se propose de déterminer l'impact des dynamiques urbaines sur les bassins de productions et sur la structuration des filières émergentes, de mesurer leur contribution à l'approvisionnement de N'Djaména et Moundou, et de formuler des propositions d'amélioration aux problèmes identifiés.

3. PLANTADIV : Evolutions de la diversité des ressources génétiques domestiquées dans le bassin du lac Tchad

Agence Nationale de la Recherche (ANR) 30 900 euros (d'un budget total du projet d'env. 800 KEuro)

2008-2011

PlantaDiv a pour objectif de mesurer les évolutions de la diversité des ressources génétiques domestiquées dans le Bassin du lac Tchad. Des études fines de la dynamique de la diversité seront menées à plus grande échelle, sur quatre espèces historiquement importantes (2 céréales, le mil et le sorgho; 2 légumineuses, le pois de terre et l'arachide).

Partenaire 2 : DGRST

Numéro d'identification EuropeAid ⁸	Demande de dérogation
Dénomination juridique complète (raison sociale)	Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique
Nationalité ⁹	Congolaise
Expérience d'actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	La DGRST à travers ses deux institutions, le Centre de Recherches sur l'Amélioration Génétique des Plantes (CERAG) et le Centre de Recherche Agronomique de Loudima (CRAL) possède une forte expérience de travail sur le manioc. La première collection regroupant 100 cultivars de manioc collectés dans le pays est mise en place au CRAL à Loudima en 1975. Un projet de recherche nommé « Tubercules alimentaires » est rédigé et financé de 1979 à 1985 par le Centre International de Recherche pour le Développement International (CRDI), organisme canadien de coopération.
	À partir de 1986, un certain nombre de projets de recherche nationaux, régionaux et internationaux seront élaborés et coordonnés au niveau scientifique par le CERAG. Il s'agit notamment de :
	-Projet FAC Manioc (1986-1990) financé par le gouvernement français.
	-Voies d'amélioration des cultivars de manioc (1989- 1991) projet financé par le Ministère Français de la Recherche et de la Technologie.
	-Projet « Amélioration des cultivars africains de manioc » (1989-1994). Projet rédigé dans le cadre des appels d'offres STD de l'UE FINANC2 PAR L4Union Européenne. Il a regroupé les équipes du Congo (coordination scientifique), du Gabon, de la Côte d'Ivoire, de l'Italie, de l'Espagne et de la France. (STD2 UE/DGRST-Congo contrat n° TS2A-0239-M)
	- Recherche et lutte biologique au projet de développement des cultures vivrières dans le district de Kindamba : projet sous tutelle du ministère de l(Agriculture élaboré avec les experts du FIDA et de la Banque Mondiale (1987-1996).
	-Projet régional de recherche sur le manioc et le maïs en Afrique (RRPMC) élaboré sous l'initiative du CGIAR et exécuté avec l'IITA (1992-1997).

Voir la note de bas de page 2.Voir la note de bas de page 1.

-Projet lutte contre la mosaïque africaine du manioc (2001-2002) exécuté avec l'IITA et financé par 1'USAID. Actuellement le CERAG et le, CRAL interviennent au niveau des projets de développement rural du ministère de l'agriculture et de l'élevage financé par le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) avec pour le CERAG la mission de sélectionner et de mettre à disposition des variétés résistantes à la mosaïque, de fournir des plants sains par la production de vitroplants de manioc et d'assurer la formation des agents. Pour le CRAL la mission est de produire des boutures saines de manioc et d'autres semences vivrières et de fournir un appui technique aux agents de vulgarisation. Historique de la coopération avec le Le Pôle régional de recherche appliquée au demandeur développement des svanes d'Afrique centrale (PRASAC) a été mis en place en 1988 par trois institutions de recherche des trois pays d'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique et Tchad). À partir de 2002 le PRASAC a été reconnu au niveau de la CEMAC comme institution spécialisée de la CEMAC. En sa qualité d'organisme spécialisé de la CEMAC, le PRASAC s'est vu confier l'élaboration des projets de recherche sur la base des thèmes fédérateurs dans le cadre de la conférence des recteurs d'universités d'état et des responsables d'organismes de recherche d'Afrique centrale (CRUROR/ACT). À cet effet la DGRST participe aux côtés des organismes pairs de recherche des six pays de la CEMAC à la mise en œuvre des

activités de recherche au niveau régional.

Partenaire 3 : Université de Ngaoudéré

Numéro d'identification EuropeAid ¹⁰	CM-2009-FVN-0412521048
Dénomination juridique complète (raison sociale)	Université de Ngaoundéré
Nationalité ¹¹	Camerounaise
Expérience d'actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	Formation initiale et pratique à la qualité au profit des entreprises agroalimentaires locales. Développement de matériels et outils simplifiés de production alimentaire (séchoirs, décortiqueuses, broyeurs etc.) à l'usage des communautés travaillant à petite échelle. Développement de produits nouveaux sur la base de la valorisation des ressources alimentaires locales, et en réponse aux contraintes associées aux pratiques locales de production et d'usage des produits. Caractérisation technologique et nutritionnelle des systèmes alimentaires locaux.
Historique de la coopération avec le demandeur	La coopération entre l'Université de Ngaoundéré et le PRASAC a démarré en 1998 avec la création de cette institution et le lancement du premier projet centré sur les systèmes agricoles des savanes d'Afrique centrale. L'Université de Ngaoundéré a régulièrement participé aux activités du PRASAC notamment dans les domaines de l'étude des systèmes de transformation et de la qualité des produits, ainsi que du développement de la géomatique dans la sous-région. À cet égard l'Université de Ngaoundéré constitue un pôle d'excellence du PRASAC dans les domaines de la transformation alimentaire (à travers l'ENSAI) et de la géomatique (à travers la FALSH).

¹⁰ Voir la note de bas de page 2.

Voir la note de bas de page 1.

Partenaire 4: ITRAD

Numéro d'identification EuropeAid ¹²	Demande de dérogation
Dénomination juridique complète (raison sociale)	Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement
Nationalité ¹³	Tchadienne
Expérience d'actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	L'expérience de l'ITRAD en matière de recherche sur le manioc date des années 1980. en effet dans le cadre du réseau manioc avec l'IITA d'Ibadan (Nigeria), il y a eu de nombreuses introductions de variétés améliorées de manioc sous forme de vitroplants, de graines et de boutures.
	De juin 2003 à juin 2005, l'ITRAD a participé au travers de ses chercheurs recrutés comme consultants dans un projet de la FAO, à l'amélioration de la productivité durable des plantes à racines et tubercules pour la sécurité alimentaire du Tchad. Les résultats de ce projet ont été encourageants et ont contribué à l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national de sécurité alimentaire (PNSA).
	La dernière expérience en date de l'ITARD en matière de recherche sur le manioc date du programme de recherche sur la base compétitive pour laquelle une équipe de l'ITRAD a gagné un projet sur l'adaptation des variétés de manioc résistantes à la mosaïque africaine et à la sécheresse.
	En terme d'appropriation, les variétés améliorées de manioc tant en terme de productivité au champ qu'en terme de résistance sont actuellement en multiplication da,ns deux fermes de l'ITRAD (Deli et Békao) en zone soudanienne.
	Une activité de recherche sur le thème intitulé « Amélioration de la productivité et valorisation des plantes à racines et tubercules » est en train d'être menée à l'ITRAD sur financement de fonds national.
Historique de la coopération avec le demandeur	L'ITRAD est l'une des trois institutions de recherche des trois pays d'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique et Tchad) qui ont participé à la mise en œuvre du Pôle régional de recherche appliquée au développement des svanes d'Afrique centrale (PRASAC) de 1988 à 2002. après reconnaissance du PRASAC comme institution spécialisée de la CEMAC,

Voir la note de bas de page 2.Voir la note de bas de page 1.

l'ITRAD a également participé à l'élaboration et à la mise ne œuvre du premier projet soumis à sa gestion e tant qu'institution spécialisée. Il s'agit du projet « appui à la recherche pour le développement durable des savanes d'Afrique centrale (ARDESAC).

En sa qualité d'organisme spécialisé de la CEMAC, le PRASAC s'est vu confier l'élaboration des projets de recherche sur la base des thèmes fédérateurs dans le cadre de la conférence des recteurs d'universités d'état et des responsables d'organismes de recherche d'Afrique centrale (CRUROR/ACT). À cet effet l'ITRAD participe aux côtés des organismes pairs de recherche des six pays de la CEMAC à la mise en œuvre des activités de recherche au niveau régional.

2. DÉCLARATION DE PARTENARIAT

Ci-après en format pdf les déclarations de partenariat de :

CIRAD DGRST ITRAD Université de Ngaoundéré Université de Bangui

DECLARATION DE PARTENARIAT

Un partenariat est une relation substantielle entre deux organisations ou plus impliquant un partage des responsabilités dans l'action financée par la Commission européenne. Afin de faciliter le bon déroulement de l'action, la Commission européenne exige que tous les partenaires en prennent acte en acceptant les principes de bon partenariat définis ci-après.

- Tous les partenaires doivent avoir lu le formulaire de demande de subvention et compris ce que sera leur rôle dans l'action, avant que la demande ne soit soumise à la Commission européenne.
- 2. Tous les partenaires doivent avoir lu le contrat type de subvention et compris leurs obligations respectives au titre du contrat si une subvention est attribuée. Les partenaires donnent mandat au demandeur principal de signer le contrat avec la Commission européenne et de les représenter dans toutes relations avec la Commission européenne dans le cadre de la mise en œuvre de l'action.
- Le demandeur doit se concerter régulièrement avec ses partenaires et les tenir complètement informés du déroulement de l'action.
- Tous les partenaires doivent recevoir des copies des rapports narratifs et financiers présentés à la Commission européenne.
- 5. Les propositions de changements substantiels relatifs aux volets de l'action à laquelle ils participent (par ex. en ce qui concerne les activités, les partenaires, etc.) doivent être acceptées par les partenaires concernés avant d'être soumises à la Commission européenne. Si aucun accord entre partenaires n'a pu être trouvé, le demandeur doit le signaler lorsqu'il présente des modifications à la Commission européenne pour approbation.
- 6. Lorsque le Bénéficiaire n'a pas son siège dans le pays de mise en œuvre de l'action, les partenaires doivent se mettre d'accord avant la fin de l'action sur une distribution équitable du matériel, véhicules et fournitures de l'action achetés avec la subvention de l'UE entre les partenaires locaux ou les bénéficiaires finaux de l'action.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée à la Commission européenne. Je m'engage à satisfaire aux principes de bon partenariat.

Nom	Jean-Christophe GLAZSMANN
Organisation	Département BIOS du CIRAD
Fonction	Directeur
Signature	
Date et lieur	Montpelkier, le 15 décembre 2009

1. DESCRIPTION DU/DES PARTENAIRE(S)

Ce formulaire doit être rempli pour chaque organisation partenaire au sens de la section 2.1.2 des Lignes directrices à l'attention des demandeurs. Vous devez reproduire ce tableau autant de fois que nécessaire pour chaque partenaire.

Numéro d'identification EuropeAld ¹	EuropeAid/ 128500/C/ACT/Multi - Annexe A – Formulaire de demande de subvention
Dénomination juridique complète (raison sociale)	Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST) Etablissement public à caractère scientifique et technique, doté de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie administrative et financière, créé par loi n°15/95 du 7 septembre 1995 et régi par le décret n°97/252 du 5 août 1997.
Nationalité ²	Congolaise
	La DGRST à travers ses deux institutions, le Centre de Recherches sur l'Amélioration Génétique des Plantes (CERAG) et le Centre de Recherches Agronomiques de Loudima (CRAL) possède une forte expérience de travail sur le manioc. La première collection regroupant 100 cultivars de manioc collectés dans le pays est mise en place au CRAL à Loudima en 1975. Un projet de recherche dénommé « Tubercules alimentaires » est rédigé et financé de 1979 à 1985 par le Centre International de Recherche pour le Développement International (CRDI), organisme canadien de coopération.
Expérience d'actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	A partir de 1988, un certain nombre de projets de recherche nationaux, régionaux et internationaux seront élaborés et coordonnés au niveau scientifique par le CERAG. Il s'agit notamment de :
	 Projet FAC Manioc (1988-1990): Projet financé par le gouvernement français. Voles d'amélioration des cultivars de manioc (1989-1991): Projet financé par le Ministère Français de la Recherche et de la Technologie. Projet « Amélioration des cultivars africains de manioc »: 1989-1994. Projet rédigé dans le cadre des appels d'offres STD de l'UE. Projet financé par l'Union Européenne. Il a regroupé les équipes du Congo (coordination scientifique), du Gabon, de la Côte d'Ivoire, de l'Italie, de l'Espagne et de la France. (Contrat STD2 Union Européenne/DGRST-Congo. Contrat N° TS2A-0239-M). Recherche et lutte biologique au Projet de développement des Cultures Vivrières dans le District de Kindamba: Projet sous

¹ Voir la note de bas de page 2.

Page 1/1

² Voir la note de bas de page 1.

	tutelle du Ministère de l'Agriculture élaboré avec les experts du FIDA et de la Banque mondiale. (1987-1996). - Projet Régional de Recherche sur le manioc et le maïs en Afrique (RRPMC). Projet élaboré sous l'initiative du CGIAR et exécuté avec l'IITA (1992-1997). - Projet Lutte contre la mosaïque africaine du manioc (2001-2002): Projet exécuté avec l'IITA et financé par l'USAID.
	Actuellement le CERAG et le CRAL interviennent au niveau des projets de développement rural du ministère de l'agriculture et de l'élevage financés par le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), avec pour le CERAG la mission de sélectionner et de meitre à disposition des variétés résistantes à la mosaïque, de fournir des plants sains par la production des vitroplants de manioc et d'assurer la formation des agents, et pour le CRAL celle de produire des boutures saines de manioc et d'autres semences vivrières et de fournir un appui technique aux agents de vulgarisation.
	Le Pôle régional de recherche appliqué au développement des savanes d'Afrique centrale (PRASAC) a été mis en place en 1988 par trois institutions de recherche des trois pays d'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique et Tchad). A partir de 2002 le PRASAC a été reconnu au niveau de la CEMAC comme institution spécialisée de la CEMAC.
Historique de la coopération avec le demandeur	En sa qualité d'organisme spécialisé de la CEMAC, le PRASAC s'est vu confié l'élaboration des projets de recherche sur la base des thèmes fédérateurs, dans le cadre de la Conférence des recteurs d'université d'état et des responsables d'organisme de recherche d'Afrique centrale (CRUROR/AC). A cet effet, la DGRST participe, aux côtés des organismes pairs de recherche des six pays de la CEMAC, dans la mise en œuvre des activités de recherche au niveau régional.

Important : Ce formulaire de demande d'information sur le(s) partenaire(s) doit être accompagné d'une déclaration de partenariat signée et datée par chaque partenaire conformément au modèle fourni.

2. DECLARATION DE PARTENARIAT

Un partenariat est une relation substantielle entre deux organisations ou plus impliquant un partage des responsabilités dans l'action financées par la Commission Européenne. Afin de faciliter le bon déroulement de l'action, la Commission Européenne exige que tous les partenaires en prennent acte en acceptant les principes de bon partenariat définis ciaprès :

 Tous les partenaires doivent avoir le formulaire de demande de subvention et compris ce que sera leur rôle dans l'action avant que la demande ne soit soumise à la Commission Européenne.

- 2. Tous les partenaires doivent avoir lu le contrat type de subvention et compris leurs obligations respectives au titre du contrat si une subvention est attribuée. Les partenaires donnent mandat au demandeur principal de signer le contrat avec la Commission Européenne et de respecter dans toutes relations avec la Commission européenne dans le cadre de la mise en œuvre de l'action.
- Le demandeur doit se concerter régulièrement avec ses partenaires et les tenir complètement informés du déroulement de l'action.
- Tous les partenaires doivent recevoir des copies des rapports narratifs et financiers – présentés à la Commission Européenne.
- 5. Les propositions de changements substantiels relatifs aux volets de l'action à laquelle ils participent (par ex. en ce qui concerne les activités, les partenaires, etc.) doivent être acceptées par les partenaires concernés avant d'être soumises à la Commission Européenne. Si aucun accord entre partenaires n'a pu être trouvé, le demandeur doit le signaler lorsqu'il présente des modifications à la Commission Européenne pour approbation.
- 6. Lorsque le Bénéficiaire n'a pas son siège dans le pays de mise en œuvre de l'action, les partenaires doivent se mettre d'accord avant la fin de l'action sur une distribution équitable du matériel, véhicules et fournitures de l'action achetés avec la subvention de l'UE entre les partenaires locaux ou les bénéficiaires finaux de l'action.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée à la Commission Européenne.

Je m'engage à satisfaire aux principes de bon partenariat.

Nom :	Pr. Assori ITOUA-NGAPORO
Organisation :	Délégation Générale à la Recherche à la Recherche Scientifique et Technologique - DGRST -
Fonction :	Délégué Général
Signature :	Le Délègué
Date et lieu :	06 janvier 2010 Brazzaville

Page 1/1

2. DECLARATION DE PARTENARIAT

Un partenariat est une relation substantielle entre deux organisations ou plus impliquant un partage des responsabilités dans l'action financée par la Commission européenne. Afin de faciliter le bon déroulement de l'action, la Commission européenne exige que tous les partenaires en premient acte en acceptant les principes de bon partenariat définis ci-après.

- Tous les partenaires doivent avoir lu le formulaire de demande de subvention et compris
 ce que sera leur rôle dans l'action, avant que la demande ne soit soumise à la Commission
 européenne.
- 2. Tous les partenaires doivent avoir lu le contrat type de subvention et compris leurs obligations respectives au titre du contrat si une subvention est attribuée. Les partenaires donnent mandat au demandeur principal de signer le contrat avec la Commission européenne et de les représenter dans toutes relations avec la Commission européenne dans le cadre de la mise en œuvre de l'action.
- Le demandeur don se concerter régulièrement avec ses partenaires et les tenir complètement informés du déroulement de l'action.
- Tous les partenaires doivent recevoir des copies des rapports narratifs et financiers présentés à la Commission européenne.
- 5. Les propositions de changements substantiels relatifs aux volets de l'action à laquelle ils participent (par ex. en ce qui concerne les activités, les partenaires, etc.) doivent être acceptées par les partenaires concernés avant d'être soumises à la Commission européenne. Si aucun accord entre partenaires n'a pu être trouvé, le demandeur doit le signaler lorsqu'il présente des modifications à la Commission européenne pour approbation.
- 6. Lorsque le Bénéficiaire n'a pas son siège dans le pays de mise en œuvre de l'action, les partenaires doivent se mettre d'accord avant la fin de l'action sur une distribution équitable du matériel, véhicules et fournitures de l'action achetés avec la subvention de l'UE entre les partenaires locaux ou les bénéficiaires finaux de l'action.

l'ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée à la Commission européenne. Je m'engage à satisfaire aux principes de bon partenariat.

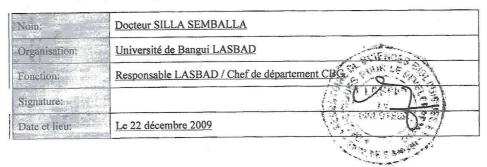
Nom:	Dr DJONDANG Koye
Organisation:	Institut Tehadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD)
Fonction:	Directeur Scientifique
Signature:	O Chracter 3
Date et lieu:	Le mereredi 30 décembre 2009, à N'Djaména

DECLARATION DE PARTENARIAT

Un partenariat est une relation substantielle entre deux organisations ou plus impliquant un partage des responsabilités dans l'action financée par la Commission européenne. Afin de faciliter le bon déroulement de l'action, la Commission européenne exige que tous les partenaires en prennent acte en acceptant les principes de bon partenariat définis ci-après.

- Tous les partenaires doivent avoir lu le formulaire de demande de subvention et compris ce que sera leur rôle dans l'action. avant que la demande ne soit soumise à la Commission européenne.
- 2. Tous les partenaires doivent avoir lu le contrat type de subvention et compris leurs obligations respectives au titre du contrat si une subvention est attribuée. Les partenaires donnent mandat au demandeur principal de signer le contrat avec la Commission européenne et de les représenter dans toutes relations avec la Commission européenne dans le cadre de la mise en œuvre de l'action.
- Le demandeur doit se concerter régulièrement avec ses partenaires et les tenir complètement informés du déroulement de l'action.
- Tous les partenaires doivent recevoir des copies des rapports narratifs et financiers présentés à la Commission européenne.
- 5. Les propositions de changements substantiels relatifs aux volets de l'action à laquelle ils participent (par ex. en ce qui concerne les activités, les partenaires, etc.) doivent être acceptées par les partenaires concernés avant d'être soumises à la Commission européenne. Si aucun accord entre partenaires n'a pu être trouvé, le demandeur doit le signaler lorsqu'il présente des modifications à la Commission européenne pour approbation.
- 6. Lorsque le Bénéficiaire n'a pas son siège dans le pays de mise en œuvre de l'action, les partenaires doivent se mettre d'accord avant la fin de l'action sur une distribution équitable du matériel, véhicules et fournitures de l'action achetés avec la subvention de l'UE entre les partenaires locaux ou les bénéficiaires finaux de l'action.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée à la Commission européenne. Je m'engage à satisfaire aux principes de bon partenariat.



EuropeAid/ 128500/C/ACT/Multi - Annexe A - Formulaire de demande de subvention

IV. ASSOCIE(S) DU DEMANDEUR PARTICIPANT A L'ACTION

Cette section doit être remplie **pour chaque organisation associée** au sens de la section 2.1.2 des Lignes directrices à l'attention des demandeurs. Vous devez reproduire ce tableau autant de fois que nécessaire pour ajouter des associés.

	Associé 1
Dénomination juridique complète (raison sociale)	
Numéro d'identification EuropeAid ¹⁴	
Nationalité ¹⁵	
Statut juridique ¹⁶	
Adresse officielle	
Personne de contact	
N ° de téléphone: préfixe pays + préfixe ville + numéro	
N° de fax : préfixe pays + préfixe ville + numéro	
Adresse électronique	
Nombre d'employés	
Autres ressources pertinentes	
Expérience d'actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en oeuvre de l'action proposée	
Historique de la coopération avec le demandeur	

Le cas échéant. Les associés n'ont pas l'obligation de s'enregistrer dans PADOR.

Voir la note de pas de page 1

Par ex. organisation sans but lucratif, organisme gouvernemental, organisation internationale, etc.

V. LISTE DE CONTRÔLE

AVANT D'ENVOYER VOTRE DEMANDE, VEUILLEZ VERIFIER QUE CHACUN DES ELEMENTS SUIVANTS DE VOTRE DOSSIER EST COMPLET ET REMPLIT LES CRITERES CI-DESSOUS:	A compléter demande	
Intitulé de la proposition:	Oui	Non
PARTIE 1 (ADMINISTRATIVE) 1. Le formulaire correct de demande de subvention, publié au titre de cet appel à propositions, a été utilisé		
2. La déclaration du demandeur est remplie, dûment signée et jointe.		
3. La proposition est dactylographiée et est en français.		
4. Un original papier est joint		
5. Une version électronique de la proposition (1 CD-Rom ou clé USB) est jointe		
7. Le budget est présenté dans le format requis, est libellé en EUR et est joint		
8. Le cadre logique est rempli et joint		
PARTIE 2 (ELIGIBILITE) 9. L'action sera mise en œuvre dans au moins trois pays_éligibles.		
10. La durée de l'action est égale ou inférieure à 60 mois (durée maximale autorisée)		
11. La contribution demandée est égale ou supérieure au minimum autorisé: 1 300 000 EUR		
12. La contribution demandée est égale ou inférieure au maximum autorisé: 3 000 000 EUR		
13. La contribution demandée est égale ou inférieure à 90 ou 50 % du total des coûts admissibles (pourcentage maximum autorisé précisé dans les sections 1.3 des lignes directrices à l'intention des demandeurs) ou, si un financement intégral est demandé, une justification a été fournie au point B de la Section II.2 du formulaire de demande.		
14. Le demandeur est enregistré en PADOR et les documents justificatifs ont été téléchargés.		
15. En cas de requête de dérogation d'enregistrement dans PADOR, pour le demandeur l'annexe MA ainsi que tous les documents justificatifs sont envoyés avec la demande.		

16. Le (s) partenaire(s) est/sont enregistré(s) en PADOR et les documents justificatifs ont été téléchargés.	
17. En cas de requête de dérogation d'enregistrement dans PADOR, pour le/les partenaire/s, l'annexe MB ainsi que tous les documents justificatifs sont envoyés avec la demande.	

VI. DÉCLARATION DU DEMANDEUR

VI. DECLARATION DU DEMANDEUR

Le demandeur, représenté par le soussigné, mandataire du demandeur et, dans le cadre du présent appel à propositions, représentant également chaque partenaire éventuel, déclare par la présente que :

- le demandeur dispose des sources de financement et des compétences et qualifications professionnelles mentionnées à la section 2 des Lignes directrices à l'attention des demandeurs ;
- le demandeur s'engage à respecter les obligations prévues dans la déclaration de partenariat du formulaire de demande de subvention et les principes de partenariat;
- le demandeur est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre de l'action avec ses partenaires, et n'agit pas en qualité d'intermédiaire;
- le demandeur et ses partenaires ne se trouvent dans aucune des situations les excluant de la participation aux marchés et qui sont énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles applicables aux actions extérieures de la CE (disponible à l'adresse Internet suivante http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical_guide/index_fr.htm). En outre, le demandeur reconnaît et accepte que s'il participe tout en se trouvant dans une quelconque de ces situations, il peut être exclus d'autres procédures conformément au point 2.3.5 du Guide pratique:
- le demandeur (et chaque partenaire, le cas échéant) a soumis les documents justificatifs comme stipulé à la section 2.4 des Lignes directrices à l'attention des demandeurs;
- le demandeur et chaque partenaire (le cas échéant) est éligible conformément aux critères définis aux sections 2.1.1 et 2.1.2 des Lignes directrices à l'attention des demandeurs;
- si recommandé pour l'octroi d'une subvention, le demandeur accepte les conditions contractuelles telles que fixées dans le contrat standard annexé aux Lignes directrices à l'attention des demandeurs (annexe F);
- le demandeur et ses partenaires (le cas échéant) sont conscients que, pour assurer la protection des intérêts financiers des Communautés, leurs données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit interne, à la Cour des comptes européenne, à l'instance spécialisée en matière d'irrégularités financières ou à l'Office européen de lutte antifraude.

Les demandes de subvention suivantes ont été soumises (ou sont sur le point d'être soumises) aux institutions européennes, au Fonds Européen de Développement et aux Etats membres de l'UE pendant la période des 12 mois derniers :

• lister seulement les actions dans le même domaine que la proposition>

Le demandeur est pleinement conscient de l'obligation d'informer sans délai la Commission européenne si la même demande de financement faite à d'autres services de la Commission européenne ou à des institutions européennes a été acceptée par eux après soumission de cette demande de subvention.

Le demandeur déclare que les informations fournies dans le Formulaire complet de demande et dans la Déclaration sont correctes.

Signée au nom et pour le compte du demandeur:

Nom	Lamine SEINY-BOUKAR
Signature	B.P. 764 B.P. 764 M.DJAMENA J.MAD
Fonction	Directeur Général du PRASAC
Date	7 janvier 2010



ENTITE LEGALE

PRINCES STATEMENT

non /ac europa europaeuropet/execution/legal_enthies_fr him

ENTITE DE DROIT PUBLIC

FORME	Institution specialisée de l'UEAC		
JUNEAGOL	OUI NON (Organisation Non Gospyetnerhentalis)		
ONG	001		
NOM(S)	Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement		
	des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale		
ACRONYME	PRASAC		
ADRESSE	Direction Générale du PPASAC, LRVZ, route de Farcha		
OFFICIELLE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE 764		
VILLE	NDJAMENA		
PAYS	TCHAD		
TVA**			
LIEU D'ENREC	SISTREMENT NOJAMENA		
DATE D'ENRE	GISTREMENT 20 06 ZOOB		
N° DE REGIS	TRE 08/08-UEAC-PRASAC-CM-17		
TELEPHONE	+235 252 70 24 FAX (235 252 78 77		
E-MAIL	prasac@intnet.td; lasebo2005@yahoo.fr		
* UNE COPIE DE * A DEFAUT : TO	E FOURNIR CETTE FICHE "ENTITE LEGALE" COMPLETEE, SIGNEE ET ACCOMPAGNEE DE: LA RESOLUTION, LOI, ARRETE OU DECISION ETABLISSANT L'ENTITE CONCERNEE DUT AUTRE DOCUMENT OFFICIEL QUI PROUVE L'ETABLISSEMENT DE L'ENTITE CONCERNEE PAI S NATIONALES EST REMPLI, MERCI DE JOINDRE UN DOCUMENT "TVA" OFFICIEL		
DATE: 5 Janvi	EE 2010		
NOM - FONCTION DU REPRESENTANT AUTORISE			
	-BOUKAR, Darectour Genéral * B.P. 764 * NDJAMENA W		
SIGNATURE	TCHAD TC		

Page 1/1



SIGNALETIQUE FINANCIER

PRIVACY STATEMENT

http://ec.europa.eu/budget/execution/ftiers_fr.htm

INTITULE DU COMPTE BANCAIRE				
INTITULE(1)	PRASAC - Direction Générale			
ADRESSE	BP 764			
COMMUNE/VILLE PAYS	NDJAMENA TCHAD	CODE POSTAL		
TELEPHONE	Lamine SEINY-BOUXAR +235 252 70 24 lasebo2005@yahoo.fr	TELEFAX +235 252 78 77		
	BANQ	UE		
NOM DE LA BANQUE	SOCIETE GENERALE TCHAD			
ADRESSE (DE L'AGENCE)	AGENCE DE NDJAMENA			
COMMUNE/VILLE	The second secon	CODE POSTAL		
NUMERO DE COMPTE	TCHAD 026109422201			
IBAN ⁽²⁾	60002 00001 02610942201	72		
REMARQUES:				
CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE LA BANQUE (Les deux obligatoires)(3) Direction Générale ON SERV BOUKAR LAMINE DATE DATE ON SERV BOUKAR LAMINE DATE				

(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.
(2) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.
(3) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas.

DOSSIER DE DEROGATION PADOR PARTENAIRE DGRST

CETTE ANNEXE DOIT ETRE REMPLIE PAR LES <u>PARTENAIRES</u> QUI DEMANDENT UNE DEROGATION D'ENREGISTREMENT EN PADOR.

TOUS LES AUTRES PARTENAIRES <u>SONT PRIES D'ENCODER CES INFORMATIONS DANS PADOR (http://ec.europa.eu/europeaid/work/onlineservices/pador/index_fr.htm)</u>

Justification de la demande de dérogation à l'obligation d'inscription dans PADOR :	Compte tenu des difficultés d'accès à des connexions à haut débit, la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST) n'a pas réussi à s'inscrire directement sur le site de l'Union Européenne pour l'acquisition d'un numéro PADOR et sollicite une dérogation, parce que ne disposant pas dudit numéro, indispensable à son identification.
Pièces justificatives annexées motivant la demande de dérogation (le cas échéant) :	Demande de dérogation signée par le Délégué Général à la Recherche Scientifique et Technologique

1. IDENTITE

Nom de l'organisation :	Délégation générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST)
Nationalité:	Congolaise
Numéro de fiche d'entité légale/n° de contrat en cours ¹⁷ :	
N°national d'enregistrement:	Loi n°15/95 et décret n°97/252
Date d'enregistrement:	7 septembre 1995 et 5 août 1997
N°TVA:	
Adresse postale:	BP. : 2499 Brazzaville - Congo
N° de téléphone: préfixe pays + préfixe ville + numéro	+242 281 06 07
N°de fax: préfixe pays + préfixe ville + numéro	+242 281 01 90

Si le demandeur a déjà signé un contrat avec la Commission européenne

_

Personne de contact pour cette action :	Dr Joseph MABANZA
Adresse e-mail de la personne de contact :	Jmabanza2002@yahoo.fr
Adresse électronique de l'organisation :	dgrst@yahoo.fr
Site Internet de l'organisation :	

2. PROFIL

Statut juridique	Etablissement public à caractère scientifique, doté de personnalité juridique et de l'autonomie financière
A but lucratif	□ Oui
	x Non
ONG	□ Oui
	x Non
Valeur de base ¹⁸	□ Politique
	□ Religieuse
	□ Humaniste
	x Neutre
Statut juridique	Etablissement public à caractère scientifique, doté de personnalité
	juridique et de l'autonomie financière

2.1. Catégorie

Catégorie ¹⁹	Secteur Public	Secteur Privé		
	x Administration publique	☐ Agence d'exécution		
	Représentants décentralisés d'EtatOrganisation internationale	☐ Université/éducation☐ Institut de recherche		
	x Institution juridique	☐ Think Tank		
	□ Autorité locale	☐ Fondation		
	☐ Agence d'exécution☐ Université / éducation☐	☐ Association ☐ Média		
	x Institut de recherche	☐ Réseau/ /Fédération		
	□ Think Tank	☐ Organisation professionnelle et/ou	industrielle	
	☐ Fondation ☐ Association	☐ Syndicat☐ Organisation culturelle☐		
	□ Média	☐ Organisation commerciale		
	□ Réseau/Fédération	☐ Autre Acteur Non-Etatique		
	☐ Organisation professionnelle et/ou			
	industrielle			
	☐ Syndicat			

¹⁸ Veuillez cocher un seul type de valeur

1) le secteur auquel votre organisation appartient tel que défini dans ses statuts (ou dans un document équivalent): public (établi et/ou fondé par une entité publique) OU privé (établi et/ou fondé par une entité privée);

2) dans la colonne appropriée, la catégorie à laquelle votre organisation appartient (UN SEUL CHOIX).

¹⁹ Veuillez indiquer

	T	T
	□ Organisation culturelle	
	□ Organisation commerciale	
	□ Autre Acteur Non-Etatique	
Catégorie ²⁰	Secteur Public	Secteur Privé
	 □ Administration publique □ Représentants décentralisés d'Etat □ Organisation internationale □ Institution juridique □ Autorité locale □ Agence d'exécution □ Université / éducation □ Institut de recherche □ Think Tank □ Fondation □ Association □ Média □ Réseau/Fédération □ Organisation professionnelle et/ou industrielle □ Syndicat □ Organisation culturelle □ Organisation commerciale □ Autre Acteur Non-Etatique 	↑ Agence d'exécution ↑ Université/éducation ↑ Institut de recherche ↑ Think Tank ↑ Fondation ↑ Association ↑ Média ↑ Réseau/ / Fédération ↑ Organisation professionnelle et/ou industrielle ↑ Syndicat ↑ Organisation culturelle ↑ Organisation commerciale ↑ Autre Acteur Non-Etatique

2.2. Secteur(s)²¹

11			
	111		Education, niveau non spécifié
		11110	Politique de l'éducation et gestion administrative
		11120	Equipements scolaires et formation
		11130	Formation des enseignants
		11182	Recherche en éducation
	112		Education de base
		11220	Enseignement primaire
		11230	Education pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes
		11240	Education de la petite enfance
	113		Enseignement secondaire
		11320	Enseignement secondaire
		11330	Formation professionnelle
	114		Education post-secondaire
		11420	Enseignement supérieur
		11430	Formation technique supérieure de gestion
12			
	121		Santé, général
		12110	Politique de la santé et gestion administrative
		12181	Education et formation médicales
		12182	Recherche médicale

²⁰ Veuillez indiquer

1) le secteur auquel votre organisation appartient tel que défini dans ses statuts (ou dans un document équivalent): public (établi et/ou fondé par une entité publique) OU privé (établi et/ou fondé par une entité privée);

2) dans la colonne appropriée, la catégorie à laquelle votre organisation appartient (UN SEUL CHOIX).

Veuillez cocher la case correspondant à chaque secteur dans lequel votre organisation a été active. Les secteurs commençant par une référence viennent de la liste CAD établi par l'OCDE.

		42404	1 1	
		12191	 	Services médicaux
	122] [Santé de base
		12220		Soins et services de santé de base
		12230		Infrastructure pour la santé de base
		12240		Nutrition de base
		12250		Lutte contre les maladies infectieuses
		12261		Education sanitaire
		12281		Formation de personnel de santé
13				1 STANLAR OF DE SOUTHER DE SUITE
15	130			Politique en matière de population/Santé et Fertilité
	130	13010	-	Politique/programmes en matière de population et gestion administrative
			-	1 11 5
		13020	- 1	Soins en matière de fertilité
		13030	.	Planification familiale
		13040	.	Lutte contre les MST et VIH/sida
		13081		Formation de personnel en matière de population et de santé et fertilité
14				
	140			Distribution d'Eau et Assainissement
		14010		Politique des ressources en eau et gestion administrative
		14015		Protection des ressources en eau
		14020	1	Distribution d'eau et assainissement – systèmes à grande échelle
		14030		Distribution d'eau potable de base et assainissement de base
		14040	1	Aménagement de bassins fluviaux
		14050	1	Traitement des déchets
			1	
4.5		14081		Education/formation dans la distribution d'eau et l'assainissement
15				
	151		 	Gouvernement et société civile, général
		15110	.	Politique / planification économique et du développement
		15120	.	Gestion financière du secteur public
		15130		Développement des services légaux et judiciaires
		15140	_	Administration gouvernementale
		15150		Renforcement de la société civile
		15161		Elections
		15162		Droits de la personne
		15163		Liberté de l'information
		15164	1 1	Organisations et institutions pour l'égalité des femmes
	152		-	Prévention et règlement des conflits, paix et sécurité
		15210	1	Gestion et réforme des systèmes de sécurité
		15220	1 }	Dispositifs civils de construction de la paix, et de prévention et de règlement des
		13220		conflits
		15230	 	Maintien de la paix à l'issue d'un conflit (NU)
			 	
		15240	┨	Réintégration et contrôle des armes légères et de petit calibre
		15250	∤ 	Enlèvement des mines terrestres
		15261		Enfants soldats (Prévention et démobilisation)
16			ļ ,	
		16010	1	Services sociaux
		16020]	Politique de l'emploi et gestion administrative
		16030		Politique du logement et gestion administrative
		16040		Logement à coût réduit
		16050		Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base
		16061	1	Culture et loisirs
		16062	1	Renforcement des capacités statistiques
		16063	1	Lutte contre le trafic de drogues
		16064	1	Atténuation de l'impact social du VIH/SIDA
21		_000		1
4 1	210		\vdash	Transports at Entrangeage
	Z10		j L	Transports et Entreposage

		21010		Politique des transports et gestion administrative
		21020		Transport routiere
		21030		Transport ferroviaire
		21040		Transport par voies d'eau
		21050		Transport aérien
		21061		Stockage
		21081		Education/formation dans les transports et le stockage
22			l	
	220			Communications
		22010		Politique des communications et gestion administrative
		22020		Télécommunications
		22030		Radio, télévision, presse écrite
		22040		Technologies de l'information et de la communication (TIC)
23			1	, ,
	230			Production et Distribution d'Energie
		23010		Politique de l'énergie et gestion administrative
		23020		Production d'énergie (sources non renouvelables)
		23030		Production d'énergie (sources renouvelables)
		23040		Transmission et distribution d'électricité
		23050		Distribution de gaz
		23061		Centrales alimentées au fuel
		23062		Centrales alimentées au gaz
		23063		Centrales alimentées au charbon
		23064		Centrales nucléaires
		23065		Centrales et barrages hydroélectriques
		23066		Énergie géothermique
		23067		Energie solaire
		23068		Energie éolienne
		23069		Energie marémotrice
		23070		Biomasse
		23081		Éducation et formation dans le domaine de l'énergie
		23082		Recherche dans le domaine de l'énergie
24			Ban	ques et Services Financiers
	240			angues et Services Financiers
	•	24010		Politique des finances et gestion administrative
		24020		Institutions monétaires
		24030		Intermédiaires financiers officiels
		24040		Intermédiaires financiers du secteur informel et semi formel
		24081		Education/formation bancaire et dans les services financiers
25			Fnti	reprises et autres Services
	250			ntreprises et autres Services
		25010	╽┝	Services et institutions de soutien commerciaux
		25020		Privatisation
31		23020	Δøri	culture, foresterie et Aquaculture
J1	311			griculture
	711	31110	-	Politique agricole et gestion administrative
		31110		Développement agricole
		31130		Ressources en terres cultivables
		31140		Ressources en eau à usage agricole
		31150		Produits à usage agricole
		31161		Production agricole
		31162		Production agricole Production industrielle de récoltes/récoltes destinées à l'exportation
		31162		Bétail
		31164		Réforme agraire
		31164		Développement agricole alternatif
		21102]	Developpement agricole alternatii

			31166	1	Ì	Vulgarisation agricole	
			31181			Éducation et formation dans le domaine agricole	
X			31182			Recherche agronomique	
			31191			Services agricoles	
			31192			Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne	
			31192			Services financiers agricoles	
			31193			Coopératives agricoles	
			31194			Services vétérinaires (bétail)	
		312	31193		Cv	lviculture	
		312	31210		Эу	Politique de la sylviculture et gestion administrative	
			31220			Développement sylvicole	
			31261			Reboisement (bois de chauffage et charbon de bois)	
			31281			Education et formation en sylviculture	
			31282			Recherche en sylviculture	
			31291			Services sylvicoles	
H +		313	31291		Dá	eche	
		212	21210		PE		
			31310			Politique de la pêche et gestion administrative	
			31320			Développement de la pêche	
			31381			Education et formation dans le domaine de la pêche	
			31382			Recherche dans le domaine de la pêche	
	22		31391	1		Services dans le domaine de la pêche	
	32	224		ır		stries manufacturières	
		321	22440		ın	dustrie	
			32110			Politique de l'industrie et gestion administrative	
			32120			Développement industriel	
			32130			Développement des Petites et moyennes entreprises (PME)	
			32140			Artisanat	
			32161			Agro-industries	
			32162			Industries forestières	
			32163			Industrie textile, cuirs et produits similaires	
			32164			Produits chimiques	
			32165			Production d'engrais chimiques	
			32166			Ciment, chaux et plâtre	
			32167			Fabrication d'énergie	
			32168			Produits pharmaceutiques	
			32169			Industrie métallurgique de base	
			32170			Industries des métaux non ferreux	
			32171			Construction mécanique et électrique	
			32172			Matériel de transport	
		222	32182			Recherche et développement technologiques	
		322	222:2		Ir	dustries extractives	
			32210			Politique de l'industrie extractive et gestion administrative	
			32220			Prospection et exploration des minerais	
			32261			Charbon	
			32262			Pétrole et gaz	
			32263			Métaux ferreux	
			32264			Métaux non ferreux	
			32265			Métaux et minerais précieux	
			32266			Minerais industriels	
			32267			Engrais minéraux	
			32268			Ressources des fonds marins	
		323			Co	onstruction	
			32310			Politique de la construction et gestion administrative	
	33			С	_	merce et Tourisme	
		331			Po	litique commerciale et Règlementation	

			33110	Politique commerciale et gestion administrative		
			33120	Facilitation du commerce		
			33130	Accords commerciaux régionaux		
			33140	Négociations commerciales		
			33181	Education/formation dans le domaine du commerce		
		332	33101	Tourisme		
		332	33210	Politique du tourisme et gestion administrative		
	41		33210	Protection de l'environnement, général		
	41	410		General environmental protection		
		410	41010	Politique de l'environnement et gestion administrative		
			41020	Protection de la biosphère		
			41030	Diversité biologique		
			41040	Protection des sites		
			41050	Prévention et lutte contre les inondations		
			41030	Education et formation environnementales		
			41081	Recherche environnementale		
	43		41002	Autres multi secteurs		
	43	430		Autres multi secteurs Autres multi secteurs		
		430	42010			
			43010	Aide plurisectorielle		
			43030	Développement et gestion urbaine		
			43040	Développement rural		
			43050	Développement alternatif non agricole		
			43081	Education et formation plurisectorielles		
			43082	Institutions scientifiques et de recherche		
	51			Soutien budgétaire		
		510		Soutien budgétaire		
			51010	Soutien budgétaire		
	52			Aide alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité alimentaire		
		520		Aide alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité alimentaire		
			52010	Programmes de sécurité et d'aide alimentaire		
	53	=00		Aide sous forme de produits : autres		
		530		Aide sous forme de produits : autres		
			53030	Subventions à l'importation (biens d'équipement)		
			53040	Subventions à l'importation (produits)		
	60			Actions se rapportant à la dette		
		600		Action se rapportant à la dette		
			60010	Action se rapportant à la dette		
			60020	Annulation de la dette		
			60030	Allégement de la dette multilatérale		
			60040	Rééchelonnement d'échéances et refinancement		
			60061	Echange de dette à des fins de développement		
			60062	Autres échanges de dette		
			60063	Rachat de la dette		
	72			Intervention d'urgence		
		720		Intervention d'urgence		
			72010	Assistance matérielle et services d'urgence		
			72040	Aide alimentaire d'urgence		
			72050	Coordination des secours et services de soutien et de protection		
□	<u>73</u>			Reconstruction et réhabilitation		
		730		Reconstruction et réhabilitation		
			73010	Aide à la reconstruction et réhabilitation		
	74			Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue		
]	740		Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue		
			74010	Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue		

	910		Administrative costs of donors	
	310	91010	Frais administratifs	
92		31010	Support aux ONG	
	920		Support aux ONG	
	320	92010	Support aux ONG nationales	
		92020	Support aux ONG internationales	
		92030	Support aux ONG locales et régionales	
93		32030	Réfugiés	
33	930		Réfugiés dans le pays donneur	
	300	93010	Réfugiés dans le pays donneur	
99		33010	Non affecté / Non spécifié	
	998		Unallocated/unspecified	
	330	99810	Secteur non spécifié	
		99820	Sensibilisation au Développement	
		33020	Sensiamouten du Bereioppement	
11				
- ' '	11		Education, niveau non spécifié	
	1			
		11110	Politique de l'éducation et gestion administrative	
		11120	Equipements scolaires et formation	
		11130	Formation des enseignants	
		11182	Recherche en éducation	
	11		Education de base	
	2			
		11220	Enseignement primaire	
		11230	Education pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes	
		11240	Education de la petite enfance	
	11		Enseignement secondaire	
	3	11320	Engaignement accondaire	
		11330	Enseignement secondaire Formation professionnelle	
	11	11330	Education post-secondaire	
	4		Education post secondaire	
		11420	Enseignement supérieur	
		11430	Formation technique supérieure de gestion	
12				
	12		Santé, général	
	1			
		12110	Politique de la santé et gestion administrative	
		12181	Education et formation médicales	
		12182	Recherche médicale	
		12191	Services médicaux	
	12		Santé de base	
	2	10000	Coine et convices de conté de base	
		12220	Soins et services de santé de base	
		12230 12240	Infrastructure pour la santé de base Nutrition de base	
		12250	Lutte contre les maladies infectieuses	
		12261	Education sanitaire	
		12281	Formation de personnel de santé	
13		12201	1 - Carridation do porconnol do dunto	
10	13		Politique en matière de population/Santé et Fertilité	
	0		1 2	
		13010	Politique/programmes en matière de population et gestion administrative	
		13020	Soins en matière de fertilité	
		13030	Planification familiale	
		13040	Lutte contre les MST et VIH/sida	
, <u></u>		13081	Formation de personnel en matière de population et de santé et fertilité	

14					
	14			Distribution d'Eau et Assainissement	
	0				
		14010		Politique des ressources en eau et gestion administrative	
		14015		Protection des ressources en eau	
		14020		Distribution d'eau et assainissement – systèmes à grande échelle	
		14030		Distribution d'eau potable de base et assainissement de base	
		14040		Aménagement de bassins fluviaux	
		14050		Traitement des déchets	
		14081		Education/formation dans la distribution d'eau et l'assainissement	
15		14001		Ludcation/formation dans la distribution d'éad et l'assainissement	
13	15		т,	Gouvernement et société civile, général	
	1		'	Souvernement et societe civile, general	
		15110		Politique / planification économique et du développement	
		15110		Gestion financière du secteur public	
		15120		Développement des services légaux et judiciaires	
		15140		Administration gouvernementale	
		15150		Renforcement de la société civile	
		15161		Elections	
		15162		Droits de la personne	
		15163		Liberté de l'information	
		15164		Organisations et institutions pour l'égalité des femmes	
	15		F	révention et règlement des conflits, paix et sécurité	
	2				
		15210		Gestion et réforme des systèmes de sécurité	
		15220		Dispositifs civils de construction de la paix, et de prévention et de	
				règlement des conflits	
		15230		Maintien de la paix à l'issue d'un conflit (NU)	
		15240		Réintégration et contrôle des armes légères et de petit calibre	
		15250		Enlèvement des mines terrestres	
		15261		Enfants soldats (Prévention et démobilisation)	
16					
		16010		Services sociaux	
		16020		Politique de l'emploi et gestion administrative	
		16030		Politique du logement et gestion administrative	
		16040		Logement à coût réduit	
		16050		Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base	
		16061		Culture et loisirs	
		16062		Renforcement des capacités statistiques	
		16063		Lutte contre le trafic de drogues	
		16064		Atténuation de l'impact social du VIH/SIDA	
21			- 1	The second secon	
	21		Т	ransports et Entreposage	
	0			······································	
		21010		Politique des transports et gestion administrative	
		21020		Transport routiere	
		21030		Transport ferroviaire	
		21040		Transport par voies d'eau	
		21040		Transport aérien	
		21061		Stockage	
				0	
22		21081		Education/formation dans les transports et le stockage	
22	20		Π,	Communications	
	22		'	Communications	
	0	22040	-	Delitique des communications et gestion administrative	
		22010		Politique des communications et gestion administrative	
		22020		Télécommunications	
		22030		Radio, télévision, presse écrite	
		22040		Technologies de l'information et de la communication (TIC)	
23				76	

<u> </u>		00			Death of the of District Consults	
		23			Production et Distribution d'Energie	
		0		-		
			23010		Politique de l'énergie et gestion administrative	
			23020		Production d'énergie (sources non renouvelables)	
			23030		Production d'énergie (sources renouvelables)	
			23040		Transmission et distribution d'électricité	
			23050		Distribution de gaz	
			23061		Centrales alimentées au fuel	
			23062		Centrales alimentées au gaz	
			23063		Centrales alimentées au charbon	
			23064		Centrales nucléaires	
			23065		Centrales et barrages hydroélectriques	
			23066		Énergie géothermique	
			23067		Energie solaire	
			23068		Energie éolienne	
			23069		Energie marémotrice	
			23070		Biomasse	
			23081		Éducation et formation dans le domaine de l'énergie	
			23082	1	Recherche dans le domaine de l'énergie	
	24		23002	ь	anques et Services Financiers	
	24	24		D		
		24 0			Banques et Services Financiers	
		U	24010		Politique des finances et gestion administrative	
			24010		Institutions monétaires	
			24030	-	Intermédiaires financiers officiels	
			24040		Intermédiaires financiers du secteur informel et semi formel	
			24081	<u> </u>	Education/formation bancaire et dans les services financiers	
	25			E	eprises et autres Services	
		25			Entreprises et autres Services	
		0				
			25010		Services et institutions de soutien commerciaux	
			25020		Privatisation	
	31			Α	griculture, Foresterie et Aquaculture	
		31			Agriculture	
		1				
			31110		Politique agricole et gestion administrative	
			31120		Développement agricole	
			31130		Ressources en terres cultivables	
			31140		Ressources en eau à usage agricole	
			31150		Produits à usage agricole	
			31161		Production agricole	
			31162		Production industrielle de récoltes/récoltes destinées à l'exportation	
			31163		Bétail	
			31164		Réforme agraire	
			31165		Développement agricole alternatif	
			31166		Vulgarisation agricole	
			31181		Éducation et formation dans le domaine agricole	
			31182		Recherche agronomique	
			31191		Services agricoles	
			31191		•	
			31192		Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne Services financiers agricoles	
					8	
			31194		Coopératives agricoles	
		0.1	31195		Services vétérinaires (bétail)	
		31			Sylviculture	
		2	04040		Delta de la colocada	
			31210		Politique de la sylviculture et gestion administrative	
			31220	1	Développement sylvicole	
			31261	1	Reboisement (bois de chauffage et charbon de bois)	

		04004	Edward's.	and formation and action to the
		31281		n et formation en sylviculture
		31282		he en sylviculture
		31291	Services	sylvicoles
	31		Pêche	
	3			
		31310	Politique	de la pêche et gestion administrative
		31320		pement de la pêche
		31381		n et formation dans le domaine de la pêche
		31382		he dans le domaine de la pêche
		31391		dans le domaine de la pêche
32			dustries man	ufacturières
	32		Industrie	
	1			
		32110	Politique	de l'industrie et gestion administrative
		32120		pement industriel
		32130		pement des Petites et moyennes entreprises (PME)
		32140	Artisanat	
		32161	Agro-indu	
		32162		s forestières
		32163	Industrie	textile, cuirs et produits similaires
		32164	Produits	chimiques
		32165		on d'engrais chimiques
		32166		chaux et plâtre
		32167		on d'énergie
				Ü
		32168		pharmaceutiques
		32169		métallurgique de base
		32170		s des métaux non ferreux
		32171	Construc	tion mécanique et électrique
		32172	Matériel o	de transport
		32182		he et développement technologiques
	32		Industries e	,,
	2		madotnes c	Attaotivos
		32210	Politique	de l'industrie extractive et gestion administrative
		32220		tion et exploration des minerais
		32261	Charbon	
		32262	Pétrole e	
		32263	Métaux fo	erreux
		32264	Métaux n	on ferreux
		32265		t minerais précieux
		32266		industriels
		32267	Engrais r	
				ces des fonds marins
	20	32268		
	32		Construction	1
	3		T	
		32310		de la construction et gestion administrative
33			ommerce et	
	33		Politique cor	mmerciale et Règlementation
	1		•	
		33110	Politique	commerciale et gestion administrative
		33120		on du commerce
		33130		
				commerciaux régionaux
		33140		ions commerciales
		33181		on/formation dans le domaine du commerce
	33		Tourisme	
	2			
		33210	Politique	du tourisme et gestion administrative
41				environnement, général
	41			rironmental protection
	0		Soliciai onv	in orinina protoction
	U			

		41010	Politique de l'environnement et gestion administrative
		41020	Protection de la biosphère
		41030	Diversité biologique
		41040	Protection des sites
		41050	Prévention et lutte contre les inondations
		41081	Education et formation environnementales
		41082	Recherche environnementale
43		71002	Autres multi secteurs
	43		Autres multi secteurs
	0		7 Mario Maria Godowi G
		43010	Aide plurisectorielle
		43030	Développement et gestion urbaine
		43040	Développement rural
		43050	Développement alternatif non agricole
		43081	Education et formation plurisectorielles
		43082	Institutions scientifiques et de recherche
51			Soutien budgétaire
	51		Soutien budgétaire
	0		
		51010	Soutien budgétaire
52			Aide alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité alimentaire
	52		Aide alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité alimentaire
	0		
		52010	Programmes de sécurité et d'aide alimentaire
53			Aide sous forme de produits : autres
	53		Aide sous forme de produits : autres
	0		
		53030	Subventions à l'importation (biens d'équipement)
		53040	Subventions à l'importation (produits)
60			Actions se rapportant à la dette
	60		Action se rapportant à la dette
	0		
		60010	Action se rapportant à la dette
		60020	Annulation de la dette
		60030	Allégement de la dette multilatérale
		60040	Rééchelonnement d'échéances et refinancement
		60061	Echange de dette à des fins de développement
		60062	Autres échanges de dette
70		60063	Rachat de la dette
72	70		Intervention d'urgence
	72		Intervention d'urgence
	0	72010	Assistance matérielle et services d'urgence
		72010	Assistance matérielle et services d'urgence Aide alimentaire d'urgence
		72040	Coordination des secours et services de soutien et de protection
73		12000	Reconstruction et réhabilitation
<u>13</u>	73		Reconstruction et renabilitation
	73		Treconstruction et renabilitation
	U	73010	Aide à la reconstruction et réhabilitation
74		7 30 10	Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue
, ,	74		Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue
	0		Trovontion des ediastrophes et preparation à leur survenue
	-	74010	Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue
91		. 1010	Frais Administratifs des Donateurs
J 1	91		Administrative costs of donors
	0		7.5
	,	91010	Frais administratifs
92		2.0.0	Support aux ONG
	92		Support aux ONG
	~~		- all borrows, and

	0						
		92010			Support aux ONG nationales		
		92020			Support aux ONG internationales		
		92030			Support aux ONG locales et régionales		
93			R	Réfι	giés		
	93				Réfugiés dans le pays donneur		
	0						
		93010			Réfugiés dans le pays donneur		
99			4	lon	affecté / Non spécifié		
	99			U	nallocated/unspecified		
	8				·		
	•	99810			Secteur non spécifié		
		99820			Sensibilisation au Développement		

2.3. Groupe(s) cible(s)

Λ	rout public
	Enfants-soldats
	Enfants (moins de 18 ans)
	Communauté(s) de base
	Consommateurs
	Handicapés
	Consommateurs de drogue
	Organes éducatifs (écoles, universités)
	Personnes âgées
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	peuples indigènes
	Autorités locales
	Migrants
	_ 0
	Prisonniers
	Catégorie professionnelle
	Réfugiés et déplacés
	o
	PME/PMI
	Habitants de bidonvilles
	Victimes de conflits/catastrophes
	Femmes
	Jeunes
	Autre(s) (veuillez préciser):

3. CAPACITE A GERER ET A EXECUTER LES ACTIONS

3.1. Expérience par secteur (pour chaque secteur sélectionné sous 2.2.)

Secteur	Année(s) d'expérience	Nombre de projets	Montant estimé (en millier d'EUR
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans X 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m

3.2. Expérience par zone géographique (pays ou région)

Par zone géographique (pays ou région)	Année(s) d'expérience	Nombre de projets	Montant estimé (en millier d'EUR)
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m

Liste Indicative de régions

- Région Asie centrale
- Région Asie du Sud
- Région Asie du Sud-est
- Région Asie orientale
- Région Caraïbes
- Europe UE
- Europe hors UE
- Région Europe orientale
- Région Amérique Centrale
- Région Amérique du Sud
- Pays d'Amérique du Nord
- Pays du Golfe
- Région Méditerranée
- Pays et territoires d'outre-mer
- Région Pacifique
- Région Afrique australe
- Région Afrique centrale
- Région Afrique occidentale
- Région Afrique orientale
- Région Océan Indien

Référence croisée de l'expérience par secteur et par zone géographique :

Secteur(s)	Zone(s) géographique(s) (pays ou région, tel qu'indiqué
(tel que sélectionné sous 2.2)	précédemment)

3.3. Ressources

Les données enregistrées sur cette section peuvent être expliquées dans la section Stratégie & Méthodologie. Si certains des indicateurs (voir tous) ne sont pas applicables à votre organisation, veuillez taper "0". Il est nécessaire d'introduire vos données financières pour les trois dernières années pour lesquelles des informations sont déjà disponibles.

3.3.1 Données financières (Montants en milliers d'Euros).

Année	Chiffre d'affaires ou équivalent	Gain net ou équivalent	Bilan ou budget total	Fonds propres ou équivalent	Endettement à moyen et long terme	Endettem ent à court terme (< 1 an)
N						
N-1						
N-2						

3.3.2. Source(s) de financement (veuillez cocher la/les source(s) de revenus de votre organisation et indiquer les informations complémentaires demandées)

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	□ Commission UE		N/A
N	□ Organe(s) d'Etat(s) Membre(s)		N/A
N	□ Organe(s) d'Etat(s) Tiers		N/A
N	□ Nations Unies		N/A
N	□ Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N	□ Secteur privé		N/A
N	□ Cotisations membres		
N	□ Cotisations individuelles		N/A

N	X Autres (veuillez préciser): Subvention de l'Etat et ressources propres et convention de partenariat avec les projets de recherche et/ou de recherchedéveloppement.	65% - 20% - 15%	N/A
N	Total	100%	N/A

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N – 1	□ Commission UE		N/A
N – 1	□ Organe(s) d'Etat(s) Membre(s)		N/A
N – 1	□ Organe(s) d'Etat(s) Tiers		N/A
N – 1	□ Nations Unies		N/A
N – 1	□ Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N – 1	□ Secteur privé		N/A
N – 1	□ Cotisations membres		
N – 1	□ Cotisations individuelles		N/A
N – 1	X Autres (veuillez préciser) : Subvention	65% - 20% - 15%	N/A
	de l'Etat et ressources propres et		
	convention de partenariat avec les projets		
	de recherche et/ou de recherche-		
	développement.		
N – 1	Total	100%	N/A
N – 2	□ Commission UE		N/A
N – 2	□ Organe(s) d'Etat(s) Membre(s)		N/A
N – 2	□ Organe(s) d'Etat(s) Tiers		N/A
N – 2	□ Nations Unies		N/A
N – 2	□ Autre(s) Organisation(s)		N/A
	Internationale(s)		
N – 2	□ Secteur privé		N/A
N – 2	□ Cotisations membres		
N – 2	□ Cotisations individuelles		N/A
N – 2	X Autres (veuillez préciser) : Subvention	70% - 15% - 15%	N/A
	de l'Etat et ressources propres et		
	convention de partenariat avec les projets		
	de recherche et/ou de recherche-		
	développement.		
N – 2	Total	100%	N/A

3.3.3. Nombre de personnes employées (plein temps ou équivalent) (veuillez cocher une option pour chaque type de personnel) :

Type de personnel	Payé	Non payé
Personnel du siège : recruté and basé au	□ < 10	□ < 10
siège (situé dans le pays en voie de développement)	□ > 10 et < 50	□ > 10 et < 50
GC 10.00PP 5(0.1.)	□ > 50 et < 100	□ > 50 et < 100
	□ > 100	□ > 100
	□ N/A	□ N/A

Personnel expatrié : recruté au siège (situé dans le pays en voie de développement) et	□ < 10 40 - t = 50	□ < 10
basé dans le pays en voie de développement	□ > 10 et < 50 □ > 50 et < 100	□ > 10 et < 50 □ > 50 et < 100
	□ > 100	□ > 100
	□ N/A	□ N/A
Personnel local : recruté et basé dans le	□ < 10	□ < 10
pays en voie de développement	□ > 10 et < 50	□ > 10 et < 50
	□ > 50 et < 100	□ > 50 et < 100
	□ > 100	□ > 100
	□ N/A	□ N/A

Pourcentage Femmes / Hommes du personnel total rémunéré

|--|

4. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOTRE ORGANISATION (CHAMP PAS OBLIGATOIRE)

Nom	Profession	Fonction	Pays correspondant à la nationalité	Au sein du conseil depuis
M.				
Mme				

5. 5. STRATEGIE ET METHODOLOGIE (CHAMP NON OBLIGATOIRE)

A développer en 20 000 caractères (vous pouvez effectuer un couper/copier à partir d'un texte existant) - par exemple: -Stratégie / méthodologie / philosophie et approches de votre organisation -Comment choisissez-vous une zone d'intervention, un projet, un partenaire? -Quelles sont les conditions mises en place pour assurer un partenariat solide, l'ownership, une approche participative, etc....

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement

Etablissement Public à Caractère Scientifique (Créé par loi N° 001/PR -27Janvier 1998)

N'Djaména, le 08 JAN 2010

N°cod / ITRAD/09

Le Directeur Général

Objet : Justification de la demande de dérogation à l'enregistrement PADOR

Madame / Monsieur,

L'Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD), éprouve pour l'instant des difficultés d'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). C'est la raison pour laquelle, il n'a pas été possible pour mon institution de fournir le PADOR pour la constitution des pièces du projet « Valorisation des variétés locales de manioc et les savoirs faires des petits agriculteurs dans la lutte contre la maladie de la mosaïque du manioc ».

De ce qui précède, j'ai l'honneur de solliciter votre indulgence pour accorder la dérogation à l'enregistrement PADOR de l'ITRAD.

Veuillez agréer Madame / Monsieur, l'expression de mes considérations distinguées.

Dr IBET OUTHMAN ISSA

JOUE DE

DOSSIER DE DEROGATION PADOR PARTENAIRE

CETTE ANNEXE DOIT ETRE REMPLIE PAR LES <u>PARTENAIRES</u> QUI DEMANDE UNE DEROGATION D'ENREGISTREMENT EN PADOR.

TOUS LES AUTRES PARTENAIRES <u>SONT PRIES D'ENCODER CES INFORMATIONS DANS PADOR</u> (http://ec.europa.eu/europeaid/work/onlineservices/pador/index_fr.htm)

Justification de la demande de dérogation à l'obligation d'inscription dans PADOR:	Compte des difficultés d'accès aux TIC, l'Institut tchadien de recherche agronomique pour le développement (ITRAD) ne dispose pour le moment pas de PADOR
Pièces justificatives annexées motivant la demande de dérogation (le cas échéant):	Une note du DG de l'ITRAD sollicitant expressément cette de dérogation est annexée

6. IDENTITE

Nom de l'organisation :	Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD)
Nationalité:	Tchadienne
Numéro de fiche d'entité légale/n° de contrat en cours ²² :	
N° national d'enregistrement:	Créé par la Loi N°001/PR/98
Date d'enregistrement:	Du 27 janvier 1998
N° TVA:	
Adresse postale:	B.P. 5 400 – N'Djaména (Tchad)
N° de téléphone: préfixe pays + préfixe ville + numéro	00 235 252 01 01 00 235 252 00 73

²² Si le demandeur a déjà signé un contrat avec la Commission européenne

-

N° de fax : préfixe pays + préfixe ville + numéro	
Personne de contact pour cette action:	Dr DJONDANG Koye
Adresse e-mail de la personne de contact:	djondang_koye@yahoo.fr
Adresse électronique de l'organisation:	itrad@intnet.td
Site Internet de l'organisation:	

7. PROFIL

Statut juridique			
A but lucratif	□ Oui		
A but luci ath	X Non		
ONG	□ Oui		
0110	□ Non		
Valeur de base ²³	□ Politique		
valeur de base	□ Religieuse		
	□ Humaniste		
	X Neutre		
Votre organisation est-elle liée à	□ Oui, entité mère:		
une autre entité ?	(veuillez indiquer son numéro d'identification		
une autre entite.	EuropeAid:)		
	□ Oui, entité(s) contrôlée(s)		
	☐ Oui, membre d'une famille/membre d'un réseau ²⁴		
	□ Non, indépendante		

2.4. Catégorie

Catégorie ²⁵	Secteur Public	Secteur Privé
g	- Administration muhlique	A games d'avécution
	□ Administration publique	☐ Agence d'exécution
	☐ Représentants décentralisés d'Etat	☐ Université/éducation
	☐ Organisation internationale	☐ Institut de recherche
	□ Institution juridique	☐ Think Tank
	□ Autorité locale	☐ Fondation

²³ Veuillez cocher un seul type de valeur

Ex. confédération/fédération/alliance.

²⁵ Veuillez indiquer

¹⁾ le secteur auquel votre organisation appartient tel que défini dans ses statuts (ou dans un document équivalent): public (établi et/ou fondé par une entité publique) OU privé (établi et/ou fondé par une entité privée);

²⁾ dans la colonne appropriée, la catégorie à laquelle votre organisation appartient (UN SEUL CHOIX).

☐ Agence d'exécution	☐ Association
☐ Université / éducation	☐ Média
X Institut de recherche	☐ Réseau//Fédération
□ Think Tank	☐ Organisation professionnelle et/ou
□ Fondation	industrielle
□ Association	☐ Syndicat
□ Média	☐ Organisation culturelle
□ Réseau/Fédération	☐ Organisation commerciale
☐ Organisation professionnelle et/ou industrielle	☐ Autre Acteur Non-Etatique
□ Syndicat	
□ Organisation culturelle	
☐ Organisation commerciale	
☐ Autre Acteur Non-Etatique	
•	

2.5. Secteur(s)²⁶

11			
	111		Education, niveau non spécifié
		11110	Politique de l'éducation et gestion administrative
		11120	Equipements scolaires et formation
		11130	Formation des enseignants
		11182	Recherche en éducation
	112		Education de base
		11220	Enseignement primaire
		11230	Education pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes
		11240	Education de la petite enfance
	113		Enseignement secondaire
		11320	Enseignement secondaire
		11330	Formation professionnelle
	114		Education post-secondaire
		11420	Enseignement supérieur
		11430	Formation technique supérieure de gestion
12			
	121		Santé, général
		12110	Politique de la santé et gestion administrative
		12181	Education et formation médicales
		12182	Recherche médicale
		12191	Services médicaux
	122		Santé de base
		12220	Soins et services de santé de base
		12230	Infrastructure pour la santé de base
		12240	Nutrition de base
		12250	Lutte contre les maladies infectieuses
		12261	Education sanitaire
		12281	Formation de personnel de santé
13			
	130		Politique en matière de population/Santé et Fertilité
		13010	Politique/programmes en matière de population et gestion

Veuillez cocher la case correspondant à chaque secteur dans lequel votre organisation a été active. Les secteurs commençant par une référence viennent de la liste CAD établi par l'OCDE.

			1	administrative
_			13020	Soins en matière de fertilité
			13030	Planification familiale
			13040	Lutte contre les MST et VIH/sida
			13081	Formation de personnel en matière de population et de santé et fertilité
	14			
		140		Distribution d'Eau et Assainissement
			14010	Politique des ressources en eau et gestion administrative
			14015	Protection des ressources en eau
			14020	Distribution d'eau et assainissement – systèmes à grande échelle
			14030	Distribution d'eau potable de base et assainissement de base
			14040	Aménagement de bassins fluviaux
			14050	Traitement des déchets
			14081	Education/formation dans la distribution d'eau et l'assainissement
	15			
		151		Gouvernement et société civile, général
			15110	Politique / planification économique et du développement
			15120	Gestion financière du secteur public
			15130	Développement des services légaux et judiciaires
			15140	Administration gouvernementale
			15150	Renforcement de la société civile
			15161	Elections
			15162	Droits de la personne
			15163	Liberté de l'information
		150	15164	Organisations et institutions pour l'égalité des femmes
		152	15010	Prévention et règlement des conflits, paix et sécurité
			15210	Gestion et réforme des systèmes de sécurité
			15220	Dispositifs civils de construction de la paix, et de prévention et de règlement des conflits
			15230	Maintien de la paix à l'issue d'un conflit (NU)
			15240	Réintégration et contrôle des armes légères et de petit calibre
			15250	Enlèvement des mines terrestres
			15261	Enfants soldats (Prévention et démobilisation)
	16			
			16010	Services sociaux
			16020	Politique de l'emploi et gestion administrative
			16030	Politique du logement et gestion administrative
			16040	Logement à coût réduit
			16050	Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base
			16061	Culture et loisirs
			16062	Renforcement des capacités statistiques
			16063	Lutte contre le trafic de drogues
			16064	Atténuation de l'impact social du VIH/SIDA
	21		10004	Attenuation de l'impact social du VIII/SIDA
	∠1	210		Transports at Entranasaga
		210	21010	Transports et Entreposage
				Politique des transports et gestion administrative
			21020	Transport routiere
			21030	Transport ferroviaire
			21040	Transport par voies d'eau
			21050	Transport aérien
			21061	Stockage
			21081	Education/formation dans les transports et le stockage
	22			

		220		Communications	
			22010	Politique des communications et gestion administrative	
			22020	Télécommunications	
			22030	Radio, télévision, presse écrite	
			22040	Technologies de l'information et de la communication (TIC)	
	23				
		230		Production et Distribution d'Energie	
			23010	Politique de l'énergie et gestion administrative	
			23020	Production d'énergie (sources non renouvelables)	
			23030	Production d'énergie (sources renouvelables)	
			23040	Transmission et distribution d'électricité	
			23050	Distribution de gaz	
			23061	Centrales alimentées au fuel	
			23062	Centrales alimentées au gaz	
			23063	Centrales alimentées au charbon	
			23064	Centrales aucléaires Centrales nucléaires	
			23065	Centrales et barrages hydroélectriques	
			23066	Énergie géothermique	
			23067	Energie solaire	
			23068	Energie éolienne	
			23069	Energie marémotrice	
			23070	Biomasse	
			23081	Éducation et formation dans le domaine de l'énergie	
			23082	Recherche dans le domaine de l'énergie	
	24			Banques et Services Financiers	
		240		Banques et Services Financiers	
			24010	Politique des finances et gestion administrative	
			24020	Institutions monétaires	
			24030	Intermédiaires financiers officiels	
			24040	Intermédiaires financiers du secteur informel et semi formel	
			24081	Education/formation bancaire et dans les services financiers	
	25			Entreprises et autres Services	
		250		Entreprises et autres Services	
			25010	Services et institutions de soutien commerciaux	
			25020	Privatisation	
X	31			Agriculture, Forestry and Fishing	
X		311		Agriculture	
			31110	Politique agricole et gestion administrative	
			31120	Développement agricole	
			31130	Ressources en terres cultivables	
			31140	Ressources en eau à usage agricole	
			31150	Produits à usage agricole	
			31161	Production agricole	
			31162	Production agricole Production industrielle de récoltes/récoltes destinées à l'exportation	
			31163	Bétail	
			31164	Réforme agraire	
			31165	Développement agricole alternatif	
			31166	Vulgarisation agricole Vulgarisation agricole	
			31181	Éducation et formation dans le domaine agricole	
X			31182	Recherche agronomique	
-			31191	Services agricoles	
			31191	Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne	
			31192	Services financiers agricoles	
			51173	Delvices illialiciers agricules	

		31194	Coopératives agricoles	
		31195	Services vétérinaires (bétail)	
	312		Sylviculture	
	312	31210	Politique de la sylviculture et gestion administrative	
		31220	Développement sylvicole	
		31261	Reboisement (bois de chauffage et charbon de bois)	
		31281	Education et formation en sylviculture	
		31282	Recherche en sylviculture	
		31291	Services sylvicoles	
	313	31291	Pêche	
	313	31310	Politique de la pêche et gestion administrative	
		31310		
		31320	Développement de la pêche Education et formation dans le domaine de la pêche	
		31381		
			Recherche dans le domaine de la pêche	
22		31391	Services dans le domaine de la pêche	
32	221		Industries manufacturières	
	321	22110	Industry	
		32110	Politique de l'industrie et gestion administrative	
		32120	Développement industriel	
		32130	Développement des Petites et moyennes entreprises (PME)	
		32140	Artisanat	
		32161	Agro-industries	
		32162	Industries forestières	
		32163	Industrie textile, cuirs et produits similaires	
		32164	Produits chimiques	
		32165	Production d'engrais chimiques	
		32166	Ciment, chaux et plâtre	
		32167	Fabrication d'énergie	
		32168	Produits pharmaceutiques	
		32169	Industrie métallurgique de base	
		32170	Industries des métaux non ferreux	
		32171	Construction mécanique et électrique	
		32172	Matériel de transport	
		32182	Recherche et développement technologiques	
	322		Industries extractives	
		32210	Politique de l'industrie extractive et gestion administrative	
		32220	Prospection et exploration des minerais	
		32261	Charbon	
		32262	Pétrole et gaz	
		32263	Métaux ferreux	
		32264	Métaux non ferreux	
		32265	Métaux et minerais précieux	
		32266	Minerais industriels	
		32267	Engrais minéraux	
		32268	Ressources des fonds marins	
	323	32200	Construction	
	223	32310	Politique de la construction et gestion administrative	
33		32310	Commerce et Tourisme	
55	331		Politique commerciale et Règlementation	
	331	33110	Politique commerciale et Regienientation Politique commerciale et gestion administrative	
		33120	Facilitation du commerce	
		33120		
		33140	Accords commerciaux régionaux Négociations commerciales	
		33140	regociations commerciales	

		22121	1			
	222	33181	Education/formation dans le domaine du commerce			
	332	222:-	Tourisme			
		33210	Politique du tourisme et gestion administrative			
41			Protection de l'environnement, général			
	410		G	General environmental protection		
		41010		Politique de l'environnement et gestion administrative		
		41020		Protection de la biosphère		
		41030		Diversité biologique		
		41040		Protection des sites		
		41050		Prévention et lutte contre les inondations		
		41081		Education et formation environnementales		
		41082		Recherche environnementale		
43			Autr	es multi secteurs		
	430		A	utres multi secteurs		
		43010		Aide plurisectorielle		
		43030		Développement et gestion urbaine		
		43040		Développement rural		
		43050		Développement alternatif non agricole		
		43081		Education et formation plurisectorielles		
		43082		Institutions scientifiques et de recherche		
51			Sout	ien budgétaire		
	510			outien budgétaire		
		51010		Soutien budgétaire		
52			Aide	alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité alimentaire		
	520			ide alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité		
	020			imentaire		
		52010		Programmes de sécurité et d'aide alimentaire		
53			Aide	e sous forme de produits : autres		
	530		Α	Aide sous forme de produits : autres		
		53030		Subventions à l'importation (biens d'équipement)		
		53040		Subventions à l'importation (produits)		
60			Actions se rapportant à la dette			
	600			Action se rapportant à la dette		
		60010		Action se rapportant à la dette		
		60020		Annulation de la dette		
		60030		Allégement de la dette multilatérale		
		60040		Rééchelonnement d'échéances et refinancement		
		60061		Echange de dette à des fins de développement		
		60062		Autres échanges de dette		
		60063		Rachat de la dette		
72			Inter	Intervention d'urgence		
	720			tervention d'urgence		
	. = 0	72010		Assistance matérielle et services d'urgence		
		72040		Aide alimentaire d'urgence		
		72050		Coordination des secours et services de soutien et de protection		
 73		, 2030	Reco	onstruction et réhabilitation		
13	730			econstruction et réhabilitation		
	730	73010	10	Aide à la reconstruction et réhabilitation		
74		73010	Práw			
/4	740		Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue			
	740	74010	PI			
91		/4010	Ero:	Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue Frais Administratifs des Donateurs		
91	010					
	910		Administrative costs of donors			

			91010	Frais administratifs		
	92			Support aux ONG		
		920		S	upport aux ONG	
			92010		Support aux ONG nationales	
			92020		Support aux ONG internationales	
			92030		Support aux ONG locales et régionales	
	93			Réfugiés		
		930			Réfugiés dans le pays donneur	
			93010		Réfugiés dans le pays donneur	
	99			Non affecté / Non spécifié		
		998		J	Jnallocated/unspecified	
			99810	Secteur non spécifié		
			99820		Sensibilisation au Développement	

2.6. Groupe(s) cible(s)

X Tout public
□ Enfants-soldats
□ Enfants (moins de 18 ans)
□ Communauté(s) de base
□ Consommateurs
□ Handicapés
□ Consommateurs de drogue
□ Organes éducatifs (écoles, universités)
□ Personnes âgées
□ Malades (Malaria, tuberculose, VIH/SIDA)
□ peuples indigènes
□ Autorités locales
□ Migrants
□ Organisations Non Gouvernementales
□ Prisonniers
□ Catégorie professionnelle
□ Réfugiés et déplacés
□ Organes de recherche/Chercheurs
□ PME/PMI
□ Etudiants
☐ Habitants de bidonvilles
□ Victimes de conflits/catastrophes
□ Femmes
□ Jeunes
□ Autre(s) (veuillez préciser):

8. CAPACITE A GERER ET A EXECUTER LES ACTIONS

3.4. Expérience par secteur (pour chaque secteur sélectionné sous 2.2.)

Secteur	Année(s) d'expérience	Nombre de projets	Montant estimé (en millier d'EUR
L'ITRAD a des expériences dans le domaine de la recherche agronomique depuis sa création par la LOI N°001/PR/98 du 27 janvier 1998	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans X 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 X de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 X >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m

3.5. Expérience par zone géographique (pays ou région)

Par zone géographique (pays ou région)	Année(s) d'expérience	Nombre de projets	Montant estimé (en millier d'EUR)
- Région Afrique centrale	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans X 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 X de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m

Liste Indicative de régions

- Région Asie centrale
- Région Asie du Sud
- Région Asie du Sud-est
- Région Asie orientale
- Région Caraïbes
- Europe UE
- Europe hors UE
- Région Europe orientale
- Région Amérique Centrale
- Région Amérique du Sud
- Pays d'Amérique du Nord
- Pays du Golfe
- Région Méditerranée
- Pays et territoires d'outre-mer
- Région Pacifique
- Région Afrique australe
- Région Afrique centrale
- Région Afrique occidentale
- Région Afrique orientale
- Région Océan Indien

Référence croisée de l'expérience par secteur et par zone géographique:

Secteur(s) (tel que sélectionné sous 2.2)	Zone(s) géographique(s) (pays ou région, tel qu'indiqué précédemment)

3.6. Ressources

Les données enregistrées sur cette section peuvent être expliquées dans la section Stratégie & Méthodologie. Si certains des indicateurs (voir tous) ne sont pas applicables à votre organisation, veuillez taper "0". Il est nécessaire d'introduire vos données financières pour les trois dernières années pour lesquelles des informations sont déjà disponibles.

3.3.1 Données financières (Montants en milliers d'Euros).

Année	Chiffre d'affaires ou équivalent	Gain net ou équivalent	Bilan ou budget total	Fonds propres ou équivalent	Endettement à moyen et long terme	Endettem ent à court terme (< 1 an)
2009	2 300 000		2 300 000	300 000		
2008	2 000 000		2 000 000	250 000		
2007	2 000 000		2 000 000	250 000		

3.3.2. Source(s) de financement (veuillez cocher la/les source(s) de revenus de votre organisation et indiquer les informations complémentaires demandées)

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	□ Commission UE		N/A
N	□ Organe(s) d'Etat(s) Membre(s)		N/A
N	□ Organe(s) d'Etat(s) Tiers		N/A
N	□ Nations Unies		N/A
N	☐ Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N	□ Secteur privé		N/A
N	□ Cotisations membres		

N	□ Cotisations individuelles		N/A
N	□ Autres (veuillez préciser):		N/A
N	Total	100%	N/A

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N – 1	□ Commission UE		N/A
N – 1	☐ Organe(s) d'Etat(s) Membre(s)		N/A
N-1	☐ Organe(s) d'Etat(s) Tiers		N/A
N-1	□ Nations Unies		N/A
N-1	☐ Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N-1	□ Secteur privé		N/A
N-1	□ Cotisations membres		
N-1	□ Cotisations individuelles		N/A
2009	X Autres (veuillez préciser): Subvention de l'état et ressources propres et convention avec les projets de recherche et/ou de développement	70%, 20% et 10%	N/A
N – 1	Total	100%	N/A
N-2	□ Commission UE		N/A
N-2	☐ Organe(s) d'Etat(s) Membre(s)		N/A
N-2	☐ Organe(s) d'Etat(s) Tiers		N/A
N-2	□ Nations Unies		N/A
N-2	☐ Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N-2	□ Secteur privé		N/A
N-2	□ Cotisations membres		
N-2	□ Cotisations individuelles		N/A
2008	X Autres (veuillez préciser): Subvention de	70%, 20% et 10%	N/A
	l'état et ressources propres et convention		
	avec les projets de recherche et/ou de		
	développement		
N-2	Total	100%	N/A

3.3.3. Nombre de personnes employées (plein temps ou équivalent) (veuillez cocher une option pour chaque type de personnel):

Type de personnel	Payé	Non payé
Personnel du siège: recruté and basé au siège (situé dans le pays en voie de développement)	□ < 10	□<10
	$\Box > 10 \text{ et} < 50$	$\Box > 10 \text{ et} < 50$
	$\Box > 50 \text{ et} < 100$	$\Box > 50 \text{ et} < 100$
	□ > 100	□ > 100
	□ N/A	□ N/A
Personnel expatrié: recruté au siège (situé	□ < 10	□<10
dans le pays en voie de développement) et basé dans le pays en voie de	$\Box > 10 \text{ et} < 50$	$\Box > 10 \text{ et} < 50$
développement	$\Box > 50 \text{ et} < 100$	$\Box > 50 \text{ et} < 100$

	□ > 100	□ > 100
	□ N/A	□ N/A
Personnel local: recruté et basé dans le	□ < 10	□<10
pays en voie de développement	$\Box > 10 \text{ et} < 50$	$\Box > 10 \text{ et} < 50$
	$\Box > 50 \text{ et} < 100$	$\Box > 50 \text{ et} < 100$
	X > 100	□ > 100
	□ N/A	□ N/A

Pourcentage Femmes / Hommes du personnel total rémunéré

Femmes	8%	Hommes	92%
--------	----	--------	-----

9. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOTRE ORGANISATION (CHAMP PAS OBLIGATOIRE)

Nom	Profession	Fonction	Pays correspondant à la nationalité	Au sein du conseil depuis
M. Le Ministre de l'Agriculture			Tchad	Président
Représentant du Secrétariat Général du Gouvernement				Membre
DG du Ministère de l'Agriculture				Membre
DG du Ministère de l'Environnement				Membre
DG du Ministère de des Fiances				Membre
DG du Ministère du Plan				Membre
DG du Ministère de Commerce et de l'Industrie				Membre
DG du Ministère de la Recherche Scientifique et technique				Membre
Directeur de l'Enseignement et de la formation professionnelle agricole				Membre
Directeur de l'Enseignement, de la formation et de la				Membre

Nom	Profession	Fonction	Pays correspondant à la nationalité	Au sein du conseil depuis
recherche vétérinaire				
Directeur du Contrôle Financier				Membre
Deux Représentant des producteurs ruraux				Membre
Mme				

5. STRATEGIE ET METHODOLOGIE (CHAMP NON OBLIGATOIRE)

A développer en 20 000 caractères (vous pouvez effectuer un couper/copier à partir d'un texte existant) - par exemple: -Stratégie / méthodologie / philosophie et approches de votre organisation -Comment choisissez-vous une zone d'intervention, un projet, un partenaire? - Quelles sont les conditions mises en place pour assurer un partenariat solide, l'ownership, une approche participative, etc....

DOSSIER DE DEROGATION PADOR PARTENAIRE

CETTE ANNEXE DOIT ETRE REMPLIE PAR LES <u>PARTENAIRES</u> QUI DEMANDE UNE DEROGATION D'ENREGISTREMENT EN PADOR.

TOUS LES AUTRES PARTENAIRES <u>SONT PRIES D'ENCODER CES INFORMATIONS DANS PADOR</u> (http://ec.europa.eu/europeaid/work/onlineservices/pador/index_fr.htm)

	Compte tenu des difficultés d'accès aux TIC, LASBAD (Université de Bangui) ne dispose pas pour le moment de numéro PADOR
Pièces justificatives annexées motivant la demande de dérogation (le cas échéant):	Une note du Directeur du LASBAD sollicitant expressément cette dérogation est annexée

10. IDENTITE

Nom de l'organisation :	Laboratoire des sciences Biologiques et agronomiques pour le Développement (LASBAD)
Nationalité :	CENTRAFRICAINE
Numéro de fiche d'entité légale/n° de contrat en cours ²⁷ :	
N° national d'enregistrement :	Créé par l'ordonnance N° 69. 063
Date d'enregistrement :	Du 12 Novembre 1969
N° TVA:	
Adresse postale :	B.P. 1450 – Bangui (RCA)
N° de téléphone : préfixe pays + préfixe ville + numéro	+236 21615008
N° de fax : préfixe pays + préfixe	Bangui +23621617890

⁷ Si le demandeur a déjà signé un contrat avec la Commission européenne

_

ville + numéro	
Personne de contact pour cette action :	Dr SILLA SEMBALLA
Adresse e-mail de la personne de contact:	Semballa.silla1@yahoo.fr
Adresse électronique de l'organisation :	Lasbad_info@yahoo.fr
Site Internet de l'organisation :	

11. PROFIL

Statut juridique	
A but lucratif	□ Oui
11 but lucium	X Non
ONG	□ Oui
0110	X Non
Valeur de base ²⁸	□ Politique
valeur de base	□ Religieuse
	□ Humaniste
	X Neutre
Votre organisation est-elle liée à	☐ Oui, entité mère : UNIVERSITE DE BANGUI
une autre entité?	(veuillez indiquer son numéro d'identification
une autre entite.	EuropeAid:)
	□ Oui, entité(s) contrôlée(s)
	☐ Oui, membre d'une famille/membre d'un réseau ²⁹
	□ Non, indépendante

2.7. Catégorie

Catégorie ³⁰	Secteur Public	Secteur Privé
	☐ Administration publique	☐ Agence d'exécution
	☐ Représentants décentralisés d'Etat	☐ Université/éducation
	☐ Organisation internationale	☐ Institut de recherche
	□ Institution juridique	☐ Think Tank
	☐ Autorité locale	☐ Fondation
	☐ Agence d'exécution	☐ Association
	□ X Université / éducation	☐ Média

1) le secteur auquel votre organisation appartient tel que défini dans ses statuts (ou dans un document équivalent): public (établi et/ou fondé par une entité publique) OU privé (établi et/ou fondé par une entité privée);

 $^{^{28}}$ Veuillez cocher un seul type de valeur

Ex. confédération/fédération/alliance.

³⁰ Veuillez indiquer

²⁾ dans la colonne appropriée, la catégorie à laquelle votre organisation appartient (UN SEUL CHOIX).

Institut de recherche	☐ Réseau/ /Fédération
□ Think Tank	☐ Organisation professionnelle et/ou
□ Fondation	industrielle
□ Association	☐ Syndicat
□ Média	☐ Organisation culturelle
□ Réseau/Fédération	☐ Organisation commerciale
☐ Organisation professionnelle et/	ou
industrielle	
□ Syndicat	
☐ Organisation culturelle	
☐ Organisation commerciale	
☐ Autre Acteur Non-Etatique	

2.8. Secteur(s)³¹

	11			
		111		Education, niveau non spécifié
			11110	Politique de l'éducation et gestion administrative
			11120	Equipements scolaires et formation
			11130	Formation des enseignants
			11182	Recherche en éducation
		112		Education de base
			11220	Enseignement primaire
			11230	Education pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes
			11240	Education de la petite enfance
		113		Enseignement secondaire
			11320	Enseignement secondaire
			11330	Formation professionnelle
X		114		Education post-secondaire
X			11420	Enseignement supérieur
			11430	Formation technique supérieure de gestion
	12			
		121		Santé, général
			12110	Politique de la santé et gestion administrative
			12181	Education et formation médicales
			12182	Recherche médicale
			12191	Services médicaux
		122		Santé de base
			12220	Soins et services de santé de base
			12230	Infrastructure pour la santé de base
			12240	Nutrition de base
			12250	Lutte contre les maladies infectieuses
			12261	Education sanitaire
			12281	Formation de personnel de santé
	13			
		130		Politique en matière de population/Santé et Fertilité
			13010	Politique/programmes en matière de population et gestion administrative
			13020	Soins en matière de fertilité

Veuillez cocher la case correspondant à chaque secteur dans lequel votre organisation a été active. Les secteurs commençant par une référence viennent de la liste CAD établi par l'OCDE.

П			13030	Planification familiale
			13040	Lutte contre les MST et VIH/sida
			13081	Formation de personnel en matière de population et de santé et fertilité
	14			1 1
		140		Distribution d'Eau et Assainissement
			14010	Politique des ressources en eau et gestion administrative
			14015	Protection des ressources en eau
			14020	Distribution d'eau et assainissement – systèmes à grande échelle
			14030	Distribution d'eau potable de base et assainissement de base
			14040	Aménagement de bassins fluviaux
			14050	Traitement des déchets
			14081	Education/formation dans la distribution d'eau et l'assainissement
	15			
		151		Gouvernement et société civile, général
			15110	Politique / planification économique et du développement
			15120	Gestion financière du secteur public
			15130	Développement des services légaux et judiciaires
			15140	Administration gouvernementale
			15150	Renforcement de la société civile
			15161	Elections
			15162	Droits de la personne
			15163	Liberté de l'information
			15164	Organisations et institutions pour l'égalité des femmes
		152		Prévention et règlement des conflits, paix et sécurité
			15210	Gestion et réforme des systèmes de sécurité
			15220	Dispositifs civils de construction de la paix, et de prévention et de
				règlement des conflits
			15230	Maintien de la paix à l'issue d'un conflit (NU)
			15240	Réintégration et contrôle des armes légères et de petit calibre
			15250	Enlèvement des mines terrestres
			15261	Enfants soldats (Prévention et démobilisation)
	16			
			16010	Services sociaux
			16020	Politique de l'emploi et gestion administrative
			16030	Politique du logement et gestion administrative
			16040	Logement à coût réduit
			16050	Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base
			16061	Culture et loisirs
			16062	Renforcement des capacités statistiques
			16063	Lutte contre le trafic de drogues
			16064	Atténuation de l'impact social du VIH/SIDA
	21			
		210		Transports et Entreposage
			21010	Politique des transports et gestion administrative
			21020	Transport routiere
			21030	Transport ferroviaire
			21040	Transport par voies d'eau
			21050	Transport aérien
			21061	Stockage
			21081	Education/formation dans les transports et le stockage
	22			
		220		Communications
			22010	Politique des communications et gestion administrative

			22020		Télécommunications
			22030		Radio, télévision, presse écrite
			22040		Technologies de l'information et de la communication (TIC)
	23		22010		Teemiologies de l'information et de la communication (110)
		230			Production et Distribution d'Energie
		230	23010		Politique de l'énergie et gestion administrative
			23020		Production d'énergie (sources non renouvelables)
			23030		Production d'énergie (sources renouvelables)
			23040		Transmission et distribution d'électricité
			23050		Distribution de gaz
			23061		Centrales alimentées au fuel
			23062		Centrales alimentées au gaz Centrales alimentées au charbon
			23063		
			23064		Centrales nucléaires
			23065		Centrales et barrages hydroélectriques
			23066		Énergie géothermique
			23067		Energie solaire
			23068		Energie éolienne
			23069		Energie marémotrice
			23070		Biomasse
			23081		Éducation et formation dans le domaine de l'énergie
			23082		Recherche dans le domaine de l'énergie
	24			Bar	ques et Services Financiers
		240		I	Banques et Services Financiers
			24010		Politique des finances et gestion administrative
			24020		Institutions monétaires
			24030		Intermédiaires financiers officiels
			24040		Intermédiaires financiers du secteur informel et semi formel
			24081		Education/formation bancaire et dans les services financiers
	25			Ent	reprises et autres Services
		250			Entreprises et autres Services
			25010		Services et institutions de soutien commerciaux
			25020		Privatisation
X	31			Agı	riculture, Forestry and Fishing
X		311			Agriculture
			31110		Politique agricole et gestion administrative
			31120		Développement agricole
			31130		Ressources en terres cultivables
			31140		Ressources en eau à usage agricole
			31150		Produits à usage agricole
			31161		Production agricole
			31162		Production industrielle de récoltes/récoltes destinées à l'exportation
			31163		Bétail
			31163		Réforme agraire
			31165		Développement agricole alternatif
			31166		Vulgarisation agricole
V			31181		Éducation et formation dans le domaine agricole
X			31182		Recherche agronomique
			31191		Services agricoles
			31192		Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne
			31193		Services financiers agricoles
			31194		Coopératives agricoles
			31195		Services vétérinaires (bétail)

		312		Sylviculture
			31210	Politique de la sylviculture et gestion administrative
			31220	Développement sylvicole
			31261	Reboisement (bois de chauffage et charbon de bois)
			31281	Education et formation en sylviculture
			31282	Recherche en sylviculture
-			31291	Services sylvicoles
		313	31271	Pêche
		313	31310	Politique de la pêche et gestion administrative
			31310	
				Développement de la pêche
			31381	Education et formation dans le domaine de la pêche
			31382	Recherche dans le domaine de la pêche
	22		31391	Services dans le domaine de la pêche
	32			Industries manufacturières
		321		Industry
			32110	Politique de l'industrie et gestion administrative
			32120	Développement industriel
			32130	Développement des Petites et moyennes entreprises (PME)
			32140	Artisanat
			32161	Agro-industries
			32162	Industries forestières
			32163	Industrie textile, cuirs et produits similaires
			32164	Produits chimiques
			32165	Production d'engrais chimiques
			32166	Ciment, chaux et plâtre
			32167	Fabrication d'énergie
			32168	Produits pharmaceutiques
			32169	Industrie métallurgique de base
-			32170	Industries des métaux non ferreux
			32170	Construction mécanique et électrique
			32171	Matériel de transport
			32172	Recherche et développement technologiques
		322	32162	Industries extractives
		322	22210	
			32210	Politique de l'industrie extractive et gestion administrative
			32220	Prospection et exploration des minerais
			32261	Charbon
			32262	Pétrole et gaz
			32263	Métaux ferreux
			32264	Métaux non ferreux
			32265	Métaux et minerais précieux
			32266	Minerais industriels
			32267	Engrais minéraux
			32268	Ressources des fonds marins
		323		Construction
			32310	Politique de la construction et gestion administrative
	33			Commerce et Tourisme
		331		Politique commerciale et Règlementation
			33110	Politique commerciale et gestion administrative
			33120	Facilitation du commerce
			33130	Accords commerciaux régionaux
			33140	Négociations commerciales
			33181	Education/formation dans le domaine du commerce
		332	22101	Tourisme
		334		1 Out to the

			33210		Politique du tourisme et gestion administrative
	41			Prote	ction de l'environnement, général
		410			eneral environmental protection
			41010		Politique de l'environnement et gestion administrative
			41020		Protection de la biosphère
			41030		Diversité biologique
			41040		Protection des sites
			41050		Prévention et lutte contre les inondations
			41081		Education et formation environnementales
			41082		Recherche environnementale
	43		11002	Autre	es multi secteurs
	1.5	430			utres multi secteurs
		150	43010	71	Aide plurisectorielle
			43030		Développement et gestion urbaine
			43040		Développement rural
_			43050		Développement alternatif non agricole
			43030		Education et formation plurisectorielles
			43081		Institutions scientifiques et de recherche
	51		+3002	Souti	en budgétaire
	31	510			outien budgétaire
		310	51010	30	Soutien budgétaire
	52		31010	Aida	alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité alimentaire
	32	520			de alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité
		320			mentaire a des fins de developpement/aide a la securite
			52010	an	Programmes de sécurité et d'aide alimentaire
	53		32010	Aide	e sous forme de produits : autres
	33	530			ide sous forme de produits : autres
		330	53030		Subventions à l'importation (biens d'équipement)
			53040	-	Subventions à l'importation (produits)
	60		33010	Actic	ons se rapportant à la dette
	00	600			ction se rapportant à la dette
		000	60010	110	Action se rapportant à la dette
			60020		Annulation de la dette
			60030		Allégement de la dette multilatérale
			60040		Rééchelonnement d'échéances et refinancement
			60040		Echange de dette à des fins de développement
			60062		Autres échanges de dette
			60063		Rachat de la dette
	72		00003	Inter	vention d'urgence
	12	720			tervention d'urgence
		120	72010		Assistance matérielle et services d'urgence
			72010		Aide alimentaire d'urgence
			72040		Coordination des secours et services de soutien et de protection
	72		12030	Page	nstruction et réhabilitation
	<u>73</u>	730			econstruction et réhabilitation
		730	72010	K	Aide à la reconstruction et réhabilitation
	74		73010	Dráz	
	/4	740			ention des catastrophes et préparation à leur survenue
		740	74010	Pr	évention des catastrophes et préparation à leur survenue
	0.1		74010	Dari :	Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue
	91	010			s Administratifs des Donateurs
		910	01010	A	dministrative costs of donors
	02		91010	C	Frais administratifs
	92			Supp	ort aux ONG

	920			Support aux ONG	
		92010		Support aux ONG nationales	
		92020		Support aux ONG internationales	
		92030		Support aux ONG locales et régionales	
93			Ré	ffugiés	
	930			Réfugiés dans le pays donneur	
		93010		Réfugiés dans le pays donneur	
99			Non affecté / Non spécifié		
	998			Unallocated/unspecified	
		99810		Secteur non spécifié	
		99820		Sensibilisation au Développement	
•					

2.9. Groupe(s) cible(s)

X Tout public
□ Enfants-soldats
□ Enfants (moins de 18 ans)
□ Communauté(s) de base
□ Consommateurs
□ Handicapés
□ Consommateurs de drogue
□ Organes éducatifs (écoles, universités)
□ Personnes âgées
□ Malades (Malaria, tuberculose, VIH/SIDA)
□ peuples indigènes
□ Autorités locales
□ Migrants
□ Organisations Non Gouvernementales
□ Prisonniers
□ Catégorie professionnelle
□ Réfugiés et déplacés
□ Organes de recherche/Chercheurs
□ PME/PMI
□ Etudiants
□ Habitants de bidonvilles
□ Victimes de conflits/catastrophes
□ Femmes
□ Jeunes
□ Autre(s) (veuillez préciser):

12. CAPACITE A GERER ET A EXECUTER LES ACTIONS

3.7. Expérience par secteur (pour chaque secteur sélectionné sous 2.2.)

Secteur	Année(s) d'expérience	Nombre de projets	Montant estimé (en millier d'EUR
Le LASBAD a des expériences dans le domaine de la recherche agronomique depuis sa mise en place en novembre 2007	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans X de 4 à 7 ans 7 ans +	□ de 1 à 5 X de 6 à 10 de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 X >50 - ≤200 >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m

3.8. Expérience par zone géographique (pays ou région)

Par zone géographique (pays ou région)	Année(s) d'expérience	Nombre de projets	Montant estimé (en millier d'EUR)
- Région Afrique centrale	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans X de 4 à 7 ans 7 ans +	□ de 1 à 5 X de 6 à 10 de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ 7 ans +	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 201 à 500 □ plus de 500	□ ≤10 □ >10 - ≤50 □ >50 - ≤200 □ >200 - ≤500 □ >500 - ≤1m □ >1m - ≤3m □ >3m - ≤10m □ >10m

Liste Indicative de régions

- Région Asie centrale
- Région Asie du Sud
- Région Asie du Sud-est
- Région Asie orientale
- Région Caraïbes
- Europe UE
- Europe hors UE
- Région Europe orientale
- Région Amérique Centrale
- Région Amérique du Sud
- Pays d'Amérique du Nord
- Pays du Golfe
- Région Méditerranée
- Pays et territoires d'outre-mer
- Région Pacifique
- Région Afrique australe
- Région Afrique centrale
- Région Afrique occidentale
- Région Afrique orientale
- Région Océan Indien

Référence croisée de l'expérience par secteur et par zone géographique:

Secteur(s)	Zone(s) géographique(s) (pays ou région, tel qu'indiqué
(tel que sélectionné sous 2.2)	précédemment)

3.9. Ressources

Les données enregistrées sur cette section peuvent être expliquées dans la section Stratégie & Méthodologie. Si certains des indicateurs (voir tous) ne sont pas applicables à votre organisation, veuillez taper "0". Il est nécessaire d'introduire vos données financières pour les trois dernières années pour lesquelles des informations sont déjà disponibles.

3.3.1 Données financières (Montants en milliers d'Euros).

Année	Chiffre d'affaires ou équivalent	Gain net ou équivalent	Bilan ou budget total	Fonds propres ou équivalent	Endettement à moyen et long terme	Endettem ent à court terme (< 1 an)
2009	64 000		64 000			
2008	20 000		20 000			
2007	20 000		20 000			

3.3.2. Source(s) de financement (veuillez cocher la/les source(s) de revenus de votre organisation et indiquer les informations complémentaires demandées)

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	□ Commission UE		N/A
N	□ Organe(s) d'Etat(s) Membre(s)		N/A
N	□ Organe(s) d'Etat(s) Tiers		N/A
N	□ Nations Unies		N/A
N	☐ Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N	□ Secteur privé		N/A
N	□ Cotisations membres		

N	□ Cotisations individuelles		N/A
N	☐ Autres (veuillez préciser):		N/A
N	Total	100%	N/A

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N – 1	□ Commission UE		N/A
N – 1	☐ Organe(s) d'Etat(s) Membre(s)		N/A
N-1	☐ Organe(s) d'Etat(s) Tiers		N/A
N-1	□ Nations Unies		N/A
N-1	☐ Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N-1	□ Secteur privé		N/A
N-1	□ Cotisations membres		
N-1	□ Cotisations individuelles		N/A
2009	X Autres (veuillez préciser): Subvention de l'état et ressources propres et convention avec les projets de recherche et/ou de développement	70%, 20% et 10%	N/A
N – 1	Total	100%	N/A
N-2	□ Commission UE		N/A
N-2	☐ Organe(s) d'Etat(s) Membre(s)		N/A
N-2	☐ Organe(s) d'Etat(s) Tiers		N/A
N-2	□ Nations Unies		N/A
N-2	☐ Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N-2	□ Secteur privé		N/A
N-2	□ Cotisations membres		
N-2	□ Cotisations individuelles		N/A
2008	X Autres (veuillez préciser): Subvention de	70%, 20% et 10%	N/A
	l'état et ressources propres et convention		
	avec les projets de recherche et/ou de		
	développement		
N-2	Total	100%	N/A

3.3.3. Nombre de personnes employées (plein temps ou équivalent) (veuillez cocher une option pour chaque type de personnel) :

Type de personnel	Payé	Non payé
Personnel du siège : recruté and basé au	□ < 10	□ < 10
siège (situé dans le pays en voie de développement)	$\Box > 10 \text{ et} < 50$	$\Box > 10 \text{ et} < 50$
de veroppement)	$\Box > 50 \text{ et} < 100$	$\Box > 50 \text{ et} < 100$
	□ > 100	□ > 100
	□ N/A	□ N/A
Personnel expatrié : recruté au siège (situé	□ < 10	□ < 10
dans le pays en voie de développement) et basé dans le pays en voie de	$\Box > 10 \text{ et} < 50$	$\Box > 10 \text{ et} < 50$
développement	$\Box > 50 \text{ et} < 100$	$\Box > 50 \text{ et} < 100$

	□ > 100	□ > 100
	□ N/A	□ N/A
Personnel local: recruté et basé dans le	□ < 10	□<10
pays en voie de développement	$\Box > 10 \text{ et} < 50$	$\Box > 10 \text{ et} < 50$
	$\Box > 50 \text{ et} < 100$	$\Box > 50 \text{ et} < 100$
	X > 100	□ > 100
	□ N/A	□ N/A

Pourcentage Femmes / Hommes du personnel total rémunéré

Femmes	8%	Hommes	92%
--------	----	--------	-----

13. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOTRE ORGANISATION (CHAMP PAS OBLIGATOIRE)

Nom	Profession	Fonction	Pays correspondant à la nationalité	Au sein du conseil depuis
LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE			RCA	Président
LE DOYEN DE LA FACULTE DES SCIENCES				Membre
DG du Ministère de l'Agriculture				Membre
DG du Ministère de l'Environnement				Membre
DG du Ministère de Commerce et de l'Industrie				Membre
DG du Ministère de la Recherche Scientifique et technique				Membre
Directeur de l'Enseignement et de la formation professionnelle agricole				Membre
Directeur de l'Enseignement, de la formation et de la recherche vétérinaire				Membre
Directeur du Contrôle Financier				Membre

Nom	Profession	Fonction	Pays correspondant à la nationalité	Au sein du conseil depuis
Représentant des producteurs de manioc				Membre

5. STRATEGIE ET METHODOLOGIE (CHAMP NON OBLIGATOIRE)

A développer en 20 000 caractères (vous pouvez effectuer un couper/copier à partir d'un texte existant) - par exemple : -Stratégie / méthodologie / philosophie et approches de votre organisation -Comment choisissez-vous une zone d'intervention, un projet, un partenaire ? - Quelles sont les conditions mises en place pour assurer un partenariat solide, l'ownership, une approche participative, etc....